

***Dictionnaires arabes bilingues:***  
***Présentation historique et étude comparative***

par

**Marielle Khoury**

École de traduction et d'interprétation  
Université d'Ottawa

*Sous la direction de*

Mme Roda P. Roberts  
et  
M. Brian Harris

*Thèse de maîtrise présentée à  
l'École des Études supérieures et de la recherche  
de l'Université d'Ottawa*

© Marielle Khoury, Ottawa, Ontario, 1996



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

**The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.**

**L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.**

**The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

ISBN 0-612-16413-6

**Canada**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier en premier lieu Madame Roda Roberts, qui a supervisé cette thèse, pour ses précieux conseils et sa disponibilité, ainsi que M. Brian Harris, mon codirecteur, pour son aide inestimable.

J'aimerais aussi témoigner ma gratitude à l'Agence Canadienne de Développement International et à l'Université d'Ottawa, qui ont financé mes études, ainsi qu'à l'École de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth, pour la formation qu'elle m'a donnée et qui m'a permis de poursuivre mes études à Ottawa.

Je voudrais ensuite exprimer ma reconnaissance affectueuse et émue à Madame Geneviève Mareschal, qui m'a beaucoup soutenue et encouragée dans les moments difficiles de la rédaction de cette thèse.

J'adresse également mes remerciements amicaux à Carole et Florence, pour l'appui moral qu'elles m'ont apporté dans cette longue entreprise et pour leur amitié qui ne s'est jamais démentie. Mes remerciements vont aussi à Micheline, dont les encouragements, les conseils - et l'hospitalité - m'ont été précieux.

Merci à Tiphaine, qui a bien voulu traduire le résumé de la thèse.

Un merci affectueux à Nadyne, pour les multiples services qu'elle m'a rendus, et à Gaby, pour ses conseils en matière d'informatique. Leur soutien et leur affection à tous les deux m'ont beaucoup facilité ce travail.

Enfin, et surtout, je voudrais remercier mes parents, au Liban, d'avoir toujours été présents à mes côtés, dans toutes les étapes de la rédaction de cette thèse, et de m'avoir donné, par leur amour, la volonté et le courage de continuer ce travail jusqu'au bout.

## RÉSUMÉ

La lexicographie arabe bilingue est née dans le monde arabe à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Peu productive sous l'empire arabe, contrairement à la lexicographie arabe monolingue, elle sombre dans une grande léthargie pendant l'occupation ottomane, avant de renaître au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Favorisée d'une part par l'intérêt porté par les Européens pour l'Orient et les besoins de communication nés de la colonisation du monde arabe et, d'autre part, par une prise de conscience chez les Arabes du retard terminologique qu'ils ont accumulé pendant des siècles, l'activité lexicographique arabe bilingue reprend avec force. Elle connaît aujourd'hui un grand essor, et se caractérise par une importante production de dictionnaires.

Les dictionnaires arabes bilingues produits depuis la Renaissance sont, non seulement très nombreux, mais aussi très variés. La plupart ont cependant en commun d'avoir été rédigés suivant des méthodes lexicographiques traditionnelles. Une étude approfondie de quatre dictionnaires fait ressortir les traits marquants de la lexicographie français-arabe d'aujourd'hui. Les informations données y sont abondantes, et le plus souvent de qualité, mais leur présentation manque d'organisation, ce qui rend la consultation des articles difficile. D'où la nécessité d'améliorer cet aspect dans les dictionnaires bilingues français-arabe. L'utilisation de moyens informatiques dans la production de dictionnaires viendra peut-être apporter un changement à ce niveau.

## **ABSTRACT**

Bilingual Arabic lexicography came into being at the end of the 9th century. Unlike monolingual lexicography, bilingual lexicography in the Arab world advanced little during the Muslim empire, and lay dormant under the Ottoman occupation. It was not until the beginning of the 19th century, when European interest in the Arab world coupled with communication needs arising out of its colonization and the growing realization among Arabs themselves that terminological development had been sadly neglected for centuries, that bilingual lexicography was spurred into activity. Thanks to this renewed interest, bilingual lexicography is today in a state of full expansion and is characterized by an evergrowing of number of dictionaries.

Bilingual Arabic dictionaries produced since the Renaissance are not only numerous, but varied. Nonetheless, most of them share the trait of following traditional lexicographic methods. An in-depth study of four dictionaries reveals the most significant characteristics of modern French-Arabic lexicography. Although these dictionaries provide a great deal of generally valuable information, their presentation of this information is disorganized and hampers easy consultation. This organizational aspect needs to be improved in French-Arabic bilingual dictionaries. Such improvement may be brought about by the application of computerized methods in dictionary production.

## Système de translittération employé dans la thèse

Notre système de translittération de l'alphabet arabe en caractères latins est inspiré du système de translittération de l'*Encyclopédie de l'Islam* (1960).

Voici le système utilisé:

### Consonnes

ء	' (sauf si initiale)
ب	b
ت	t
ث	th
ج	j
ح	h
خ	kh
د	d
ذ	dh
ر	r
ز	z
س	s
ش	sh
ص	s
ض	z
ط	t
ظ	z
ع	gh
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h

### Voyelles

ا	a
و	u
ي	i

### Voyelles longues

آ	â
ؤ	û
ي	î

### Diphthongues

أ	ay
أ	aw

ـ ـ

lettre doublée

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
0.1 Objectifs de la thèse .....	2
0.2 Méthode de travail .....	2
0.2.1 Documentation théorique .....	2
0.2.2 Analyse des dictionnaires du corpus .....	4
0.3 Quelques définitions lexicographiques .....	5
0.4 Quelques précisions sur la langue arabe .....	9
0.5 Grandes divisions de la thèse .....	13
<b>CHAPITRE 1: LA LEXICOGRAPHIE ARABE MONOLINGUE</b> .....	15
1.1 Facteurs ayant favorisé le développement de la lexicographie arabe monolingue .....	16
1.2 Mode de transmission des dictionnaires .....	19
1.3 Arrangement de la nomenclature .....	20
1.4 Caractéristiques des dictionnaires monolingues anciens et modernes ...	26
1.5 Des dictionnaires monolingues aux dictionnaires bilingues .....	32
<b>CHAPITRE 2: LA LEXICOGRAPHIE ARABE BILINGUE</b> .....	33
2.1 Facteurs pouvant avoir entravé le développement de la lexicographie arabe bilingue .....	33
2.2 Premiers dictionnaires arabes bilingues .....	36
2.3 Dictionnaires arabes bilingues de la Renaissance arabe à nos jours ...	42
2.3.1 Dictionnaires faits par des Européens .....	44
2.3.2 Dictionnaires faits par des Arabes .....	48
2.3.3 Dictionnaires français-arabe et arabe-français .....	49
2.4 Présentation du corpus .....	53
2.4.1 Critères du choix .....	54
2.4.2 Incidence des critères retenus sur le contenu du corpus .....	56
2.4.2.1 Langue arabe employée .....	56
2.4.2.2 Informations données sur la langue arabe .....	57
2.4.3 Brève description des dictionnaires du corpus .....	58

### **CHAPITRE 3: COMPARAISON DES DICTIONNAIRES DU CORPUS:**

<b>INTRODUCTION ET NOMENCLATURE</b> .....	61
3.1 Introduction .....	61
3.1.1 Critères d'évaluation .....	62
3.1.2 Étude de l'introduction .....	65
3.1.3 Comparaison avec des dictionnaires français-anglais .....	71
3.1.4 Conclusion .....	76
3.2 Nomenclature .....	76
3.2.1 Entrées spécialisées .....	77
3.2.2 Types d'entrées .....	80
3.2.3 Variantes orthographiques et morphologiques .....	83
3.2.4 Traits particuliers .....	84
3.2.5 Conclusion .....	85

### **CHAPITRE 4: COMPARAISON DES DICTIONNAIRES DU CORPUS: ARTICLES** . 87

4.1 Choix des entrées .....	87
4.2 Choix des aspects à analyser .....	91
4.3 Résultats de l'analyse des articles .....	97
4.3.1 Entrées .....	97
4.3.1.1 Variantes orthographiques ou morphologiques .....	97
4.3.1.2 Sous-entrées .....	99
4.3.2 Informations grammaticales .....	100
4.3.2.1 Partie française .....	100
4.3.2.2 Partie arabe .....	101
4.3.3 Présentation de sens .....	104
4.3.3.1 Sens présents ou omis .....	104
4.3.3.2 Séparation des sens .....	105
4.3.3.3 Indications de sens .....	108
4.3.4 Équivalents .....	108
4.3.4.1 Équivalents traductionnels et explicatifs .....	109
4.3.4.2 Commentaires sur les équivalents .....	111
4.3.4.2.1 Qualité des équivalents .....	111
4.3.4.2.2 Présentation des équivalents d'un même sens	113
4.3.4.2.3 Discrimination sémantique entre les équivalents	115
4.3.4.2.5 Indications du sens des équivalents .....	119

4.3.5 Exemples .....	122
4.3.5.1 Exemples (en LD-LA ou en LA) .....	122
4.3.5.1.1 Nombre d'exemples .....	122
4.3.5.1.2 Types d'exemples .....	123
4.3.5.1.3 Ordre de présentation des exemples .....	127
4.3.5.1.4 Absence d'exemples pour certains sens .....	131
4.3.5.1.5 Exemples ne correspondant à aucun sens présenté .....	131
4.3.5.1.6 Exemples en commun .....	131
4.3.5.1.7 Redondance dans les exemples .....	132
4.3.5.1.8 Entrées sous lesquelles collocations, composés et expressions figées sont placés ..	132
4.3.5.2 Traduction des exemples .....	134
4.3.5.2.1 Nombre de traductions .....	134
4.3.5.2.2 Types de traduction .....	135
4.3.5.2.3 Ajout d'informations dans les exemples .....	138
4.3.6 Informations diasystématiques .....	139
4.3.7 Renvois .....	140
4.3.8 Remarques générales .....	141
4.4 Conclusion .....	144
<b>CONCLUSION</b> .....	145
5.1 Récapitulation et conclusions .....	145
5.1.1 Développement de la lexicographie bilingue .....	145
5.1.2 Étude comparative .....	147
5.2 Perspectives d'avenir .....	148
<b>Annexe 1: Bibliographie commentée des dictionnaires français-arabe et arabe-français</b> .....	154
<b>Annexe 2: Grilles: six articles</b> .....	168
<b>Annexe 3: Marques diasystématiques données dans les articles</b> .....	182
<b>Annexe 4: Table de correspondance des calendriers chrétien et musulman</b>	185
<b>Bibliographie</b> .....	186
<b>Index</b> .....	195

## INTRODUCTION

Le monde arabe vit aujourd'hui une période d'intense activité lexicographique: de très nombreux dictionnaires y voient le jour, dictionnaires monolingues ou bilingues, généraux ou spécialisés. Cette activité lexicographique n'est pas nouvelle chez les Arabes: la tradition lexicographique arabe remonte à très loin. Les Arabes ont en effet donné au monde des dictionnaires monolingues généraux de taille, dès le VIII<sup>e</sup> siècle, à une époque où de telles œuvres étaient pratiquement inconnues en Europe occidentale (Haywood, 1960, p. 1).

Si la lexicographie arabe du Moyen-Âge revêt un grand prestige, c'est à la lexicographie monolingue qu'elle le doit, la lexicographie bilingue étant restée peu développée jusqu'à la Renaissance arabe, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Actuellement, les Arabes travaillent à combler un retard qu'ils ont accumulé quant à la production lexicographique bilingue. L'abondance de cette production à l'heure actuelle et leurs efforts pour produire des dictionnaires bilingues - généraux et spécialisés - qui reflètent les progrès technologiques de ce siècle, font de l'étude de la lexicographie arabe bilingue<sup>1</sup> un sujet d'actualité. C'est pourquoi nous avons voulu en faire l'objet de cette thèse. De plus, de par notre travail de traduction du français vers l'arabe, nous avons été souvent amenée à utiliser des dictionnaires généraux français-arabe, dans lesquels nous percevions un certain nombre de lacunes. Nous avons donc voulu effectuer une recherche plus

---

<sup>1</sup>Par souci de commodité, nous désignerons par «lexicographie arabe bilingue» la lexicographie bilingue générale dans laquelle l'arabe est l'une des deux langues décrites. De même, un dictionnaire arabe bilingue est pour nous un dictionnaire général bilingue dont l'une des langues est l'arabe. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'un dictionnaire bilingue fait par des Arabes.

approfondie, visant à décrire et à évaluer le contenu de certains dictionnaires généraux français-arabe, afin de déterminer ce qui, dans ces dictionnaires, aurait besoin d'être amélioré.

## **0.1 Objectifs de la thèse**

Les objectifs de cette thèse, au nombre de deux, sont les suivants:

(a) Donner un aperçu de la lexicographie arabe bilingue générale depuis ses débuts jusqu'à nos jours, en essayant d'analyser les facteurs qui en ont retardé le développement, puis ceux qui en ont favorisé l'essor à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet aperçu comprendra une présentation des principaux dictionnaires arabes bilingues.

(b) Étudier un corpus restreint de dictionnaires bilingues français-arabe récents afin d'évaluer leur contenu et leur présentation, à travers l'analyse de leur introduction, de leur nomenclature et d'un échantillon de leurs articles.

## **0.2 Méthode de travail**

### **0.2.1 Documentation théorique**

Afin de pouvoir mener ce travail à bien, nous avons commencé par nous documenter sur ce qui touche à la lexicographie arabe bilingue mais aussi monolingue. Nous nous sommes en effet aperçue, au cours de nos recherches, qu'une bonne compréhension de la lexicographie arabe bilingue était facilitée par une étude de la lexicographie arabe monolingue, qui l'a précédée d'un point de vue chronologique et qui a servi de base pour la rédaction d'un certain nombre de dictionnaires bilingues. Cette

recherche nous a permis d'acquérir une bonne connaissance de l'histoire de la lexicographie arabe bilingue.

Cette recherche s'est doublée d'un travail de repérage des dictionnaires bilingues français-arabe existants, en vue d'établir une bibliographie exhaustive de ces ouvrages. Pour effectuer ce travail, nous nous sommes basée sur des bibliographies de dictionnaires arabes et des catalogues publiés par des maisons d'éditions libanaises. L'établissement de cette bibliographie a servi de préalable à la constitution de notre corpus de dictionnaires.

Comme notre objectif était, non seulement de présenter le développement de la lexicographie arabe bilingue, mais aussi d'analyser le contenu de quelques dictionnaires, nos recherches ont également porté sur la théorie de la lexicographie bilingue, particulièrement sur les critères d'évaluation et les méthodes de rédaction des dictionnaires bilingues, ainsi que les divers types d'informations que ces derniers comprennent, comme les équivalents et les exemples. La *Méthodologie du Dictionnaire Canadien Bilingue* nous a été d'une aide précieuse à cet égard, du fait qu'elle nous a permis de découvrir de près la méthode de travail suivie dans le cadre du projet du Dictionnaire Canadien Bilingue<sup>2</sup> (DCB). Cet aspect de nos recherches nous a apporté le bagage théorique qui allait nous servir dans l'étude du contenu des dictionnaires constituant notre corpus.

---

<sup>2</sup>Le Dictionnaire Canadien Bilingue est un projet interuniversitaire et pan-canadien dont le but est de produire un dictionnaire général bilingue qui a pour objet l'anglais et le français tels qu'ils sont parlés au Canada. Il s'agit d'un dictionnaire bidirectionnel destiné à la fois aux anglophones et aux francophones (Roberts, R.P, 1992, p. 92-93).

## 0.2.2 Analyse des dictionnaires du corpus

Le choix des dictionnaires de notre corpus s'est fait en fonction de trois critères<sup>3</sup>: (a) le lieu de publication, que nous avons limité au Liban, (b) le type de dictionnaire, que nous avons voulu détaillé du fait qu'il peut mieux servir un traducteur qu'un dictionnaire de format réduit, et (c) la date de publication: nous avons choisi de ne retenir que les dictionnaires récents. Nous avons ainsi constitué un corpus de quatre dictionnaires français-arabe, et procédé aux choix des entrées<sup>4</sup> dont nous voulions étudier les articles. Nous avons voulu former un échantillon qui serait composé d'un nombre suffisamment élevé d'entrées pour pouvoir être considéré comme représentatif du contenu du dictionnaire, et qui comprendrait des entrées de toutes les catégories grammaticales. Nous avons ainsi opté pour une cinquantaine d'entrées, pour ce qui est du nombre. Quant à la sélection elle-même, nous l'avons faite en tenant compte, non seulement de la catégorie grammaticale, mais aussi d'autres éléments exposés dans la thèse, dont la nature polysémique ou monosémique de l'entrée.

Nous avons ensuite entamé l'étude de notre corpus, en procédant de manière comparative. La comparaison s'est faite sur trois plans: (a) l'introduction, (b) la nomenclature et (c) le contenu des articles. Avant de commencer à examiner le contenu des dictionnaires, nous avons déterminé, pour chacun de ces plans, les aspects à étudier, dont certains ont cependant été modifiés en cours de route, à la lumière de l'analyse. Pour

---

<sup>3</sup>Pour les raisons du choix de ces critères, voir section 2.4.1.

<sup>4</sup>Pour la définition des mots *entrée* et *article*, voir la section 0.3.

l'analyse des articles, nous avons mis au point une grille regroupant tous les aspects que nous avons décidé d'examiner dans chaque dictionnaire.

Une fois le choix des entrées et des divers aspects de l'étude effectué, nous avons procédé à l'analyse des introductions et de la nomenclature, puis à celle des articles, relevant les informations se rapportant à chacun des aspects retenus, dans chaque dictionnaire séparément, avant de les comparer. Nous en exposons les résultats avec exemples à l'appui. Signalons que, lorsque les dictionnaires du corpus se rejoignent sur un point déterminé, nous n'avons pas nécessairement donné d'exemples de chacun des quatre dictionnaires, mais parfois d'un ou de certains d'entre eux uniquement. Par ailleurs, un certain nombre d'exemples consistent en des extraits d'articles du corpus. Notons que, dans ces cas, seules les parties pertinentes d'un article ont été reproduites.

### **0.3 Quelques définitions lexicographiques**

Dans notre étude, nous allons bien entendu utiliser la terminologie usuelle de la lexicographie. Cependant, étant donné que certains termes pourraient prêter à confusion, nous avons voulu les définir dès le départ.

Nous faisons dans la présente étude une distinction entre **dictionnaire**, **vocabulaire** et **glossaire**. Nous entendons par **dictionnaire** un "répertoire d'unités lexicales qui contient des informations de nature sémantique, notionnelle, référentielle, grammaticale ou phonétique" (Rachel Boutin-Quesnel et al., 1985, p. 29-30), ce qui nous intéresse étant le **dictionnaire général**, qui décrit les unités lexicales de la langue générale. A des fins de simplification, nous emploierons, dans cette thèse, le terme **dictionnaire** pour désigner un

dictionnaire général. Un **vocabulaire** est dans cette thèse un répertoire d'unités lexicales (UL) limité à un sujet donné ou dans lequel le classement des entrées se fait par thèmes<sup>5</sup> (Cop, 1990, p. xxxii.). Enfin, un **glossaire** est un répertoire qui définit ou explique des termes anciens, rares ou mal connus (*Le Petit Robert (PR)*, 1987).

Nous distinguons aussi entre une **introduction** de dictionnaire et une **préface**. La **préface** est, selon notre définition, un texte placé avant le corps du dictionnaire et rédigé par le ou les lexicographes, dans lequel ces derniers abordent des questions relatives au travail lexicographique et exposent par exemple le but du dictionnaire et la méthode de travail suivie. L'**introduction** est la partie d'un dictionnaire qui est composée de la préface ainsi que des guides d'utilisation, listes d'abréviations ou autres, et qui figure avant le corps du dictionnaire.

Nous voudrions également définir dès le début ce que sont pour nous une **entrée** et un **article** de dictionnaire. Par **entrée**, nous entendons l'UL-vedette, c'est-à-dire l'unité lexicale placée à la tête d'un article de dictionnaire, et qui fait partie de la nomenclature. Par **article**, nous entendons la partie d'un dictionnaire introduite par une UL-vedette, et contenant toutes les informations de nature grammaticale, sémantique ou autre données par le dictionnaire sur cette UL-vedette.

Par ailleurs, nous faisons une distinction entre différents types d'**exemples** dictionnaires. Dans la catégorie **exemples**, nous incluons les combinaisons libres, les collocations, les composés et les expressions figées formées avec l'entrée. Vu l'existence

---

<sup>5</sup>Notons cependant que dans les titres d'ouvrages mentionnés dans cette thèse, **vocabulaire** n'est pas limité à cette acception mais rejoint le sens de **dictionnaire**.

de nombreuses définitions de ces divers types d'exemples, définitions qui ne concordent pas toujours, nous avons adopté pour les trois premières catégories les définitions du Dictionnaire Canadien Bilingue, telles que notées dans sa méthodologie.

Par **combinaison libre**, nous entendons une phrase ou un segment de phrase dans lequel l'entrée est employée sans contraintes syntaxiques ou sémantiques particulières. Ainsi, la structure peut être changée, les mots remplacés par d'autres:

Free combinations are sentences or phrases where the headword is used without any special syntactic or semantic restraints (i.e the structure can be changed, other words substituted, etc.) (*BCD Methodology*, p. 18).

Un exemple de combinaison libre tiré de nos articles serait *Nous avons déjà dit...* (article de *déjà*).

Par **collocation**, nous comprenons une combinaison courante d'UL ayant entre elles des affinités particulières et dont le sens peut être déduit à partir du sens de chacun de ses éléments:

Collocations are common word combinations. Some words "go together" almost automatically with certain words, whereas they resist combination with other words: failure to observe these combinations is a violation of idiom [...] Collocations are not "fixed expressions or idioms; their meaning can be understood from the meaning of each of the elements." (*BCD Methodology*, p. 18).

Un exemple de collocation tiré de notre corpus serait *prendre une décision* (article de *décision*).

Par **composé**, nous entendons une unité linguistique composée de deux UL simples ou plus, qui constitue une suite ininterrompue de lettres<sup>6</sup> et qui représente une réalité

---

<sup>6</sup>Par suite ininterrompue de lettres, nous comprenons une suite de lettres dans laquelle aucun mot ne peut être intercalé.

distincte:

A compound is a linguistic unit composed of two or more lexemes that combine to present a distinct reality (*BCD Methodology*, p. 19).

Un composé considéré comme exemple serait *acte de décès* (article de *décès*).

Enfin, par ***expression figée***, nous désignons toute expression dont on ne peut généralement modifier la formulation - sauf pour la mettre dans une phrase. Les expressions figées comprennent des expressions idiomatiques, c'est-à-dire des expressions dont on ne peut déduire le sens à partir du sens de leurs composantes, selon la définition de Benson (1985, p. 66):

An idiom is a relatively frozen expression whose meaning does not reflect the meanings of its component parts.

Un exemple d'expression idiomatique serait *avoir le diable au corps* (article de *diable*).

Les expressions figées incluent également des proverbes, comme *qui dort dîne* (article de *dîner*), des citations et toute autre locution qui présenterait un caractère figé, comme *de longue date*.

Enfin, par ***actant***, nous entendons une UL qui dépend structurellement de l'UL-vedette ou de son équivalent dans la langue d'arrivée. Si l'entrée est un verbe, par exemple, l'actant peut être un nom complément d'objet de ce verbe, ou un nom sujet. L'actant est généralement un co-occurent de l'UL-vedette ou de son équivalent. Par exemple: *fournir* (pièce d'identité) to produce (*BCD Methodology*, p. 29). Un exemple français-arabe serait: *porter* (chapeau): *i'tamara*. Comme l'actant, le ***référent*** donne une indication supplémentaire sur le sens de l'UL-vedette ou de son équivalent, mais sans

pouvoir être utilisé comme co-occurent avec eux. Par exemple: *quarter* (musical note): noire (*BCD Methodology*, p. 29). Un exemple français-arabe serait *porter*<sup>7</sup> (plantes): hamala.

#### 0.4 Quelques précisions sur la langue arabe

Étant donné que cette thèse traite de la lexicographie arabe bilingue, il y est fait mention de certaines caractéristiques propres à la langue arabe, qui ne sont probablement pas familières au lecteur non arabophone. Nous avons donc pensé qu'il serait utile d'apporter ici quelques précisions sur cette langue, en ce qui concerne (a) la distinction entre arabe littéral et arabe dialectal, (b) le système graphique de la langue arabe et (c) sa morphologie. Nous n'entrerons pas dans une explication détaillée de chacun de ces aspects; nous donnerons uniquement les renseignements qui seront utiles au lecteur non arabophone pour une meilleure compréhension de certains passages de cette thèse<sup>8</sup>.

##### (a) Arabe littéral et arabe dialectal

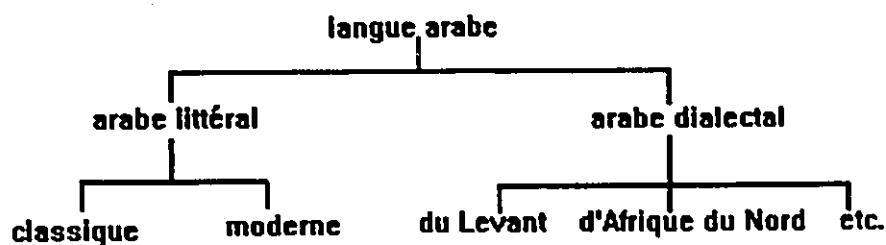
La situation de la langue arabe est une situation de diglossie. Par diglossie, on entend la coexistence de deux états bien différenciés de la même langue, dont chacun a une fonction déterminée: une forme parlée, vue comme inférieure, utilisée dans les situations de la vie de tous les jours, et une forme écrite, considérée comme supérieure,

---

<sup>7</sup>*Porter* est pris ici dans le sens de produire des fruits.

<sup>8</sup>Pour plus de renseignements sur la langue et la grammaire arabes, voir: Blachère, Régis et M. Gaudet-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975.

employée dans la littérature et dans certaines situations formelles (Ferguson, 1964, p.429). Ainsi, on distingue en arabe une langue écrite, ou arabe littéral, commune à tous les Arabes, et une langue parlée, dialectale, qui varie selon les régions du monde arabe. L'arabe littéral est la forme de la langue qui est considérée comme supérieure, alors que l'arabe dialectal est vu comme une forme inférieure, pour laquelle certains Arabes cultivés n'ont que du mépris, même s'ils l'emploient quotidiennement. L'arabe littéral, considéré dans son évolution à travers les années, se subdivise en arabe classique et en arabe moderne. L'arabe classique est, foncièrement, la langue de la poésie préislamique, du *Coran* et de la période allant de la Révélation du *Coran* au califat de Bagdad. L'arabe moderne est l'arabe littéral dans son état actuel: langue de la littérature moderne, il est employé non seulement à l'écrit, mais aussi à l'oral, dans les médias et les discours officiels ou politiques. Pour une meilleure compréhension de la situation de la langue arabe, nous présentons le schéma suivant:



### (b) Le système graphique de la langue arabe

Le système graphique arabe comportait, à ses débuts, des lettres identiques du point de vue graphique, mais qui avaient une valeur phonétique différente. C'était le cas

par exemple de la lettre ح , multivalente, qui représentait trois sons différents: **hâ'**, **khâ'** et **jîm**. L'existence de lettres multivalentes comme celle-ci posait un problème de lecture. Ce problème a été résolu par l'introduction de *points diacritiques*, ou points servant à différencier les lettres multivalentes. Ainsi, **hâ'** s'écrit ح, **khâ'** ح et **jîm** ج.

Par ailleurs, l'écriture arabe est une représentation essentiellement consonantique. Elle note uniquement le «squelette du mot [...], formé par les consonnes et les voyelles longues **â**, **û**, **î**, mais elle n'incorpore au mot ni les voyelles brèves ni [une indication de] l'absence de voyelles» (Blachère, 1975, p. 17). Il est possible d'imaginer les problèmes de lecture posés par l'absence de voyelles. Pour remédier à cela, un système de signes complémentaires a été introduit, au VII<sup>e</sup> siècle. On appelle *vocalisation*, ou *voyellisation*, l'indication des voyelles brèves ainsi que de l'absence de voyelles, à l'aide de petits signes conventionnels **َ** (a), **ُ** (u), et **ِ** (i), **◌̣** (absence de voyelle) placés au-dessus ou au-dessous des lettres. Mais ces signes ne sont pas toujours utilisés, comme le rappelle Blachère (1975, p. 21): «[...] ces signes, bien qu'essentiels pour la lecture et la compréhension correcte d'un texte, demeurent encore, aux yeux des scribes ou des éditeurs, des éléments secondaires [...]». Monteil (1960, p. 42) relève lui aussi ce défaut de notation courante des voyelles brèves, et note par exemple que dans le cas de **m-l-k**, «seul le contexte permet de choisir [...] entre les lectures [...] **mulk** "pouvoir, autorité", **milk** "droit de propriété", **malik** "roi" et **malak** "ange"., etc. Certes, on écrit (ou imprime) la vocalisation en cas de nécessité. Mais c'est loin d'être la règle!». La vocalisation, on le voit, permet de régler des difficultés de lecture et de compréhension des textes arabes, son absence pouvant entraîner un certain nombre d'erreurs.

Notons enfin, pour faciliter au lecteur l'examen des extraits d'articles donnés en caractères arabes, que l'arabe s'écrit de droite à gauche.

### (c) Morphologie

La langue arabe est une langue dérivationnelle par excellence. L'élément morphologique de base est la *racine*, qui est purement consonantique. Une *racine* arabe est composée d'un ensemble de deux, trois, parfois quatre ou - rarement - cinq consonnes qui représentent une notion définie, comme **k-t-b**: notion d'écrire. Selon le nombre de consonnes qui la composent, une racine est dite bilitère, trilitère, quadrilitère ou quinquilitère. Les racines trilitères sont dominantes dans la langue arabe (Blachère, 1975, p. 13-15). Théoriquement, chaque forme dérivée en arabe peut être ramenée à une racine verbale, le plus souvent trilitère. Les UL arabes sont donc toutes dérivées de racines. Par contre, les UL *arabisées*, c'est-à-dire les UL entrées dans la langue arabe à la suite d'emprunts, et auxquelles une consonance arabe a été donnée (*PR*), dérogent à cette règle. Elles ne peuvent en effet être rattachées à une racine dont elles seraient véritablement issues. Certains linguistes ou lexicographes leur attribuent toutefois une racine arabe, celle qui est la plus proche des UL en question du point de vue de la forme: on parle dans ce cas de racines hypothétiques. Ainsi, l'UL **tilifûn**, forme arabisée du français téléphone, est rattachée à la racine arabe **t-l-f** (qui signifie être détruit ou être endommagé). Il n'existe cependant pas de lien sémantique entre l'UL arabisée et la racine qu'on lui attribue, contrairement aux véritables dérivés d'une racine arabe, qui ont généralement tous un lien de sens, même éloigné, avec leur racine.

Enfin, comme il sera fait mention dans cette thèse du pluriel des noms arabes, nous aborderons rapidement ici le mode de formation du pluriel en arabe. Les pluriels réguliers sont formés par adjonction d'un suffixe marquant le pluriel masculin ou le pluriel féminin: ainsi, **bâri'** "brillant" devient "**bâri'ûn**" ou "**bâri'in**" au masculin pluriel et "**bâri'ât**" au féminin pluriel. Le *pluriel brisé*, ou *pluriel interne*, est formé par une insertion de voyelles longues entre les consonnes du singulier. Le cadre de la racine est ainsi rompu, d'où le nom de pluriel brisé: **b-h-r** "mer" (singulier) - **b-h-ûr** (pluriel brisé).

### **0.5 Grandes divisions de la thèse**

Cette thèse est divisée en quatre chapitres. Le premier chapitre consiste en une présentation de la lexicographie arabe monolingue. Comme la lexicographie monolingue a précédé chronologiquement chez les Arabes la lexicographie bilingue et a influencé cette dernière, servant de base à nombre de dictionnaires bilingues, cette présentation est nécessaire à une bonne compréhension de la lexicographie bilingue. Ce chapitre comporte donc une étude de la naissance et du développement de la lexicographie arabe monolingue, impressionnant à l'époque médiévale. Il expose son mode de transmission et les principales méthodes d'arrangement de la nomenclature suivies par les dictionnaires arabes. Il compte enfin une comparaison entre les dictionnaires arabes monolingues anciens et les dictionnaires modernes.

Le deuxième chapitre étudie la naissance et le développement de la lexicographie arabe bilingue, qui contraste avec celui de la lexicographie arabe monolingue, en termes de production de dictionnaires d'envergure. Il essaie d'analyser les facteurs pouvant avoir

retardé le développement de la lexicographie bilingue, puis ceux qui, plus tard, en ont favorisé l'essor. Il compte également une description des premiers dictionnaires arabes bilingues, ainsi que des principaux dictionnaires comprenant, en plus de l'arabe, le français ou l'anglais. Il inclut, enfin, une présentation succincte des dictionnaires de notre corpus.

L'analyse du corpus fait l'objet des chapitres trois et quatre. Le chapitre trois se compose de deux parties principales: la première partie est une étude de l'introduction des dictionnaires du corpus, la deuxième une étude de leur nomenclature. L'étude des différentes introductions inclut une présentation des critères adoptés à cette fin, un exposé du contenu de ces introductions et une comparaison avec des dictionnaires bilingues français-anglais. La nomenclature est abordée du point de vue du nombre d'UL spécialisées qui y figurent et du type d'UL qu'elle comprend.

Le chapitre quatre, enfin, comporte une justification du choix des entrées, une liste des entrées retenues, une présentation des aspects analysés dans les articles ainsi qu'un exposé des conclusions auxquelles nous sommes parvenue une fois l'étude terminée. La discussion des résultats de l'analyse constitue la partie la plus dense du chapitre. Les résultats y sont présentés par aspect: informations grammaticales, équivalents et exemples, pour n'en citer que quelques-uns.

La conclusion, enfin, vient rappeler les objectifs et le contenu de la thèse, ainsi que certaines des conclusions auxquelles nous avons abouti. Elle donne également une idée des perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant la lexicographie arabe bilingue.

## CHAPITRE 1: LA LEXICOGRAPHIE ARABE MONOLINGUE

Les débuts de la lexicographie arabe remontent au VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>1</sup>. Comme, à cette époque, les dictionnaires étaient pratiquement inconnus dans le monde, les Arabes sont considérés comme des pionniers dans le domaine de la lexicographie. Ils sont restés sans rival aucun jusqu'à la Renaissance, à l'exception peut-être des lexicographes chinois (Haywood, 1960, p. 1).

Les premiers ouvrages lexicographiques arabes étaient des ouvrages monolingues, le premier dictionnaire bilingue étant apparu plus tard. Ce phénomène est à l'inverse de ce qui a eu lieu dans la lexicographie des langues romanes, par exemple, où c'est le dictionnaire bilingue latin-langue vernaculaire qui a donné naissance au dictionnaire monolingue de la langue vernaculaire, comme l'indique Laurent Bray (1990, p. 1788): «Les diverses traditions lexicographiques monolingues européennes procèdent, par le biais de l'activité lexicographique bilingue latin-langue vivante, de la glossographie latine médiévale.» Les dictionnaires monolingues français procèdent donc des dictionnaires bilingues latin-français. Le cheminement de la lexicographie arabe est différent, comme nous l'avons signalé plus haut, puisqu'il va du dictionnaire monolingue au bilingue.

---

<sup>1</sup>Les dates données dans cette thèse sont les dates de l'ère chrétienne. Nous ne citerons pas les dates de l'ère musulmane pour éviter les risques de confusion entre les deux calendriers. Notons toutefois que l'ère musulmane commence en 622 de l'ère chrétienne, date de l'Hégire, c'est-à-dire date à laquelle le prophète Mahomet a dû fuir la ville de La Mecque pour se réfugier à Médine. L'année du calendrier musulman est une année lunaire, et est composée de 354 jours (Philips, 1963, p. 32) Pour la correspondance entre les années de l'ère chrétienne et celles de l'ère musulmane, voir l'annexe 4.

## 1.1 Facteurs ayant favorisé le développement de la lexicographie arabe monolingue

Plusieurs facteurs ont été à l'origine du développement de la lexicographie arabe monolingue.

Le premier facteur est d'ordre religieux: la lexicographie a été conçue comme une aide à la compréhension du *Coran* et du *Hadith*<sup>2</sup>. Une première version du *Coran* ayant été mise par écrit, des lectures différentes en avaient été faites, à cause de difficultés grammaticales et lexicales qui avaient besoin d'être résolues (Haywood, 1991, p. 2438). Il fallait donc un outil d'étude des mots rares du *Coran* et du *Hadith*. Toutefois, si la lexicographie était initialement conçue pour la compréhension des mots plutôt rares qui apparaissaient dans le *Coran* et le *Hadith* (Haywood, 1960, p. 17), dans la pratique, les lexicographes ont essayé de répertorier tout le vocabulaire de la langue. Al-Khalil<sup>3</sup>, à qui l'on doit le premier dictionnaire arabe, a voulu inclure dans son ouvrage toutes les racines de la langue, à défaut d'y noter toutes les unités lexicales arabes.

Le deuxième facteur, linguistique celui-là, est le souci qu'avaient les Arabes de préserver la pureté de leur langue. Ce souci linguistique découle en partie du facteur religieux: il était important pour les musulmans de garder intacte la langue dans laquelle a été révélé le *Coran* et de la protéger de la corruption. Le lexicographe avait donc pour mission de transmettre la langue pure des Arabes, en vérifiant mots et expressions avant

---

<sup>2</sup>Tradition orale rapportant les actes ou les paroles du prophète [Mahomet] ou son approbation tacite de paroles ou d'actes effectués en sa présence (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol. 3, p. 24).

<sup>3</sup>Abū 'Abd al-Rahmān al-Khalīl ibn Aḥmad ibn 'Amr ibn Tammām al-Farāhīdī, érudit né à Oman vers 718-719, décédé vers 786-791. Passé maître dans plusieurs domaines (lexicographie, grammaire, mathématiques, musique, poésie...), il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont seul *Kitāb al-'ayn* a survécu (Haywood, 1960, p.21-27).

de les intégrer dans des dictionnaires ou des vocabulaires (Haywood, 1960, p.18). Par souci de la pureté de la langue, les lexicographes utilisaient souvent comme informateurs les tribus arabes du désert, en particulier certaines tribus considérées comme ayant gardé intacte la langue de la Révélation, en raison de leur isolement présumé<sup>4</sup>. La pureté de la langue arabe était en effet menacée quelque peu. Avec les conquêtes arabes, l'empire des califes s'était élargi pour comprendre une multitude de régions non-arabes. Des peuples non-arabes commençaient donc à utiliser la langue arabe, pour des raisons politiques, commerciales ou religieuses. Les erreurs qu'ils commettaient, en particulier des erreurs de vocalisation et une mauvaise prononciation des lettres propres à la langue arabe, rendaient plus pressant le besoin de créer des dictionnaires qui viendraient codifier la langue (Haywood, 1960, p. 16). De plus, selon Haywood (1960, p. 3), en raison de l'ignorance générale de la langue écrite qui régnait parmi les Arabes eux-mêmes, la rédaction de dictionnaires et de grammaires devenait une nécessité.

Un troisième facteur, lié quelque peu au deuxième, et déterminant pour la naissance et le développement de la lexicographie, est l'intérêt que les Arabes portent à leur poésie, intérêt qui remonte à au moins un siècle avant l'Islam (Haywood, 1986, p. 111) et qui ne s'est jamais démenti depuis. En effet, les Arabes ont toujours apprécié leur poésie au plus haut point: à l'époque des débuts de la lexicographie, et pendant très longtemps d'ailleurs, ils l'ont placée bien au-dessus de la prose, vouant un grand respect à leurs poètes. Mais ils privilégiaient la poésie de la Jâhiliyya (période préislamique) ainsi que celle du premier

---

<sup>4</sup>Haywood (1960, p. 17) fait remarquer que, paradoxalement, les tribus arabes le plus souvent consultées étaient les tribus des déserts s'étendant entre la Syrie et l'Iraq, qui avaient donc le plus de contacts avec des peuples non-arabes, et étaient susceptibles par conséquent d'avoir subi une influence linguistique étrangère.

siècle de l'hégire, composées à leurs yeux dans un arabe pur, pas encore atteint par la corruption qui a suivi les conquêtes arabes. Il leur fallait donc un instrument qui viendrait, d'une part, sauvegarder cette pureté de la langue que l'on retrouvait dans la poésie préislamique et la poésie du premier siècle de l'hégire, et d'autre part expliquer les mots et expressions employés par les poètes dans leurs oeuvres<sup>5</sup>.

Par ailleurs, la compilation de dictionnaires arabes relativement commodes à lire a été facilitée par certains changements introduits dans le système graphique arabe (Haywood, 1991-a, p. 2438). Signalons en premier lieu l'introduction de points diacritiques dans l'écriture arabe, à l'époque du calife omayyade<sup>6</sup> 'Abd el-Malik (685-705), qui, en permettant de distinguer les unes des autres des lettres qui, autrement, seraient tout à fait identiques sur le plan graphique, rendait l'opération de lecture plus aisée et limitait les risques d'erreurs. Outre l'introduction des points diacritiques, c'est la vocalisation des lettres arabes qui, en facilitant la lecture, favorisait en quelque sorte la rédaction de dictionnaires. Enfin, le passage de l'écriture coufique<sup>7</sup>, employée dans les premières copies du *Coran*, à l'écriture naskhi<sup>8</sup>, plus facile à déchiffrer, a également été propice à la naissance de la lexicographie arabe.

---

<sup>5</sup>C'est donc tout naturellement dans la poésie, entre autres, que les premiers lexicographes ont puisé les exemples employés dans leurs dictionnaires; les ouvrages lexicographiques arabes regorgent ainsi de citations poétiques pour attester certains usages (Haywood, 1991, p. 2438).

<sup>6</sup>Première dynastie de l'islam. Les omayyades ont régné de 661 jusqu'en 750.

<sup>7</sup>Le style coufique est le plus ancien style d'écriture islamique existant; c'est un style anguleux, utilisé dans les premières copies du *Coran*, ainsi que dans les inscriptions sur les pierres tombales et les pièces de monnaie.

<sup>8</sup>Écriture cursive utilisée par les scribes, et qui, comme son nom l'indique, convient parfaitement pour transcrire des manuscrits. (Naskhi est dérivé de la racine n-s-kh, qui signifie copier, en arabe).

## 1.2 Mode de transmission des dictionnaires

A l'origine, les ouvrages de lexicographie arabe étaient transmis oralement. Les dictionnaires étaient enseignés, non pas à partir des manuscrits transcrits par les copistes, mais de mémoire, oralement, par le compilateur lui-même ou ses disciples. En effet, les érudits ne se fiaient pas aux manuscrits, du fait que les copistes commettaient des erreurs de transcription (Haywood, 1960, p. 43). De plus, les prix des manuscrits étant très élevés, seuls les nantis et certains érudits pouvaient se les offrir; les étudiants, eux, n'avaient pas les moyens de se les procurer (Haywood, 1986, p. 109). Enfin, certains manuscrits étaient difficiles à trouver et, en l'absence de manuscrits, il fallait un autre mode de transmission et d'apprentissage. Les dictionnaires étaient donc appris par coeur, ce qui conférait d'ailleurs un certain prestige et une certaine fiabilité à ceux qui les retenaient: pour pouvoir considérer que l'on connaissait un dictionnaire, il fallait l'avoir appris de source orale.

Cette tradition orale a subsisté pendant tout le Moyen-Âge. Les premiers dictionnaires dont les manuscrits se sont répandus sont *Tāj al-luġha wa ṣiḥāḥ al-‘arabiyya*<sup>9</sup> [la couronne de la langue et la correction en arabe] d'abord (X<sup>e</sup> siècle), puis *al-Qāmūs al-muḥīṭ*<sup>10</sup> [l'océan environnant] (XIV<sup>e</sup> siècle); le nombre de manuscrits vendus de ce dernier en a fait ce que Haywood a appelé un «best-seller» (Haywood, 1960, p. 116). Mais cela n'a pas empêché qu'ils soient tous deux enseignés oralement aussi, ce qui perpétuait la tradition orale. Il faudra attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que, le développement de l'imprimerie

---

<sup>9</sup>Désigné dans cette thèse par le nom de *Siḥāḥ*. Pour de plus amples renseignements au sujet de ce dictionnaire, voir la section 1.3.

<sup>10</sup>Désigné dans la suite de cette thèse par le nom de *Qāmūs*. Pour de plus amples renseignements au sujet de ce dictionnaire, voir la section 1.3.

aidant, les grands dictionnaires arabes soient imprimés sur la base des manuscrits existants ('Adnan al-Khaṭīb, 1994, p. 47).

Cette tradition orale pourrait avoir eu un impact en ce qui concerne l'organisation des dictionnaires: tant que le mode de transmission des dictionnaires était surtout oral, l'arrangement<sup>11</sup> de la nomenclature n'avait pas grande importance, puisque la consultation de dictionnaires manuscrits n'était pas chose courante<sup>12</sup>. C'est à partir du moment où l'usage des dictionnaires écrits s'est répandu que les lexicographes ont commencé à accorder plus d'attention à l'arrangement de la nomenclature.

### **1.3 Arrangement de la nomenclature**

La question de l'arrangement des dictionnaires arabes prenant de l'importance, les lexicographes imaginent divers arrangements, qui sont souvent le fruit d'un esprit très original, mais dont la logique n'est pas toujours facile à saisir. L'arrangement le plus répandu aujourd'hui dans les dictionnaires arabes a mis du temps avant d'apparaître.

D'ailleurs, si l'on se penche sur l'histoire de la lexicographie européenne, l'on se rend compte que les entrées ont longtemps été copiées au hasard dans les manuscrits (Haywood, 1960, p. 1). Après cela, le classement alphabétique est né, mais il s'arrêtait à la première lettre du mot. Ce n'est que progressivement que l'on est parvenu au classement alphabétique complet, dans lequel il est tenu compte de chacune des lettres d'une entrée. Il a fallu d'abord que des copistes songent à pousser leur classement

---

<sup>11</sup>Nous entendons par arrangement l'ordre dans lequel les entrées sont classées dans un dictionnaire, vocabulaire ou glossaire, et non l'organisation des informations à l'intérieur d'un article de dictionnaire.

<sup>12</sup>Un bon arrangement pouvait toutefois faciliter la mémorisation. Haywood (1960, p. 73) suppose d'ailleurs que c'est pour cette raison que al-Jawharī a utilisé l'arrangement selon la rime.

alphabétique plus loin que la première lettre, suivant la deuxième lettre dans un premier temps, puis, plus tard, suivant les autres lettres aussi (Buridant, 1986, p. 19). Il y a donc eu des tâtonnements dans la lexicographie européenne avant que l'arrangement alphabétique que l'on emploie aujourd'hui, et qui semble évident au lexicographe et à l'utilisateur, ne voie le jour et ne devienne systématiquement employé. La lexicographie arabe a connu le même genre de tâtonnements, comme nous pourrions le voir dans l'étude des différents arrangements employés dans les dictionnaires arabes.

On distingue trois types principaux d'arrangements dans les dictionnaires et vocabulaires arabes: arrangement phonémique non grammatical<sup>13</sup>, arrangement selon la rime et arrangement moderne.

L'arrangement phonémique non grammatical a été institué par al-Khalil, dans son dictionnaire *Kitâb al-'ayn* [le livre de la lettre 'ayn]. Par arrangement non grammatical, on entend que toutes les permutations possibles d'un ensemble de lettres donné sont regroupées. Par exemple, al-Khalil classe dans un même livre les racines **b-d-d** et **d-b-b** (Haywood, 1960, p. 37) puisqu'elles sont formées toutes deux à partir des mêmes lettres, **bâ'** et **dâl**, l'ordre des lettres étant toutefois interverti. Il suffit donc qu'une racine contienne une lettre déterminée pour être classée dans le livre consacré à cette lettre; il n'est pas nécessaire qu'elle commence par cette lettre. Cet arrangement non grammatical est basé sur des principes phonémiques. Al-Khalil a en effet établi un nouvel ordre de classement

---

<sup>13</sup>Dans l'*Encyclopédie de l'Islam* (1960, vol. 4, p. 547), la terminologie employée pour désigner ce type d'arrangement est la suivante: «arrangement non grammatical basé sur des principes phonétiques». Mais en réalité, il s'agit d'un arrangement basé sur des principes phonémiques.

des lettres, parce qu'il lui répugnait d'utiliser l'ordre alphabétique arabe usuel<sup>14</sup>, du fait que la première lettre de l'alphabet arabe, la lettre alif, est une lettre faible<sup>15</sup>. Il a donc créé son propre ordre alphabétique, en arrangeant les lettres selon leurs points d'articulation et en commençant par les lettres gutturales, en premier la lettre 'ayn. Son *Kitâb al-'ayn* est composé de 26 livres: la division en livres est basée sur l'ordre phonémique, un livre étant consacré à chacune des lettres, à l'exception des 4 lettres faibles, regroupées en un même livre, le dernier. Les livres sont divisés en chapitres, selon le nombre de lettres des racines, et la présence ou non de lettres faibles dans une racine. Les racines sont classées de façon non grammaticale à l'intérieur de ces chapitres: toutes les permutations possibles d'un même groupe de lettres sont donc mises ensemble. Dans cet arrangement, les dérivés sont classés sans ordre particulier sous la racine dont ils sont issus, ce qui contraint l'usager à la recherche d'un dérivé à lire tout l'article de la racine avant de retrouver l'unité lexicale qu'il cherche. Malgré son extrême complexité, l'arrangement phonémique non grammatical de al-Khalil sera adopté, avec quelques variantes toutefois, dans nombre de dictionnaires arabes.

---

<sup>14</sup>Il existe en fait deux ordres alphabétiques reconnus en arabe: l'ordre alif-bâ'-jîm, qui est utilisé surtout lorsque les lettres sont employées avec une valeur de chiffres, dans une numérotation, et l'ordre établi par Nasr ibn 'Assim al-Laythî, qui regroupe les lettres qui sont semblables du point de vue de la forme graphique et qui se différencient par des points diacritiques. Mais ce deuxième ordre ne s'est répandu qu'à la fin du huitième siècle. (Adnan al-Khatîb, 1994, p. 25; Haywood, 1960, p. 37).

<sup>15</sup>Les lettres faibles sont les trois voyelles longues alif, wâw et yâ', et la lettre hamza.

On attribue à al-Jawharî<sup>16</sup> l'invention de l'arrangement selon la rime<sup>17</sup>, qui va remplacer l'arrangement non grammatical. L'arrangement selon la rime consiste à classer les entrées par ordre alphabétique suivant leur radicale finale. C'est dans le *Sihâh*, dictionnaire qui deviendra le dictionnaire arabe standard<sup>18</sup>, que al-Jawharî utilise ce système, abolissant ainsi le classement des radicaux suivant le nombre de leurs lettres. Après la dernière radicale, al-Jawharî se base dans son classement sur la première radicale, puis sur la radicale intermédiaire. Cet arrangement devait, selon certains, permettre aux poètes de trouver des mots qui riment avec un mot déterminé (Haywood, 1960, p. 71-72). Mais comme Haywood le fait remarquer, cet arrangement est en pratique inutile pour le poète: les rimes arabes ne dépendant pas seulement de la dernière consonne, les poètes devaient parcourir tous les articles des racines se terminant par la lettre voulue pour retrouver un mot qui rimerait avec ce qu'ils cherchent et qui aurait le sens souhaité. Mais si cet arrangement était inutile pour le poète en quête de rimes, il était par contre utile à l'usager ordinaire: le *Sihâh* est, selon Haywood, le premier dictionnaire arabe à être arrangé selon un système simple, facile à utiliser pour un usager qui ne serait pas un expert de la langue (Haywood, 1960, p.70). Ce système sera employé dans le monde arabe jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>16</sup>Abû Nasr Isma'îl ibn Hammâd al-Fârâbî al-Jawharî, lexicographe et calligraphe renommé, né à Fârâb (Otrar), en Transoxiane, décédé vers l'année 1007.

<sup>17</sup>L'arrangement selon la rime a été utilisé avant al-Jawharî par son oncle maternel, Abû Ibrâhîm Ishâq ibn Ibrâhîm al-Fârâbî, dans un vocabulaire intitulé *Diwân al-adab*, mais comme arrangement secondaire. L'arrangement principal était fait selon le type des racines (Haywood, 1960, p. 69).

<sup>18</sup>Ce dictionnaire a conservé une place prééminente pendant près de 300 ans avant d'être supplanté par le *Qâmûs* et le *Lisân al-'arab* [la langue des Arabes].

Ce qu'on appelle l'arrangement moderne a été introduit dès la fin du X<sup>e</sup> siècle par un grand lexicographe, ibn Fâris<sup>19</sup>, dans ses deux dictionnaires *al-Mujmal fi al-lugha* [la totalité de la langue] et *Maqâ'yis al-lugha* [les mesures de la langue]. Les entrées, toujours constituées par les racines des UL, sont classées en chapitres suivant l'ordre alphabétique de leur lettre initiale, et en sections suivant le nombre de leurs lettres. La particularité de l'arrangement de ibn Fâris, c'est que ce dernier se représentait les lettres de l'alphabet comme formant la circonférence d'un cercle autour duquel on ne pouvait se mouvoir que dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour classer les entrées de racines bilitères commençant par la lettre **râ'**, par exemple, il ne pouvait revenir directement aux racines dont la deuxième lettre serait le **alif**, première lettre de l'alphabet. Il devait passer aux racines commençant par **râ'** dont la deuxième lettre serait **zayn**, la lettre qui suit le **râ'** dans l'alphabet, et ainsi de suite jusqu'à revenir à **râ'-alif**, et de là à **râ'-dhâl**<sup>20</sup> (Haywood, 1960, p.100).

Notons que l'arrangement moderne a longtemps été limité aux vocabulaires religieux, et a mis du temps avant de s'implanter dans la lexicographie générale, où l'arrangement selon la rime était bien ancré. L'arrangement moderne introduit par al-Jawharî s'est développé au fil des ans pour donner naissance au véritable arrangement moderne, qui consiste à classer les entrées selon les racines, par ordre alphabétique

---

<sup>19</sup>Abû I-Ḥusayn Aḥmad ibn Fâris al-Râzî ibn Zakarîyya, né en Perse, décédé en l'an 1000. Il est l'auteur de divers écrits religieux, d'un traité philologique et de deux dictionnaires majeurs, *al-Mujmal fi al-lugha* et *Maqâ'yis al-lugha* (Haywood, 1960, p. 99).

<sup>20</sup>Pour faciliter la compréhension de cet arrangement à nos lecteurs non arabophones, nous donnons ici les lettres de l'alphabet arabe telles qu'elles se suivent dans l'alphabet, selon l'ordre visé ici et qui est celui établi par Nasr ibn 'Assim al-Laythî (voir note 14). Pour plus de clarté, seules les lettres qui figurent dans l'exemple ci-dessus sont en caractères gras: **alif**, **bâ'**, **tâ'**, **thâ'**, **jîm**, **ḥâ'**, **khâ'**, **dâl**, **dhâl**, **râ'**, **zayn**, **sîn**, **shîn**, **ṣâd**, **dâd**, **ṭâ'**, **zâ'**, 'ayn, ghayn, fâ', qâf, kâf, lâm, mîm, nûn, hâ', wâw, yâ' .

suivant chacune des radicales, en commençant par la première et en terminant par la dernière. C'est dans *Asās al-balāgha* [les bases de la rhétorique] de Al-Zamakhsharī<sup>21</sup> que l'on retrouve l'arrangement moderne dans son intégralité. Cet arrangement est toujours utilisé aujourd'hui.

Toutefois, conscients de la difficulté que peut représenter cet arrangement pour l'usager, qui a parfois de la difficulté à retrouver la racine dont est issue l'UL qu'il souhaite chercher dans le dictionnaire, certains lexicographes ont adopté dans des dictionnaires récents un arrangement simplifié, en introduisant dans leur nomenclature les formes dérivées. Ces dernières ont donc leur place comme entrées au même titre que les racines. L'avantage, pour l'usager, est qu'il n'a plus à dépouiller les dérivés des éléments qui ont été ajoutés à la racine pour retrouver celle-ci; il peut chercher directement, parmi les entrées, l'UL qui l'intéresse. Ce système, qualifié par certains lexicographes arabes d'arrangement alphabétique pur, ne fait pas l'unanimité: nombre de lexicographes et de linguistes pensent en effet que ce classement ne convient pas à la nature de la langue arabe, qui est une langue dérivationnelle constituée par des familles d'UL qu'il ne faut pas séparer, car ceci nuit à l'unité de la langue (Darwish, 1956, p. 158). Citons, parmi les dictionnaires qui ont adopté ce système, les trois dictionnaires suivants: *al-Ra'id* [le pionnier] (1965) *al-Munjid al-i'dādī* [l'aide élémentaire] (1969), destiné aux écoliers, *al-Munjid al-abjadī* [l'aide alphabétique] (1967).

---

<sup>21</sup>Abū I-Qāsim Maḥmūd ibn 'Umar al-Zamakhsharī (1075-1144) est l'auteur d'un commentaire coranique, d'un dictionnaire géographique et de deux dictionnaires plutôt substantiels, *al-Fā'iḳ fī ḡharīb al-Ḥadīth* [le livre des mots rares et exceptionnels du *Ḥadīth*], et *Asās al-balāgha*.

Les dictionnaires monolingues se divisent, indépendamment de l'arrangement qu'ils adoptent, en deux grandes catégories: dictionnaires anciens et dictionnaires modernes.

#### 1.4 Caractéristiques des dictionnaires monolingues anciens et modernes

Les dictionnaires arabes monolingues anciens, compilés entre le VIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, sont considérés comme des ouvrages de taille par les Arabes et les orientalistes et bénéficient, dans leur majorité, d'un certain prestige<sup>22</sup>.

Ces dictionnaires anciens présentent des traits communs que nous allons développer dans ce qui suit, en nous basant en partie sur les résultats d'une étude d'articles faite par Haywood sur huit de ces dictionnaires (Haywood, 1986, p. 107-113). Les traits marquants de ces dictionnaires seront abordés des points de vue du contenu de l'introduction, de l'usager, de la nomenclature et de la nature des informations données dans les articles: définitions, exemples, sources.

Les introductions des dictionnaires anciens, généralement très longues, constituent des documents précieux qui renseignent sur l'histoire de la lexicographie arabe, comme

---

<sup>22</sup> Parmi les dictionnaires anciens, nous pouvons citer:

- *Kitāb al-'ayn*, de al-Khāḥilī (VIII<sup>e</sup> s) [le livre de la lettre 'ayn]
- *Kitāb al-jamhara fī al-luġha*, de Ibn Durayd (IX<sup>e</sup> s) [le livre de l'intégralité de la langue]
- *Al-kitāb al-bārī fī al-luġha*, de al-Qālī (X<sup>e</sup> s) [le livre excellent de la langue]
- *Tahdhīb al-luġha*, de al-Azharī (X<sup>e</sup> s) [la rectification de la langue]
- *Mukhtaṣar al-'ayn*, de al-Zubaydī (X<sup>e</sup> s) [l'abrégé de *al-'ayn*]
- *Al-Muḥīṭ fī al-luġha*, de Ibn 'Abbād (X<sup>e</sup> s) [l'ensemble de la langue]
- *Tāj al-luġha wa ṣiḥāḥ al-'arabiyya*, de al-Jawharī (X<sup>e</sup> s) [la couronne de la langue et la correction en arabe]
- *Maqāyīs al-luġha*, de Ibn Fāris (XI<sup>e</sup> s) [les mesures de la langue]
- *Al-Muḥkam wal-muḥīṭ al-a'zam*, de Ibn Sīda (XI<sup>e</sup> s) [le grand dictionnaire exhaustif et précis]
- *Lisān al-'arab*, de Ibn Manzūr (XIII<sup>e</sup> s) [la langue des Arabes]
- *Al-Qāmūs al-muḥīṭ*, de al-Fīrūzabādī (XIV<sup>e</sup> s) [l'océan environnant]
- *Tāj al-'arūs*, de al-Zabīdī (XVIII<sup>e</sup> s) [la couronne de la fiancée]

l'introduction de *Tahdhīb al-lughā* [la rectification de la langue] de al-Azharī<sup>23</sup>, qui comprend une histoire critique de la lexicographie jusqu'à l'époque de son auteur et une évaluation des lexicographes qui l'ont précédé.

Pour ce qui est des usagers, les dictionnaires anciens sont, pour la plupart, destinés aux érudits, aux experts de la langue. Le *Sihāh* est le premier des dictionnaires anciens à s'adresser au grand public (Haywood, 1960, p. 70), suivi par le *Qāmūs*, dont le but, indiqué dans l'introduction, est d'être accessible aux étudiants (Haywood, 1960, p. 85).

Quel que soit l'arrangement adopté dans les différents dictionnaires, leur nomenclature se compose uniquement de racines, et n'inclut pas les formes dérivées. On remarque au niveau de la nomenclature une tendance quasi généralisée à l'exhaustivité, les lexicographes cherchant à répertorier toutes les racines de la langue. Al-Khalīl, le tout premier, s'est fixé comme but de relever dans *Kitāb al-'ayn* (VIII<sup>e</sup> siècle) toutes les racines de la langue; son exemple a été suivi par les auteurs et compilateurs de dictionnaires généraux. Cette tendance a entraîné la compilation de dictionnaires pour la plupart volumineux, comme le *Lisān al-'arab* [la langue des Arabes] (XIII<sup>e</sup> siècle) et *Tāj al-'arūs* [la couronne de la fiancée] (XVIII<sup>e</sup> siècle). Ce dernier demeure, jusqu'à aujourd'hui, l'ouvrage le plus exhaustif de la lexicographie arabe (Haywood, 1960, p. 89).

Les définitions auxquelles ont recours les lexicographes dans ces dictionnaires sont de quatre types différents (Haywood, 1986, p. 110). Premièrement, on relève la définition par antonyme ou synonyme, couramment employée et très prisée. Dans le *Qāmūs*, par

---

<sup>23</sup>Abū Manṣūr Muḥammad Abū Aḥmad ibn al-Azhar al-Azharī al-Harawī (895-981), philologue et lexicographe. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages religieux et de philologie, et d'un dictionnaire, *Tahdhīb al-lughā* (Haywood, 1960, p. 53-54).

exemple, les définitions par synonyme abondent (Lane, 1984, p.xxii). Deuxièmement, l'on peut noter les définitions qui consistent en une explication plus longue et plus précise qu'une définition par synonyme ou antonyme. Ces définitions, utilisées parfois dans les dictionnaires relativement peu volumineux, ont surtout leur place dans les dictionnaires plus exhaustifs, et particulièrement le *Lisân al-'arab*. Un troisième type de définition est la définition par implication, dans laquelle le sens est suggéré de plusieurs façons différentes: le lexicographe peut donner par exemple le sujet d'un verbe, pour permettre à l'usager de déduire le sens de ce verbe, ou un contexte. Le quatrième type, enfin, est ce que l'on pourrait appeler la non-définition: les UL courantes, dont le sens ne devrait pas, à priori, poser de problème de compréhension, sont accompagnées de la mention *ma'rûf*, qui signifie «connu» en arabe<sup>24</sup>.

Les exemples sont tous des citations tirées de sources faisant autorité. L'on ne retrouve pas d'exemples forgés par les compilateurs eux-mêmes. Ceux-ci vont puiser dans le *Coran*, le *Hadith* et la poésie de quoi illustrer un sens ou un usage particulier, ou de quoi attester l'existence d'une UL. L'examen des exemples ne va pas sans une étude de leurs sources, la valeur de l'exemple étant fonction de la source dont il provient. Le *Coran* représente la plus haute autorité, en matière de grammaire et d'attestation de l'existence et de la signification des UL (VIII<sup>e</sup> siècle), suivi par la poésie, la poésie de l'ère préislamique et du premier siècle de l'hégire tout particulièrement. Les Arabes du désert constituent eux aussi une source d'information, mais pas tous. Pour être digne de confiance, l'informateur devait faire partie de la descendance de certaines tribus qui, croyait-on, avaient préservé

---

<sup>24</sup>Lane (1984, p. xxii) fait remarquer que ce qui était connu à l'époque a souvent cessé de l'être depuis longtemps.

le caractère pur de la langue arabe (Haywood, 1960, p. 31). Haywood (1960, p. 32) relève également, parmi les différents types d'exemples, des proverbes et des citations de grammairiens et lexicographes.

Les dictionnaires arabes anciens se caractérisent par leur purisme. Dans leur souci de conserver la pureté de la langue arabe, les premiers lexicographes ont écarté de leurs dictionnaires les UL étrangères. Al-Khalīl, par exemple, avait établi des méthodes phonémiques permettant de certifier que certaines UL n'étaient pas d'origine arabe (Haywood, 1960, p. 31). Il a donc exclu de son dictionnaire, sur cette base, des UL étrangères repérées à l'aide de ces méthodes (Haywood, 1960, p. 31). Al-Fīrūzabādī<sup>25</sup>, lui, a choisi de conserver les UL lexicales étrangères, mais en les intégrant sous des racines arabes hypothétiques, comme s'il s'agissait d'UL arabes. Haywood note toutefois une évolution sur ce plan: les dictionnaires les plus récents parmi les anciens incorporent dans leur contenu le vocabulaire de la philosophie et des sciences, formé soit à partir de racines arabes, soit par des emprunts d'UL grecques ou d'autres langues. Il cite l'exemple du *Qāmūs* (XIV<sup>e</sup> siècle), qui comprend beaucoup de termes médicaux. Tous, cependant, ont une même préoccupation: la pureté de la langue.

La langue décrite dans les dictionnaires anciens est surtout la langue arabe classique, définie comme la langue «sortie de "l'immense enquête" des philologues, grammairiens et lexicographes" (surtout aux VIII<sup>e</sup> et IX siècles de notre ère), qui "s'appliquèrent, avec un zèle religieux, à reconstituer la langue arabe tout entière, en

---

<sup>25</sup>Majd al-Dīn Muḥammad ibn Ya'qūb al-Fīrūzabādī (1326-1414), lexicographe d'origine perse. Il est l'auteur de très nombreuses monographies, de commentaires religieux et du dictionnaire *al-Qāmūs al-muḥīṭ* (Haywood, 1960, p. 83-84).

prenant pour base le *Coran*, les *dits* de Muhammad et les parlers qu'ils considéraient comme les plus purs» (Pellat, cité par Monteil, 1960, p. 25). Mais les lexicographes font aussi parfois référence à des variétés dialectales particulières à différentes tribus, étant donné qu'il n'est pas rare que les variétés dialectales infiltrent la langue littéraire (Haywood, 1986, p.112).

Après une longue période de productivité en matière lexicographique, le monde arabe a connu, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, en raison de l'occupation ottomane, une période de stagnation, plongeant, selon l'expression de Aḥmad Shafīq al-Khaṭīb (1992, p.5), dans un sommeil profond qui a duré cinq siècles. Pendant toute cette période, un seul dictionnaire a été compilé, *Tāj al-'Arūs*, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la campagne de Napoléon en Égypte, que la Renaissance arabe commence, et vient mettre fin à ce long sommeil. Amorcée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, au Liban et en Syrie, avec l'arrivée des premières Missions, la Renaissance s'y accélère à partir de 1834, date de l'arrivée des missionnaires américains. La rivalité entre missionnaires français et missionnaires américains entraîne la création de nombreuses écoles, d'universités et d'imprimeries (Aḥmad al-Khaṭīb, 1992, p. 6). La vie culturelle, longtemps en veilleuse, reprend ses droits dans le monde arabe. Le Liban devient un grand centre d'activité lexicographique. Conscients des limites des dictionnaires anciens, qui ne répondent plus aux exigences de l'époque, la langue arabe ayant évolué et devant se montrer à la hauteur des derniers développements techniques et scientifiques, les lexicographes ressentent la nécessité d'insuffler du nouveau en matière de lexicographie.

De nouveaux dictionnaires voient le jour. Parmi eux, *Muḥiṭ al-muḥiṭ* [au-delà du *Muḥiṭ*] (1869), de Buṭrus al-Bustānī<sup>26</sup>, et *al-Munjid* [l'aide] (1908), de Lûis al-Ma'lûf<sup>27</sup>.

Les dictionnaires modernes se distinguent des anciens sur plusieurs plans.

En ce qui concerne la nomenclature, alors que les anciens optent tous pour l'entrée-racine, les plus modernes, eux, sont partagés. Ainsi, si la nomenclature de *al-Munjid* se compose de racines uniquement, celle de *al-Râ'id* de Jibrân Mas'ûd<sup>28</sup> compte également les formes dérivées, comme nous l'avons mentionné dans la section 1.3.

Une autre évolution peut être notée: les dérivés, lorsqu'ils figurent sous la racine, commencent à être classés dans les nouveaux dictionnaires suivant un système déterminé spécifié par le compilateur. Toutefois, ce système varie d'un dictionnaire à l'autre.

Des UL spécialisées sont intégrées dans les dictionnaires modernes, une des préoccupations majeures des lexicographes étant, compte tenu des progrès de la science, d'inclure dans leurs ouvrages le vocabulaire des sciences pour ne pas rester en marge du développement.

On voit apparaître dans les dictionnaires modernes des attestations des sens nouveaux acquis par certaines UL; les néologismes se voient accorder plus de place.

---

<sup>26</sup>Buṭrus al-Bustānī (1819-1883), écrivain libanais. Il a fondé, avec son fils, quatre journaux qui ont fait sa renommée. Il a rédigé deux dictionnaires, *Muḥiṭ al-muḥiṭ* et *quṭr al-muḥiṭ* [une partie du *muḥiṭ*], le deuxième étant une version abrégée du premier.

<sup>27</sup>Lûis al-Ma'lûf (1869-1946), jésuite libanais. Son dictionnaire, *al-Munjid*, est considéré jusqu'à aujourd'hui comme le dictionnaire monolingue arabe moderne (Jalabert, 1985, p. 234-235).

<sup>28</sup>Jibrân Mas'ûd (1930-...), écrivain libanais et professeur de langue arabe. Auteur d'un dictionnaire, *al-Râ'id* et de plusieurs ouvrages littéraires, il est également le fondateur de la maison d'édition *al-ḥikma* (Ya'qûb, 1985, p. 172).

Enfin, les lexicographes tiennent davantage compte de l'utilisateur, puisqu'ils cherchent à lui faciliter la consultation des dictionnaires.

De façon générale, l'on peut dire qu'il y a eu toute une évolution entre les dictionnaires anciens et les nouveaux, même si certains de ceux qui se veulent nouveaux tiennent parfois plus de l'ancien que du moderne.

### **1.5 Des dictionnaires monolingues aux dictionnaires bilingues**

Dans toute cette activité lexicographique commencée au huitième siècle, le dictionnaire bilingue n'a occupé qu'une place marginale. En effet, dans l'empire musulman médiéval, les Arabes n'éprouaient pas la nécessité de compiler des dictionnaires bilingues, puisqu'ils imposaient leur langue comme langue de culte et de communication. Mais, avec la désagrégation de l'empire musulman, la situation a changé quelque peu, favorisant la naissance d'une lexicographie bilingue encore balbutiante. Inexistants jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle est apparu le premier dictionnaire arabe bilingue, les ouvrages lexicographiques arabes bilingues sont demeurés très rares jusqu'aux abords du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de ce moment, l'activité lexicographique arabe bilingue a connu un essor remarquable.

## CHAPITRE 2: LA LEXICOGRAPHIE ARABE BILINGUE

La lexicographie bilingue a fait une timide apparition dans le monde arabe à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, soit plus d'un siècle après la naissance de la lexicographie monolingue. Alors que l'activité lexicographique arabe monolingue qui a suivi la composition de *Kitâb al-'ayn* a été très intense, avant d'être mise en sourdine pendant les siècles de décadence<sup>1</sup>, l'activité lexicographique bilingue est demeurée très rare dans le monde arabe jusqu'aux abords du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir duquel la lexicographie arabe bilingue a connu un essor remarquable. On peut donc distinguer deux périodes dans l'histoire du développement de la lexicographie arabe bilingue: la première période s'étend sur neuf siècles, et va du IX<sup>e</sup> siècle, date du début de l'activité lexicographique bilingue chez les Arabes, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque qui correspond au début de la Renaissance arabe; la seconde période, elle, commence avec l'aube du XIX<sup>e</sup> et se poursuit jusqu'à nos jours.

### 2.1 Facteurs pouvant avoir entravé le développement de la lexicographie arabe bilingue

Étant donné que les Arabes étaient en contact, de par leur conquêtes, avec une multitude de peuples différents, l'on peut s'étonner que, pendant plusieurs siècles, ils n'aient pas accordé le même intérêt à la lexicographie bilingue qu'à la lexicographie monolingue. Ceci semble être dû essentiellement à trois facteurs: l'absence de difficultés

---

<sup>1</sup>La période de décadence s'étend de 1258, date de la prise de Bagdad par les Mongols, jusqu'en 1798, date qui marque le début de la Renaissance arabe.

de communication entre les Arabes et les peuples dominés, le peu d'intérêt porté aux langues des pays conquis et le caractère sacré de la langue arabe.

Les Arabes, au temps des empires omayyade et abbasside<sup>2</sup>, ne ressentaient pas le besoin de connaître la langue des peuples des régions conquises, puisqu'ils imposaient aux peuples qu'ils soumettaient à leur loi l'apprentissage de la langue arabe, et que c'était leur propre langue qu'ils employaient dans l'administration de leur empire. Ils n'éprouvaient donc pas de difficultés à communiquer avec les peuples dominés. Or, c'est souvent pour répondre à un besoin de communication que des dictionnaires bilingues sont mis au point. Comme ce besoin ne se faisait pas sentir chez les Arabes, il ne pouvait servir de stimulant à la lexicographie arabe bilingue.

De plus, les langues des peuples dominés se voyaient accorder peu d'attention, non seulement de la part des Arabes, qui les considéraient comme inférieures à la langue arabe, mais aussi de la part de l'élite de ces peuples. En effet, cette élite a eu tôt fait de maîtriser la langue arabe, et de prendre une part active à la vie littéraire, linguistique et lexicographique arabe, souvent au détriment de sa propre langue. En Perse, par exemple, le persan a longtemps été négligé après la conquête arabe, et les lexicographes s'y sont surtout occupés de lexicographie arabe monolingue, comme l'affirme Perry (1989, p. 2477):

For the first three centuries after the Arab conquest [...] the literary language [Arabic] of Muslim Iranian intellectuals throughout the Islamic world enjoyed a status analogous to that of Latin in the Christian West. Lexicography was accordingly in and of Arabic; several of the earliest monolingual Arabic dictionaries were the work of Iranians.

---

<sup>2</sup>Dynastie califienne au pouvoir de 750 à 1258. La dynastie tire son nom de son ancêtre *al-'Abbas*, l'oncle de Mahomet (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol. 1, p. 15).

Dans le cas du Liban, comme il fallait «savoir un minimum d'arabe pour les inévitables rapports avec le pouvoir politique [...]», et comme le passage d'une langue sémitique (l'araméen et le syriaque, variante de l'araméen) à une autre est facile, le peuple a fini par adopter la langue du nouveau pouvoir (Aucagne, 1991, p. 42-43). Le manque d'intérêt que les Arabes et les peuples conquis manifestaient pour les langues dominées et le fait que, dans certains cas, l'arabe ait pris la place de la langue de ces peuples pourraient donc avoir eu pour conséquence de ralentir le développement de la lexicographie arabe bilingue.

Enfin, le statut même de la langue arabe pourrait avoir retardé le développement de la lexicographie arabe bilingue. Nous avons vu que la langue arabe revêt aux yeux des Arabes un caractère sacré, puisque c'est la langue que Dieu a choisie pour s'adresser à son peuple. Elle est donc, de l'avis des Arabes, supérieure aux autres langues, comme le constate Meynet (1986, p. 100-101).

La langue arabe, langue du *Coran*, langue de Dieu, est [...] magnifiée au-dessus de toute autre: «Nous n'exagérons pas quand nous disons que notre langue est la plus riche, la plus abondamment dotée de significations humaines et de concepts très élevés en vers et en prose». Et qu'on ne s'y trompe pas: ce n'est pas là exagération épique ni manifestation de chauvinisme, mais bien affirmation théologique; c'est ce fameux *dogme* de la supériorité de la langue arabe (*faḍl al-'arabiyya*) si profondément ancré, en marge de toute évidence rationnelle, dans la conscience arabe. La langue arabe est par conséquent intraduisible [...]

Convaincus de la supériorité de leur langue, les Arabes ont concentré leur attention, dans les domaines linguistique et lexicographique, sur la langue arabe, seule digne d'être étudiée, ce qui a avantagé la lexicographie arabe monolingue au détriment de la lexicographie bilingue.

Dans une situation de puissance, de domination, considérant leur langue supérieure aux autres, les Arabes n'ont pas vraiment cherché à développer leur lexicographie

bilingue<sup>3</sup>. C'est d'ailleurs avec le début de la désintégration de l'empire et les mouvements de libération des peuples que l'on verra apparaître davantage de dictionnaires bilingues, dont beaucoup seront rédigés par des non-arabes. Dans l'Espagne arabe, la lexicographie bilingue s'est développée pour lutter contre l'influence de la langue arabe et aider à la conversion des musulmans au christianisme, lorsque les royaumes chrétiens du nord de l'Espagne ont commencé leur reconquête de l'Espagne musulmane<sup>4</sup> (Haywood, 1960, p.128). Le nombre de dictionnaires arabes bilingues restera donc très réduit avant le XIX<sup>e</sup> siècle, aussi bien dans l'Orient arabe que dans l'Espagne arabe. Certains de ces premiers dictionnaires ont survécu, d'autres ont disparu et peu d'informations sont disponibles à leur sujet. Les plus importants - du moins parmi ceux qui ont survécu et qui nous sont connus - seront abordés dans la section qui suit.

## **2.2 Premiers dictionnaires arabes bilingues**

Dans l'Orient arabe, le premier dictionnaire bilingue comprenant la langue arabe a vu le jour à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. C'est un dictionnaire syriaque-arabe<sup>5</sup> rédigé par un lexicographe syriaque Bar 'Alî, sur la base d'un dictionnaire grec-syriaque compilé par

---

<sup>3</sup>Il ne s'agit toutefois pas de suggérer ici que les Arabes avaient sciemment décidé de ne composer que peu de dictionnaires bilingues pour se consacrer aux dictionnaires monolingues, mais plutôt de montrer qu'ils n'éprouvaient pas le besoin d'en rédiger.

<sup>4</sup>Amorcée en 1085, avec la prise de Tolède, l'ère des reconquêtes commencera vraiment à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle se poursuivra jusqu'en 1492, date de la prise de Grenade, dernier État musulman d'Espagne, par Ferdinand et Isabelle de Castille.

<sup>5</sup>Haywood note l'existence de ce dictionnaire, mais le classe dans la catégorie de la lexicographie syriaque, et non avec la lexicographie arabe (Haywood 1960, p. 122).

Hunayn ibn Ishâq<sup>6</sup> au IX<sup>e</sup> siècle et augmenté par Zacharie de Mery (Haywood, 1960, p.122). Dans le dictionnaire de Bar 'Alî, les entrées syriaques sont suivies de leurs équivalents en arabe et de définitions en arabe, et occasionnellement, en syriaque. Plus tard, au XI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, un vocabulaire syriaque-arabe, *Kitâb at-turjumân fi ta'fîm lughat as-suryân* [le livre du traducteur destiné à l'enseignement de la langue des Syriens] est rédigé par Elias bar Shînâya (Collison, 1982, p. 49).

La production de ces ouvrages lexicographiques semble être liée au mouvement de traduction commencé au IX<sup>e</sup> siècle à Bagdad et qui a conduit à la transmission du savoir des Grecs aux Arabes. Comme le passage du grec à l'arabe se faisait souvent par l'intermédiaire du syriaque, il était tout naturel que ce mouvement de traduction donne naissance à des dictionnaires bilingues syriaque-arabe. Pourtant, le nombre de ces derniers est demeuré réduit, malgré l'importance du mouvement de traduction, probablement du fait que les ouvrages traduits appartenaient surtout à des domaines spécialisés.

---

<sup>6</sup>Abû Zayd Hunayn ibn Ishâq al-'Ibâdî (808-873), un des grands traducteurs du monde arabe, «le plus important transmetteur de la science des Grecs aux Arabes». Il a grandement marqué le mouvement de traduction au IX<sup>e</sup> siècle. Il a traduit, entre autres, des oeuvres de Platon et d'Aristote, ainsi que des oeuvres de Galien. Il est le premier à avoir traduit le *Nouveau Testament* en arabe (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol.3, p. 598-599).

<sup>7</sup>Collison (1982, p. 49) relève l'existence d'un glossaire latin-arabe rédigé plus tôt, au X<sup>e</sup> siècle, et qui serait paru à la même période que le *Sihâh* de al-Jawharî. Mais nous n'avons pas d'informations au sujet de ce glossaire.

Au XI<sup>e</sup> siècle toujours, apparaît le premier dictionnaire turc-arabe, *Dîwân lughat al-turk* [livre de la langue des Turcs] rédigé par al-Kashgharî<sup>9</sup>, et dédié au calife de Bagdad<sup>9</sup>. Le dictionnaire a pour but d'aider les Arabes à apprendre le turc. Dans son introduction, l'auteur cherche donc à convaincre les Arabes de l'utilité d'apprendre cette langue. Selon Haywood (1991-b, p. 3086), il va même jusqu'à utiliser la religion pour arriver à ses fins, n'hésitant pas à citer, pour appuyer ses arguments, une tradition orale du prophète, probablement forgée de toutes pièces, qui prévoyait que les Turcs allaient exercer une influence politique durable<sup>10</sup>, et que, par conséquent, il était dans l'intérêt des Arabes d'apprendre leur langue. Comme ce dictionnaire était destiné aux Arabes, les définitions y sont données en arabe, et son auteur «[...] adopte délibérément les procédés de la grammaire et de la lexicographie arabes dans la description de son matériel lexicographique». (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol. 4, p. 728). L'arrangement de cet ouvrage trahit donc l'influence des auteurs de dictionnaires arabes monolingues, en particulier de al-Khalîl: le dictionnaire est en effet divisé en livres selon le nombre de lettres des racines et selon leur nature phonétique, et dans chaque livre, noms et verbes sont étudiés dans des sections séparées (Haywood, 1991-b, p. 3086).

---

<sup>9</sup>Mahmûd ibn al-Hasan ibn Muḥammad al-Kashgharî, savant et lexicographe turc du XI<sup>e</sup> siècle. Son ouvrage, *Dîwân lughat al-turk*, est d'une grande importance pour l'étude des langues turques (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol. 4, p. 727).

<sup>10</sup>Les différentes sources consultées ne s'entendent pas sur la date de parution de cet ouvrage: 1032 selon Haywood (1991-b, p. 3086), 1074 selon l'*Encyclopédie de l'Islam* (1960, p. 548). C'est ce dictionnaire que Haywood (1991-b, p. 3086) considère comme le premier dictionnaire bilingue chez les Arabes. Il fait donc remonter le début de la lexicographie arabe bilingue au XI<sup>e</sup> siècle, soit trois siècles après le premier dictionnaire arabe monolingue.

<sup>10</sup>Aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, on assiste à une poussée du pouvoir turc. Les Turcs ne sont plus de simples mercenaires entrés dans la garde du califat; ils gouverneront dans certaines parties de l'empire (Elisséeff, 1977, p. 183).

Si le dictionnaire turc-arabe de al-Kashgharî était destiné à apprendre le turc aux Arabes, le premier dictionnaire arabe-persan à avoir survécu<sup>11</sup>, *Muqaddimat al-adab* [introduction à la littérature], oeuvre de al-Zamakhsharî (1075-1144), vise plutôt à aider les Iraniens à apprendre l'arabe (Haywood, 1991-b, p. 3086). Son arrangement est très complexe, al-Zamakhsharî utilisant dans un seul et même dictionnaire les divers types de classement connus par les Arabes<sup>12</sup>. Les noms, verbes et particules sont traités dans des parties séparées. Dans la partie noms, le classement se fait par thèmes: le temps, le ciel, la terre, l'eau, les plantes etc. (Haywood, 1960, p. 118). Dans la partie verbes, les entrées sont classées selon le nombre de lettres des racines, la nature des verbes et la rime (Haywood, 1960, p.118-119)<sup>13</sup>. Les UL arabes sont traduites de façon succincte en persan.

Dans l'Espagne arabe, trois dictionnaires arabes bilingues rédigés entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> ont survécu (Haywood, 1991-b, p. 3087). Le premier, le *Glossarium Latino-Arabicum*, a été compilé au XI<sup>e</sup> siècle (Haywood, 1960, p. 128). C'est un dictionnaire général arabe-latin dans lequel les entrées sont classées par ordre alphabétique et qui comprend un bon nombre d'UL courantes. Le second, intitulé *Vocabulista in Arabica*, a été composé vers 1275 par Raymond Martin<sup>14</sup>. Il s'agit d'un dictionnaire bidirectionnel, arabe-castillan et

---

<sup>11</sup>Browne, cité par Haywood (1960, p. 107), mentionne que al-Zawzânî (décédé en 1093) aurait compilé deux dictionnaires arabe-persan qui n'auraient pas survécu. Si ces dictionnaires ont réellement existé, ils précèdent donc le dictionnaire de al-Zamakhsharî.

<sup>12</sup>Venant de al-Zamakhsharî, l'emploi d'un arrangement aussi complexe peut sembler curieux, si l'on songe que c'est lui qui, après Ibn Fâris, a vraiment introduit l'arrangement alphabétique moderne dans la lexicographie arabe, dans *Asâs al-balâgha*. Comme nous n'avons pas la date exacte de la rédaction de ces dictionnaires, nous pouvons supposer que ce dictionnaire arabe-persan a précédé *Asâs al-balâgha*.

<sup>13</sup>Haywood (1960, p. 119) et les autres sources consultées ne mentionnent pas l'ordre suivi dans la partie consacrée aux particules.

<sup>14</sup>Célèbre théologien et philosophe catalan, qui s'est consacré à la conversion des musulmans d'Espagne (Dozy, 1881, p. x).

castillan-arabe (Haywood, 1960, p. 128). Le troisième, enfin, *Vocabulista Aravigo en Letra Castellana*, dictionnaire arabe-castillan publié en 1505, a été rédigé par Pedro de Alcalá après la conquête de Grenade, à la demande de l'archevêque de Grenade, Ferdinand de Talavera, afin d'aider l'Église dans son oeuvre de conversion des musulmans d'Espagne au christianisme (Dozy, 1881, p. x). A la différence des autres dictionnaires bilingues cités, les UL arabes y figurent en caractères latins plutôt qu'en caractères arabes. En outre, c'est l'arabe parlé à Grenade au XV<sup>e</sup> siècle qui y est décrit (Haywood, 1960, p. 129), et non la langue arabe littéraire<sup>15</sup>.

Les premiers dictionnaires arabes bilingues, à l'exception des dictionnaires d'Espagne, ont subi l'influence de la lexicographie arabe monolingue en ce qui concerne l'arrangement de leurs entrées, ce qui aboutit à un arrangement pour le moins complexe. Les dictionnaires qui suivront vont s'inspirer eux aussi de la lexicographie arabe monolingue, mais autrement: ils prendront pour base les oeuvres majeures de la lexicographie arabe ancienne, mais en en simplifiant l'arrangement. Les dérivés seront classés sous les racines selon un système bien déterminé conçu par le compilateur du dictionnaire, système qui peut différer d'un dictionnaire à l'autre, mais qui n'en reste pas moins appliqué de façon rigoureuse dans une même oeuvre.

Le premier à avoir emprunté cette voie est Jacobus Golius<sup>16</sup>, considéré comme le «fondateur de la lexicographie arabe en Europe» (Haywood 1960, p. 123). Son oeuvre, le

---

<sup>15</sup>En effet, c'est cette langue parlée qui est à éradiquer, pour les autorités chrétiennes, puisque c'est celle que les gens emploient dans leur vie quotidienne.

<sup>16</sup>Savant hollandais, né à la Haye en 1596, mort à Leyde en 1667. Professeur d'arabe à Leyde, il a publié un dictionnaire arabe-latin en 1663 (*La Grande Encyclopédie*, 1886, vol. 18, p. 1178-1179).

*Lexicon Arabico-Latinum*, publié en 1653, constitue un tournant décisif dans le domaine de la lexicographie arabe bilingue. Innovateur, Golius sera le premier à classer les dérivés des racines selon un ordre précis, qu'il spécifie dans l'introduction de son dictionnaire. Celle-ci, plutôt substantielle, comprend, outre une liste des divers types de dérivés verbaux, une énumération des sources consultées, dont un certain nombre de dictionnaires, ainsi que le *Coran*, quelques oeuvres littéraires et des vocabulaires bilingues obscurs comprenant deux des langues suivantes: arabe, persan, turc (Haywood 1991-b, p. 3087). Basé en particulier sur le *Sihâh* de al-Jawharî, le *Lexicon Arabico-Latinum* est caractérisé, comme sa source principale, par sa concision. D'une grande utilité pour la compréhension de la langue de la littérature classique et du *Coran* (Haywood 1991-b, p. 3087), cet ouvrage est demeuré la référence par excellence pendant près de deux siècles, avant d'être supplanté par le *Lexicon Arabico-Latinum* de Freytag<sup>17</sup>.

La domination ottomane, qui s'affirme sur le monde arabe à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, met un frein à la vie intellectuelle et culturelle arabe, entraînant un arrêt de l'activité lexicographique. La lexicographie arabe bilingue, déjà peu productive, s'éteint pendant les premiers siècles de l'occupation ottomane. Toutefois, son long sommeil va prendre fin avec le début du mouvement de Renaissance arabe.

---

<sup>17</sup>Georg Wilhelm Friedrich Freytag (1788-1861), orientaliste allemand. Il étudie l'arabe à Paris, et publie un recueil de *Proverbes arabes*. On lui doit surtout le *Lexicon arabico-latinum* (*La Grande Encyclopédie*, 1886, vol. 18, p. 164-165).

### **2.3 Dictionnaires arabes bilingues de la Renaissance arabe à nos jours**

Après une longue période peu productive en dictionnaires bilingues, l'activité lexicographique arabe bilingue prend donc son essor à partir de la Renaissance arabe, dont le point de départ est, pour les historiens arabes, l'expédition de Napoléon en Égypte, en 1798 (El-Samir, 1972, p. 301).

Trois facteurs principaux sont à l'origine de cet essor: (a) une prise de conscience des Arabes, (b) le mouvement orientaliste et (c) les besoins de communication nés de la colonisation.

#### **(a) Une prise de conscience des Arabes**

L'expédition de Napoléon a permis aux Arabes de sortir de la torpeur dans laquelle l'occupation ottomane les avait plongés, et de s'ouvrir à la civilisation occidentale. Napoléon, en effet, était accompagné lors de sa campagne d'Égypte par des ingénieurs, des physiciens, des géologues, des astronomes, des historiens, des philosophes et des journalistes qui ont introduit dans l'Orient arabe la pensée scientifique française (Salem, 1972, p. 458). Cette ouverture sur l'Occident fait prendre conscience aux Arabes du retard qu'ils ont accumulé dans le domaine des sciences, et par conséquent sur le plan linguistique, la langue arabe n'ayant pas de termes pour désigner les nouveaux concepts scientifiques. La volonté des Arabes de combler leur retard linguistique et technologique et de prendre connaissance des ouvrages scientifiques publiés en Europe fait naître un important mouvement de traduction, qui s'accompagne de la rédaction d'un grand nombre de dictionnaires bilingues, dont beaucoup de dictionnaires spécialisés. À titre indicatif, nous reprenons les chiffres avancés par Al-Khaṭīb (1992, p. 14): le nombre de dictionnaires

arabes bilingues publiés entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1980 s'élève à 570, près de la moitié d'entre eux étant constituée de dictionnaires généraux. Parmi ces derniers, 45 ont le français comme autre langue, et 60 l'anglais.

#### (b) Le mouvement orientaliste

Comme la prise de conscience des Arabes, le mouvement orientaliste<sup>18</sup> a, lui aussi, constitué un facteur important dans le développement de la lexicographie arabe bilingue<sup>19</sup>. En effet, mûs par leur intérêt pour l'Orient, l'Islam et la langue arabe, les orientalistes se sont mis en devoir de compiler des dictionnaires bilingues où les langues décrites sont leur propre langue (anglais, français, italien, allemand ou autre) jointe à l'arabe. Les missionnaires ont eux aussi entrepris de rédiger des dictionnaires bilingues incluant l'arabe et leur langue natale. Signalons particulièrement le rôle des missionnaires jésuites qui ont donné au Liban de nombreux lexicographes, dont les Révérends Pères Belot<sup>20</sup> et Cuche<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup>Le mot orientaliste désigne les Occidentaux - peintres, écrivains ou autres - qui tirent leur inspiration de l'Orient, ainsi que les spécialistes occidentaux des langues et cultures orientales, censés «détenir une connaissance réelle et profonde d'une ou de plusieurs cultures orientales et se consacrer à l'étude des langues et cultures orientales du passé et du présent, ainsi qu'à d'autres phénomènes culturels dans les domaines de l'art et de l'archéologie». Le mouvement orientaliste a donné naissance à de nombreuses publications: livres d'histoire, études orientales ou islamiques, dictionnaires... Du fait de ce mouvement, de nombreuses institutions d'enseignement des langues orientales ont été fondées, comme l'École spéciale des langues orientales (Paris, 1795) (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol. 7, p. 736-754).

<sup>19</sup>Les orientalistes, notons-le, ont non seulement favorisé le développement de la lexicographie arabe bilingue, mais ont également participé au renouveau de la lexicographie monolingue.

<sup>20</sup>Le père Jean-Baptiste Belot s.j (1822-1904) entre dans la Compagnie de Jésus en 1842. En 1865, il est envoyé en Orient après avoir appris l'arabe en Algérie. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages en arabe et de deux dictionnaires, *al-farâ'id* (arabe-français) et le *Belot*, (français-arabe), il était également directeur de l'imprimerie Catholique de 1868 à 1898, puis directeur de la section arabe de 1898 à 1904 (Jalabert, 1987, p. 81).

<sup>21</sup>Le père Philippe Cuche (1818-1895) devient jésuite en 1843 et est envoyé en Orient la même année. Il est l'auteur d'un dictionnaire arabe-français, inspiré de l'oeuvre de Kazimirski, dans lequel il a inclus un grand nombre de mots et de locutions dialectales (Jalabert, 1987, p. 50).

### (c) Les besoins de communication nés de la colonisation

Avec la colonisation du Maghreb, amorcée à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les contacts directs entre les populations arabes colonisées et les colonisateurs européens engendrent un besoin de communication entre les deux parties, ce qui favorise la rédaction de dictionnaires arabes bilingues. De part et d'autre, des dictionnaires sont compilés en grand nombre.

Ce sont donc les contacts Orient-Occident qui, en entraînant une prise de conscience chez les Arabes et en créant des besoins de communication entre Européens et Arabes, ont permis de relancer l'activité lexicographique arabe bilingue.

Vu le nombre élevé de dictionnaires arabes bilingues produits depuis la Renaissance, notre attention sera centrée principalement sur les dictionnaires arabes bilingues comprenant le français et l'anglais. Les dictionnaires français-arabe et arabe-français seront étudiés dans une section à part, puisqu'ils constituent l'objet principal de notre recherche.

#### **2.3.1 Dictionnaires faits par des Européens**

Le développement de la lexicographie arabe bilingue a commencé par se faire surtout grâce aux orientalistes, avant que les Arabes eux-mêmes ne prennent la relève.

Les dictionnaires des orientalistes se basent, dans leur majorité, sur les grands dictionnaires arabes anciens, souvent sur un seul en particulier, mais sont adaptés de façon à convenir aux destinataires européens: les définitions sont traduites en latin ou en une des langues européennes modernes, (Haywood 1991-b, p. 3087), les entrées

réarrangées suivant un autre ordre. Mais si nombre d'entre eux ont pour objet l'arabe classique, d'autres, comme le dictionnaire de Wehr, décrivent l'arabe moderne.

Les dictionnaires bilingues d'arabe classique les plus communément cités, et qui jouissent d'un grand prestige, sont incontestablement les dictionnaires de Freytag et de Lane, que Haywood (1991-b, p. 3087) qualifie, avec le dictionnaire de Golius, d'oeuvres majeures.

Le *Lexicon Arabico-Latinum* de Freytag, publié entre 1830 et 1837, se compose de quatre volumes. Il a pour source principale le *Qâmûs* de al-Fîrûzâbâdi (*Encyclopédie de l'Islam*, 1960, vol. 4, p. 547). Ses définitions sont aussi concises que celles de Golius, mais il compte plus d'entrées (Haywood 1991-b, p. 3087). Il ne comprend toutefois pas d'exemples illustratifs, tout comme sa source le *Qâmûs*.

Le dictionnaire de Lane, *An Arabic-English Lexicon*, en huit volumes<sup>22</sup>, donne un plus grand nombre d'exemples que Freytag et des indications sémantiques plus complètes et plus précises que celles de ce dernier (Haywood 1991-b, p. 3088). Il est toutefois demeuré incomplet, l'auteur étant décédé avant de pouvoir l'achever. Le dictionnaire s'arrête donc à la racine **q-d-d**. Bien qu'inachevé, ce dictionnaire est considéré comme l'un des meilleurs dictionnaires de tous les temps (Haywood 1991-b, p. 3088), en raison du travail de recherche monumental effectué par son auteur, et de la qualité ainsi que de la quantité des informations données dans ses articles. L'importance qu'il revêt justifie que nous nous attardions quelque peu sur sa description. La source principale sur laquelle

---

<sup>22</sup>Le volume six a été publié en 1877, après la mort de Lane, les volumes sept et huit ont été réunis par le neveu de Lane, Stanley Lane-Poole, à partir des notes laissées par son oncle (Haywood, 1991, p.3088).

Lane s'est basé, est, comme il le mentionne dans sa préface, *Tāj al-‘arūs*, de al-Zabīdī. Mais il a également consulté un grand nombre d'autres sources, qu'il énumère et commente: on peut relever, entre autres, *al-Jamhara* de Ibn Durayd, *Lisān al-‘arab* et le *Qāmūs*. La préface du dictionnaire est longue et très intéressante: l'auteur y présente l'histoire de la langue arabe, une hiérarchisation des sources établie par les Arabes (Lane, 1984, p. x-xi), ainsi que les différents types de définitions employées dans les anciens dictionnaires arabes monolingues. Il y expose les difficultés qu'il a rencontrées dans la compilation de son dictionnaire, en particulier des difficultés de compréhension des explications données dans les anciens dictionnaires arabes monolingues. Toujours dans sa préface, Lane (1984, p. xxiv) explique l'arrangement qu'il a adopté, et qui est emprunté à Golius: les formes dérivées sont regroupées avec leurs racines, lesquelles constituent les entrées, classées par ordre alphabétique suivant l'ordre des radicales. Les UL arabisées sont placées sous des racines arabes, comme s'il s'agissait d'UL arabes dérivées de ces racines. Lane prend soin d'indiquer les variantes dialectales, même s'il lui sera reproché de ne pas avoir noté les UL spécifiques aux régions périphériques du monde arabe, spécialement à l'Espagne arabe et à l'Afrique du Nord. Le dictionnaire se limite toutefois aux racines communes, et laisse de côté les racines rares<sup>23</sup>. Il ne suffit donc pas comme outil de compréhension de toute la littérature classique (Haywood 1991-b, p. 3088). En outre, comme il exclut les UL et les sens post-classiques (Lane, 1984, p. xxvi), il ne convient pas pour l'étude de l'arabe du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (Haywood 1991-b, p. 3088).

---

<sup>23</sup>L'auteur s'étant rendu compte que la mort ne lui laisserait pas le temps de terminer l'oeuvre d'envergure qu'il s'était fixée, il avait divisé son travail en deux parties, la première devait étudier les racines communes, la deuxième les racines plus rares (Haywood, 1991-b, p. 3088).

Le dictionnaire de Hans Wehr, *A Dictionary of Modern Written Arabic* (1961), en revanche, relève le vocabulaire et la phraséologie de l'arabe écrit moderne, que l'auteur définit comme étant la langue de la prose (livres, périodiques, journaux) de tout le monde arabe, ainsi que la langue de la radio, de la télévision et des cérémonies religieuses et officielles (Wehr, 1979, p. vii). Les UL dialectales devenues courantes en arabe littéraire et qui ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre sont indiquées. L'arrangement suivi est un arrangement alphabétique selon les racines, mais les UL arabisées sont incorporées dans la nomenclature sans que leur soit attribuée une racine hypothétique (Wehr, 1979, p.xii). Les dérivés sont classés dans les articles selon un ordre bien défini indiqué dans l'introduction. Ce dictionnaire s'adresse à des usagers américains et anglais (Al-Badrî, 1986, p. 59). Sa particularité réside dans le fait qu'il est la traduction du dictionnaire arabe-allemand de Hans Wehr, le passage de l'allemand à l'anglais ayant été effectué par J.Milton Cowen (Wehr, 1979, p. vi). Il constitue, dans sa version arabe-allemande, l'un des rares dictionnaires arabes bilingues à être basé sur un corpus de textes.

Depuis le dictionnaire de Wehr, on a vu la parution d'autres dictionnaires bilingues, comme *The Concise Oxford English-Arabic Dictionary of Current Usage*, publié en 1982, qui s'adresse aussi bien aux arabophones qu'aux anglophones. Pour ses usagers anglophones, ce dictionnaire donne un nombre non négligeable d'informations sur la partie arabe. Ainsi, il accorde une attention particulière à l'indication de la vocalisation, pour lever tout doute quant à la prononciation des UL arabes. Il présente systématiquement les pluriels irréguliers des équivalents. En outre, pour rendre des mots ou des sens familiers, il donne des équivalents dialectaux. La publication de dictionnaires récents comme celui-ci montre bien que l'intérêt des Européens pour la langue arabe n'a pas diminué.

### 2.3.2 Dictionnaires faits par des Arabes

Les dictionnaires arabes bilingues rédigés par des Arabes sont assez nombreux, mais bien peu égalent en importance les dictionnaires des orientalistes. Pour ce qui est des dictionnaires arabes bilingues comprenant l'anglais, par exemple, il est difficile de trouver un dictionnaire qui rivaliserait avec les dictionnaires de Lane ou de Wehr. Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'existe pas de dictionnaire arabe bilingue fait par des Arabes qui soit digne d'intérêt. Beaucoup des dictionnaires que ces derniers ont produits sont d'ailleurs très appréciés des usagers et très utilisés.

Parmi les dictionnaires bilingues populaires et de dimension scolaire, mentionnons le dictionnaire de Yûhannâ Abkârius, le *English-Arabic Dictionary*, qui a pour objet l'arabe littéral. Publié à Beyrouth, en 1882, il est composé de 20 000 entrées (Collison, 1971, p.152).

Pour le côté arabe moderne, citons le *Elias' Modern Dictionary, Arabic-English*, très populaire (1913) (Al-Badrî, 1986, p. 59), qui est l'un des premiers dictionnaires arabes bilingues à avoir son équivalent dans l'autre direction, le *Elias' Modern Dictionary, English-Arabic*. Le *Elias' Modern Dictionary, Arabic-English* a été publié en 1922 en Égypte pour répondre aux besoins des anglophones qui apprennent l'arabe ainsi qu'à ceux des Arabes apprenant l'anglais (Al-Badrî, 1986, p. 59). L'arrangement y est mixte: les dérivés figurent dans la nomenclature - en petits caractères, mais ne disposent pas d'un article. Ils renvoient à l'article de leur racine, où l'on peut trouver les informations les concernant (Al-Badrî, 1986, p. 59). Les UL archaïques et rares sont délibérément omises (Al-Badrî, 1986, p. 59).

Enfin, signalons le *Al-Mawrid, a Modern English-Arabic Dictionary*, de Munîr Ba'albakî, publié en 1967, qui décrit, comme les dictionnaires de Elias, la langue arabe moderne. Le souci d'enrichir la langue arabe de termes techniques et scientifiques, un des facteurs ayant relancé la lexicographie arabe bilingue, est clairement apparent dans ce dictionnaire. Le lexicographe révèle en effet dans son introduction (Ba'albakî, 1984) avoir inclus dans son dictionnaire plusieurs milliers de termes arabes qu'il a créés lui-même, pour traduire des UL anglaises spécialisées, son but étant de prouver que la langue arabe est capable d'exprimer de nouveaux concepts et de refléter les progrès techniques et scientifiques.

Bien d'autres dictionnaires mériteraient encore d'être cités, mais il est certain que nous ne pouvons tous les énumérer dans ces pages. Nous nous limiterons donc aux dictionnaires arabes bilingues traités plus haut, qui suffisent à donner une idée globale des dictionnaires bilingues arabe et anglais. Cette idée se fera d'ailleurs plus précise avec le tableau qui sera brossé ci-après des dictionnaires français-arabe et arabe-français.

### **2.3.3 Dictionnaires français-arabe et arabe-français**

Des dictionnaires arabes bilingues, ce sont les dictionnaires comprenant le français qui nous intéressent surtout, et en particulier les dictionnaires français-arabe, qui constituent le coeur de notre étude.

Deux dictionnaires arabe-français se situant dans la tradition orientaliste retiennent l'attention de par le but un peu particulier qu'ils se sont fixé. Il s'agit des *Supplément aux*

*dictionnaires arabes*, de R. Dozy<sup>24</sup> (Leyde, 1881), et *Additions aux dictionnaires arabes*, de E. Fagnan<sup>25</sup> (Alger, 1923), que leurs auteurs ont rédigés pour compléter le *English-Arabic Lexicon* de Lane, aussi surprenant que cela puisse paraître de vouloir compléter un dictionnaire bilingue arabe-anglais par un dictionnaire arabe-français. En pratique, Dozy a composé sa nomenclature arabe à partir des UL que l'on ne retrouve pas dans Lane. Le dictionnaire de Dozy inclut les usages propres à l'Espagne arabe, Dozy étant d'ailleurs un spécialiste de l'histoire de l'Espagne arabe (Haywood, 1960, p. 126). Il comprend également des usages post-classiques. Le dictionnaire de Fagnan, paru après celui de Dozy, vient compléter ce dernier<sup>26</sup>. sa nomenclature est constituée des UL arabes qui ont échappé à Dozy, ainsi que des UL et des tournures de la langue parlée ou écrite d'Algérie, auxquelles s'ajoutent des UL et des tournures modernes.

Tandis que Dozy et Fagnan ne faisaient que compléter des dictionnaires bilingues existants, A. de Biberstein Kazimirski<sup>27</sup> et le père Belot ont, eux, compilé des dictionnaires «complets». Le *Dictionnaire arabe-français* de A. de Biberstein Kazimirski (1860) accorde, comme le dictionnaire de Fagnan, une certaine place à l'arabe dialectal du Maghreb. Il est

---

<sup>24</sup>Reinhart Dozy (1820-1883), orientaliste hollandais célèbre. Porté sur l'histoire et la philologie, il se consacre aux études orientales. Son oeuvre la plus connue est le *Supplément aux dictionnaires arabes* (*La Grande Encyclopédie*, 1886, vol. 14, p. 1039).

<sup>25</sup>Edmond Fagnan, orientaliste français né à Liège en 1846. Très doué pour les langues, il apprend le syriaque, l'arabe, le persan et l'hébreu, qu'il parvient à maîtriser très vite. Chargé du cours de littérature arabe et de littérature persane à l'École Supérieure des Lettres à Alger, il a de nombreuses publications à son actif (*La Grande Encyclopédie*, 1886, vol. 16, p. 1080).

<sup>26</sup>En voulant compléter le dictionnaire de Lane, Fagnan travaillait en effet sans le savoir sur le même projet que Dozy. Après la parution du dictionnaire de ce dernier, il a modifié son dictionnaire de façon à n'y inclure que les UL que l'on ne retrouve pas chez Dozy (Fagnan, 1994, p. v).

<sup>27</sup>A. de Biberstein Kazimirski, orientaliste polonais né en 1808. Il travaille pendant plusieurs années comme interprète à la légation française en Perse. On lui doit un dictionnaire français-polonais, un dictionnaire arabe-français, ainsi qu'un vocabulaire de marine et d'art militaire (*Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1886, vol. 9, p. 1173).

considéré comme plus exhaustif que le *Vocabulaire arabe-français* du père Belot (1883), qui, lui, fait plus de place au dialecte de Syrie. Dans ces deux dictionnaires, la nomenclature est composée des racines de la langue, les dérivés figurant dans les articles de la racine dont ils sont issus. L'arrangement y est alphabétique.

Pour ce qui est du côté français-arabe, il est à relever que le premier dictionnaire français-arabe a été rédigé par un Arabe, Ellious Bocthor<sup>28</sup>, traducteur de Napoléon au moment de l'expédition d'Égypte (Al-Khatib, 1992, p. 16). Ce dictionnaire, publié en 1828, après la mort de son auteur, est demeuré une référence très importante jusqu'à la publication du *Vocabulaire français-arabe* de Belot, en 1857. Il a été réimprimé en 1995 par la Librairie du Liban, qui expose les raisons de cette réimpression dans un mot de l'éditeur (Bocthor, 1995, p. iii): comme ce dictionnaire a été produit au début de la Renaissance, à la fin des siècles de décadence, sa publication coïncidait avec des changements politiques, économiques, sociaux et culturels très importants résultant de la campagne d'Égypte. Il a donc une importance historique incontestable, ainsi qu'une grande valeur linguistique.

Deux autres dictionnaires français-arabe célèbres de cette époque ont tous les deux été préparés par des Européens. Le *Vocabulaire français-arabe* du père Belot (1857) est une refonte du *Vocabulaire français-arabe*<sup>29</sup> du père Heury (Belot, 1952). Le père Belot développera son *Vocabulaire français-arabe* dans son *Dictionnaire français-arabe*, publié en 1890 et dont paraîtra une version abrégée pour les étudiants en 1892, reliée à l'essor

---

<sup>28</sup>Ellious Bocthor (1784-1821), Égyptien copte, traducteur de Napoléon pendant la campagne d'Égypte. Il quitte son pays avec le départ des troupes de Napoléon, et s'installe à Paris, où il enseigne l'arabe à l'Institut des Langues Orientales (Al-Khatib, 1992, p. 16).

<sup>29</sup>La troisième édition de ce dictionnaire date de 1885, mais nous ne connaissons pas la date de la première édition, dont s'est probablement servi le père Belot. Ce dictionnaire est de moindre envergure que le *Belot*. Des exemplaires en sont conservés à la Bibliothèque Orientale de Beyrouth.

de l'instruction publique. Ce *Dictionnaire français-arabe* sera à son tour entièrement refondu en 1952 par le père Nakhla<sup>30</sup> s.j., qui s'emploie, d'une part, à en supprimer les UL dialectales ou tombées en désuétude, et d'autre part à y ajouter des termes techniques et scientifiques dont l'intégration devient nécessaire pour que le dictionnaire soit à jour (Belot, 1952, préface).

Alors que le *Belot* est centré essentiellement sur la langue littérale, tout en n'excluant pas les dialectes de Syrie de ses pages, le *Dictionnaire français-arabe* de Gasselin, publié à Paris entre 1886 et 1891, se veut dictionnaire d'arabe littéral et dictionnaire des dialectes à titre égal. Il inclut donc une grande variété d'usages dialectaux, de l'ensemble du monde arabe. Cependant, la manière dont les équivalents en arabe littéral et les usages dialectaux y sont donnés ne semble pas d'une grande aide pour l'usager. En effet, l'usager n'est pas certain de retrouver, dans chaque article, à la fois les équivalents en arabe littéral et les équivalents dialectaux. Il peut n'y trouver que les uns ou les autres. De plus, lorsque des équivalents dialectaux sont proposés, ils ne sont pas présentés systématiquement pour tous les dialectes: ainsi, un usager en quête d'équivalents dans le dialecte du Maghreb ne trouverait des usages du Maghreb que dans certains articles, ce qui peut ne pas lui être d'une grande utilité. Ce dictionnaire a toutefois le mérite de donner dans son introduction des explications grammaticales détaillées de la langue arabe littérale, et, dans ses articles, la prononciation des équivalents.

---

<sup>30</sup>Père Raphaël Nakhla (1870-1973), prédicateur et écrivain égyptien. Jésuite en 1912, puis prêtre en 1922, il passe une partie de sa vie au Liban et en Syrie, avant d'être envoyé en Égypte. Innovateur et audacieux, il prêchait en arabe dialectal (libanais, égyptien), ce qui était mal vu de beaucoup. Il est l'auteur d'une *Grammaire* et d'*Exercices* du dialecte libano-syrien, en caractères latins (Jalabert, 1987, p. 315-316).

Plus récemment, et à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, paraissent à Beyrouth des familles de dictionnaires<sup>31</sup>, comme les séries des Mounded, Abdelnour, Manhal et Kamel. Ces dictionnaires ont tous pour objet l'arabe moderne. À l'exception de certains dictionnaires de poche ou pour étudiants, ils mettent dans leur grande majorité un point d'honneur à refléter les progrès technologiques en traitant, non seulement des UL générales, mais des termes scientifiques et techniques: ils veulent en effet montrer que la langue arabe est assez riche pour qu'on puisse y trouver, ou y créer, des dénominations pour chaque nouveau concept. Ces séries comptent aussi bien des dictionnaires français-arabe que des dictionnaires arabe-français. Certains, comme le *Manhal* et le *Abdelnour*, n'existaient que dans un sens: français-arabe pour le *Manhal* et arabe-français pour le *Abdelnour*, les deux familles de dictionnaires étant publiées conjointement par deux grandes maisons d'édition, Dar el-Ilm Lilmalayin et Dâr al-âdâb. À la suite d'un conflit entre les deux maisons d'éditions, celles-ci ont mis fin à leur collaboration. Chacune d'elles s'est réservé son dictionnaire, en veillant à en publier l'équivalent dans l'autre sens. C'est ainsi que Dar el-Ilm Lilmalayin a publié dernièrement un *Abdelnour français-arabe*, et que Dâr al-âdâb met au point son *Manhal arabe-français*.

#### **2.4 Présentation du corpus**

Pour avoir une idée plus précise du contenu des dictionnaires arabes bilingues, plus particulièrement des dictionnaires français-arabe, en ce qui concerne les informations qu'ils donnent et leur organisation, nous avons pensé constituer un corpus d'étude à partir d'un

---

<sup>31</sup>Par famille de dictionnaires, nous entendons les divers formats d'un même dictionnaire, qui vont du dictionnaire de poche au dictionnaire détaillé en passant par le dictionnaire pour étudiants.

certain nombre de dictionnaires français-arabe. Le nombre de dictionnaires français-arabe recensés dans notre bibliographie étant assez important, il était difficile de les inclure tous dans notre corpus: il a donc fallu établir des critères pour le choix des dictionnaires à étudier.

#### **2.4.1 Critères du choix**

Au départ, nous avons choisi de tenir compte de trois facteurs dans la constitution de notre corpus: le lieu d'édition, le type de dictionnaire, et la date de publication. En effet, il nous a semblé important de prendre en considération le lieu d'édition pour limiter géographiquement l'étude et éviter d'avoir de trop grandes variétés régionales des langues décrites<sup>32</sup>. Quant au deuxième facteur, à savoir le type de dictionnaire, il permet, si l'on s'en tient à un seul type, d'obtenir un corpus homogène qui se prête mieux à une analyse comparative qu'un corpus dans lequel on retrouverait, avec des dictionnaires détaillés, des dictionnaires de poche ou des dictionnaires scolaires<sup>33</sup>. Enfin, le troisième facteur, la date de publication du dictionnaire, permet de limiter l'étude dans le temps, et d'éviter de trop grandes disparités dans le corpus qui seraient dues à un écart temporel important entre les divers dictionnaires.

Ainsi, en ce qui concerne le lieu d'édition, nous avons opté pour le Liban: notre corpus sera donc formé de dictionnaires français-arabe publiés au Liban. Notre choix s'est

---

<sup>32</sup>En fait, nous pensions ici surtout à la langue arabe: les dialectes arabes varient d'une région du monde arabe à une autre, et, pour ne pas avoir à faire face à des problèmes de compréhension de certains dialectes, nous avons voulu éviter d'avoir une trop grande variété dialectale dans le corpus, dans le cas où les dictionnaires incluraient l'arabe dialectal avec l'arabe littéral.

<sup>33</sup>Cette remarque ne s'applique toutefois pas à l'analyse d'une famille de dictionnaires. Dans ce dernier cas, le corpus comprendra forcément des dictionnaires de types différents.

fixé sur le Liban parce que ce pays est devenu un lieu d'activité lexicographique intense à partir de la Renaissance arabe, dont il a constitué un des pôles, avec l'Égypte et le Maghreb. Plusieurs grandes maisons d'édition y ont d'ailleurs été fondées: les plus célèbres, Dar el-Machreq (l'ancienne Imprimerie Catholique), la Librairie du Liban (1944), Dar el-Ilm Lilmalayin (1945) et Dâr el-âdâb perpétuent aujourd'hui la longue tradition lexicographique de ce pays. Il nous paraissait donc justifié d'étudier les dictionnaires publiés dans ce pays.

Sur le plan du type de dictionnaire, il nous a semblé plus intéressant d'étudier les dictionnaires détaillés destinés aux adultes et plus utiles à un traducteur que des dictionnaires de poche ou des dictionnaires pour étudiants. Sur la base de ce critère, chaque fois que nous nous trouvions en présence d'une famille de dictionnaires, comme c'était le cas par exemple pour le *Mounged*, le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*, nous avons écarté dictionnaires de poche, dictionnaires pour étudiants ou autres, pour ne garder que le dictionnaire détaillé de la famille.

Enfin, pour ce qui est de la date de publication, nous avons décidé de nous limiter à des dictionnaires relativement récents, c'est-à-dire ceux dont la date de publication est postérieure à 1970. En vertu de ce critère, nous n'avons pas inclus dans notre corpus le *Belot*, qui remplissait pourtant les deux premiers critères que nous avons établis.

Les dictionnaires retenus sur la base des critères énoncés sont donc les suivants, présentés par ordre alphabétique:

ABDELNOUR, Jabbour et A.C ABDELNOUR-AUADE. *Abdelnour: dictionnaire détaillé français-arabe Mu'jam 'Abdelnûr al-mufasssal; faransî-'arabî*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1995. xvi-1110 p. (Désigné dans cette étude par le nom de *Abdelnour*)

IDRISS, Souheil. *Al-Manhal: dictionnaire français-arabe/ Al-Manhal, qâmûs faransî-'arabî*. Beyrouth, Dâr al-âdâb, 1995. 1289 p. (Désigné dans cette étude par le nom de *Manhal*)

*Mounged, dictionnaire moderne français-arabe/ Al-munjîd al-faransî al-'arabî: mû'jam ḥadîth*. 4<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1989 (1972). xxiii-981 p. (Désigné dans cette étude par le nom de *Mounged*)

REDA, Youssef M. *Al Kamel al-Wasîṭ: dictionnaire français-arabe détaillé/ Al-kâmel al-wasîṭ, qâmûs faransî-'arabî mufasssal*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1990. xxi-1083 p. (Désigné dans cette étude par le nom de *Kamel*)

Les dictionnaires du corpus sont, nous le voyons, des dictionnaires dont les dates de publication vont de 1972 à 1995. Notons toutefois que si la première édition du *Mounged* remonte à 1972, l'édition que nous étudions - il s'agit de la quatrième - date de 1989. L'écart temporel entre nos dictionnaires est donc très réduit (de 1989 à 1995).

## **2.4.2 Incidence des critères retenus sur le contenu du corpus**

### **2.4.2.1 Langue arabe employée**

Le fait que les dictionnaires du corpus soient des dictionnaires récents a une incidence directe sur la langue arabe utilisée dans le corpus: c'est, essentiellement, l'arabe littéral moderne qui constitue la langue d'arrivée dans le corpus.

L'arabe dialectal y occupe très peu de place. Le *Mounged* est d'ailleurs le seul à aborder la question de l'incorporation d'UL dialectales, en affirmant dans son introduction que «pour rendre en arabe le sens populaire ou familier de certains mots français, on a eu recours parfois à des termes dialectaux répandus dans certains pays arabes, et on les a mis entre guillemets» (*Mounged*, p. x). Le *Mounged* ne propose donc pas exclusivement des équivalents en arabe littéral. L'emploi du dialectal y est toutefois limité à la traduction d'un sens familier ou populaire, un équivalent en dialectal ayant probablement été jugé plus

adéquat pour rendre des entrées de ces niveaux de langue. Le *Mounged* ne signale cependant pas quels dialectes il emploie, mais il semble, d'après ce que nous avons pu observer dans ses articles, qu'il s'agit surtout du dialecte libanais. Dans le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour*, en revanche, il n'est pas fait mention d'arabe dialectal. Si l'on parcourt les articles de ces trois dictionnaires, on remarque qu'ils ne proposent généralement pas d'équivalents dialectaux. Mais certaines exceptions existent: dans ces cas, la nature dialectale de l'équivalent n'est pas toujours signalée.

C'est donc la langue littéraire qui domine dans le corpus. En effet, comme ces dictionnaires sont destinés à des usagers cultivés, et que c'est la langue littéraire qui est la langue de culture, les lexicographes ont probablement jugé peu opportun le recours à l'arabe dialectal. De plus, comme ces dictionnaires n'ont pas été établis à des fins de communication orale, il est tout naturel qu'ils se limitent à la langue arabe employée à l'écrit, l'arabe littéral.

#### **2.4.2.2 Informations données sur la langue arabe**

Puisque les dictionnaires sélectionnés sont tous publiés au Liban, et élaborés par des lexicographes arabes, il est normal qu'ils se distinguent par la nature et la quantité des informations données sur la langue arabe. Comme les dictionnaires bilingues produits dans cette partie du monde sont généralement destinés, de par le contexte géographique de leur publication, à une clientèle arabe, on peut supposer qu'ils donneront moins d'informations de nature grammaticale ou autre sur l'arabe. Des dictionnaires rédigés par des Européens, par contre, auront tendance à fournir davantage d'informations à cet égard, pour tenir compte des besoins des usagers non arabes. C'est ce que prouve, par exemple, un coup

d'oeil rapide sur le dictionnaire de Daniel Reig, *As-sabil*, publié par la maison Larousse. Bien que la partie français-arabe de ce dictionnaire consiste plutôt en un index renvoyant à la partie arabe-français, dans la partie arabe-français, l'utilisateur a à sa disposition des informations utiles portant sur la langue arabe. Ainsi, si on cherche *daigner* dans la partie français-arabe, l'on trouve un renvoi à deux entrées arabes **f-d-l** et **l-t-f**. L'article de cette dernière, par exemple, fournit des informations telles que la préposition qui va avec le verbe, mais aussi le nom verbal et la vocalisation complète, très rarement donnés par des lexicographes arabes.

#### **2.4.3 Brève description des dictionnaires du corpus**

Notre description des dictionnaires du corpus comporte des éléments d'information concernant le but des dictionnaires, lorsqu'il est énoncé, ainsi que la composition de la nomenclature, les équivalents et les exemples.

Le *Mounged* se décrit comme un dictionnaire de culture générale. Conformément au but qu'il s'est fixé, il évite d'inclure dans sa nomenclature les UL françaises peu courantes ainsi que les termes très spécialisés, n'en gardant que quelques-uns dans les pages consacrées aux illustrations. Il s'étend par contre sur les UL fréquemment employées et les sens courants, ainsi que sur les termes scientifiques et techniques qu'une personne arabe cultivée se doit de connaître. Il cherche à traduire les expressions idiomatiques françaises et les sens figurés par des expressions arabes équivalentes et des sens figurés équivalents. Ses exemples sont souvent donnés uniquement dans la langue d'arrivée, c'est-à-dire en langue arabe.

Le *Kamel*, lui, s'adresse à une grande variété d'usagers arabes: enseignants, traducteurs, diplomates, militaires, commerçants ou autres personnes en contact avec la langue française. Il puise donc ses entrées dans une grande variété de sources: livres de langue, dictionnaires généraux et spécialisés, encyclopédies arabes, françaises ou autres (anglaises et espagnoles), publications des Académies de langue et de sciences des pays arabes. Sa nomenclature, dit-il, est ainsi composée aussi bien d'UL générales que d'UL spécialisées. Ses exemples comprennent un bon nombre de collocations et d'expressions idiomatiques. Les équivalents arabes difficiles à comprendre sont accompagnés d'une explication plus ou moins détaillée.

De son côté, le *Manhal* se considère comme un «instrument d'ouverture sur la langue française». Sa nomenclature comprend aussi bien des UL courantes que des termes spécialisés relevant de domaines aussi divers que la médecine, les mathématiques, la physique, la chimie, la botanique, le droit ou le commerce...Un certain nombre des équivalents arabes qu'il présente sont créés par l'auteur à partir de racines arabes existantes.

Enfin, le *Abdelnour*, comporte lui aussi, selon son auteur, un bon nombre d'UL spécialisées dans sa nomenclature. Il se place, toujours selon son auteur, dans une perspective novatrice: le lexicographe n'hésite pas à y proposer des équivalents créés par lui-même aux termes techniques qui n'ont pas de traduction en arabe. Les exemples qu'il présente se veulent très concis: l'entrée y figure employée dans un groupe de mots ou une phrase très courte accompagnés de leur traduction en arabe.

Il est possible de remarquer, à partir de cette brève description - donnée selon la vision que chacun des auteurs a de son dictionnaire - qu'il existe dans le corpus certaines

tendances: l'intérêt que nos dictionnaires portent aux termes spécialisés tout en se voulant des dictionnaires bilingues généraux, par exemple, ainsi que le fait de favoriser la création de nouvelles UL arabes par le lexicographe. De cette brève description, il ressort que le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour* semblent se situer dans une même ligne, alors que le *Mounged* s'en démarque quelque peu. La suite de l'étude viendra confirmer ou infirmer cette dernière affirmation.

## CHAPITRE 3: COMPARAISON DES DICTIONNAIRES DU CORPUS:

### INTRODUCTION ET NOMENCLATURE

Nous avons analysé notre corpus de plusieurs points de vue: l'introduction des dictionnaires, leur nomenclature et leurs articles.

L'analyse de notre corpus s'est faite selon une approche comparative. Tout en centrant notre étude sur les quatre dictionnaires du corpus, nous comparons ces derniers, le cas échéant, avec deux dictionnaires français-anglais, le *Robert and Collins Senior* (RCS) et le *Oxford-Hachette* (OXHA), ainsi qu'avec certains dictionnaires monolingues français.

#### 3.1 Introduction

Il est important d'étudier l'introduction d'un dictionnaire pour bien le connaître et être en mesure de l'évaluer. En général, les auteurs de dictionnaires abordent dans leur introduction des questions très variées, relevées par Hausmann (1989, p. 221). Ils se penchent aussi bien sur des sujets non lexicographiques comme l'histoire de la langue ou certaines questions de linguistique (contrastive dans le cas d'un dictionnaire bilingue), que sur la théorie de la lexicographie. Ils traitent également la question de l'utilisation du dictionnaire, donnant aux usagers des conseils d'utilisation. Ils peuvent aussi exposer les problèmes techniques rencontrés au cours de leur travail ou faire l'historique des oeuvres de leurs prédécesseurs, sans se priver parfois de critiquer le dictionnaire rival. De tous ces

éléments, on peut se demander quels sont ceux qu'une introduction de dictionnaire bilingue devrait inclure.

### 3.1.1 Critères d'évaluation

Al-Kasimi (1977, p. 109-110) donne une série de points que l'introduction d'un dictionnaire bilingue devrait comprendre - par exemple, une indication du but du dictionnaire ou des sources consultées - et qui sont autant de critères dont il faut tenir compte dans l'évaluation d'une introduction. Nous avons adopté les points relevés par Al-Kasimi aux besoins de la présente étude, établissant ainsi les critères de notre analyse<sup>1</sup>. Nous avons donc examiné l'introduction de chacun des dictionnaires du corpus en essayant de voir si elle comportait, plus ou moins clairement énoncés, les éléments suivants<sup>2</sup>:

**Le but du dictionnaire:** l'auteur indique-t-il dans son introduction le type d'utilisateurs auxquels il destine son dictionnaire? Spécifie-t-il par exemple si son dictionnaire est un dictionnaire de compréhension ou de production?

**La nomenclature:** l'auteur mentionne-t-il les critères ayant motivé le choix de la nomenclature? L'introduction contient-elle des indications relatives aux types d'UL incluses dans la nomenclature: UL simples, complexes, générales, spécialisées?

---

<sup>1</sup>Par exemple, Al-Kasimi considère que le système phonétique de la LA doit être présenté dans l'introduction, car, selon lui, un dictionnaire bilingue doit donner la prononciation des équivalents. Cependant, étant donné que la très grande majorité des dictionnaires bilingues (quelle que soit leur combinaison linguistique) ne donnent que la prononciation de l'entrée, nous avons jugé bon d'éliminer le système phonétique de la LA de nos critères d'étude.

<sup>2</sup>Notons que toute information retrouvée dans l'introduction des dictionnaires du corpus et qui n'appartient à aucune des catégories énoncées ci-dessus a été classée dans une catégorie intitulée «divers» dans l'étude détaillée des introductions (voir section 3.1.2).

**La méthode de compilation suivie:** l'auteur expose-t-il la façon dont il a procédé pour rédiger son dictionnaire? Indique-t-il comment s'est faite la collecte des matériaux, l'analyse de ces matériaux, la compilation des entrées? Dit-il s'il a suivi une méthode traditionnelle, en se basant sur des dictionnaires déjà existants et une recherche personnelle d'UL et de sens intéressants à étudier - avec ou sans l'aide d'informateurs - pour déterminer les sens à inclure, les exemples à retenir? A-t-il au contraire eu recours à des aides informatiques, corpus informatisés et listes de fréquence pour choisir les informations à fournir dans ses articles? Précise-t-il si la rédaction était un travail individuel ou un travail d'équipe?

**Les types d'informations donnés:** l'introduction indique-t-elle à l'utilisateur la nature des informations qui lui seront fournies dans les articles, tant en ce qui concerne les informations grammaticales que les indications sémantiques, informations diasystématiques, exemples ou équivalents?

**La présentation des informations données:** l'introduction fournit-elle à l'utilisateur des indications quant à l'ordre de présentation des informations, de façon à permettre une consultation plus facile? Explique-t-elle par exemple comment les divers sens d'une même entrée sont organisés? Comprend-elle un guide de bonne utilisation du dictionnaire qui donne à l'utilisateur un exemple de la structure des articles et lui indique où chercher chaque type d'information? Inclut-elle une liste des abréviations et des conventions lexicographiques adoptées? Dans le cas où les listes d'abréviations ne sont pas données dans l'introduction, figurent-elles ailleurs dans le dictionnaire, ou sont-elles totalement absentes?

**L'histoire de la langue d'arrivée (LA): son évolution et ses relations avec la langue de départ:** l'introduction examine-t-elle par exemple des questions de linguistique contrastive, entre l'arabe et le français dans le cas qui nous occupe?

**La présentation du système graphique de la langue d'arrivée, des règles d'orthographe et des exceptions à la règle:** l'introduction donne-t-elle des explications quant aux différents caractères de la LA et des règles qui régissent l'orthographe de cette langue?

**La présentation de la morphologie et de la syntaxe des langues en présence:** l'auteur inclut-il dans l'introduction une présentation des caractéristiques des langues en présence, en ce qui concerne leurs plus petites unités significatives, ainsi que leurs structures et leurs procédés de formation lexicale?

**Les sources:** les ouvrages de référence - dictionnaires, encyclopédies, monographies ou autres - utilisés comme sources d'information sont-ils mentionnés? L'introduction inclut-elle une liste bibliographique recensant les divers ouvrages et experts consultés?

Tels sont les critères que nous avons adoptés pour notre étude. Nous avons donc cherché à déterminer dans notre analyse dans quelle mesure les introductions de nos dictionnaires y répondaient<sup>3</sup>. Pour ce faire, comme les préfaces des dictionnaires sont

---

<sup>3</sup>Signalons ici que les introductions de nos dictionnaires sont relativement courtes, même si le nombre de pages qu'elles occupent peut induire en erreur: seize pages dans le *Mounged*, huit pages dans le *Kamel* et le *Manhal* et 10 pages dans le *Abdelnour*. En effet, dans le *Mounged*, par exemple, l'introduction comprend deux pages de note aux lecteurs (une page arabe, une page française), deux pages de préface en arabe et deux autres en français. Le reste est constitué par la liste bibliographique, la liste d'abréviations et la liste des illustrations. Le texte lexicographique proprement dit tient donc dans trois pages arabes et trois pages françaises, ce qui est assez court. Signalons aussi que l'introduction du *Mounged* et celle du *Abdelnour* sont bilingues, celles du *Kamel* et du *Manhal* monolingues et données en arabe.

composées de textes dans lesquels apparaissent peu ou pas de sous-titres, nous avons dû les découper nous-même pour en extraire les éléments qui pouvaient correspondre aux points que nous cherchions, comme nous avons dû regrouper nous-même les informations du même type.

### 3.1.2 Étude de l'introduction

Nous avons cherché, dans une première étape, à déterminer lesquels des types d'informations énoncés ci-dessus étaient offerts par les dictionnaires du corpus et lesquels ne l'étaient pas.

Pour ce qui est du *but*, il n'est pas énoncé clairement dans les dictionnaires du corpus, ou du moins, pas en termes lexicographiques. Aucun de nos dictionnaires ne mentionne s'il est destiné à des usagers arabes ou à des usagers français, à l'exception du *Kamel*, qui affirme s'adresser à tous les Arabes en contact avec la langue française, tels que professeurs, hommes de lettres, journalistes, traducteurs ou étudiants, en insistant tout particulièrement sur les traducteurs. S'il est clair sur la question des usagers, le *Kamel* demeure tout de même vague lorsqu'il affirme qu'il s'est fixé pour but de remédier aux lacunes des dictionnaires français-arabe existants. Le *Manhal*, comme le *Kamel*, cherche lui aussi à pallier les lacunes des autres dictionnaires français-arabe. En outre, le *Manhal* se veut un «instrument de culture et d'ouverture sur la langue française» (*Manhal*, 1995, p.7) et le *Mounged* «dictionnaire de culture générale» (*Mounged*, 1989, p.viii). Le *Abdelnour*, enfin, se décrit comme un dictionnaire qui accompagne les progrès technologiques récents.

La question de la **nomenclature** est abordée dans nos quatre dictionnaires, mais de façon superficielle. L'auteur du *Kamel* note avoir rédigé des fiches tout au long de ses recherches dans des ouvrages de tous genres, pour les comparer ensuite afin de choisir les UL générales et spécialisées qu'il voulait retenir, à savoir surtout les plus courantes. L'auteur du *Manhal*, de son côté, affirme avoir rassemblé et étudié un grand nombre d'UL générales et spécialisées et n'avoir gardé que celles qui correspondaient à son but. Le *Abdelnour* effleure le sujet, se contentant de déclarer qu'il accorde une attention particulière aux UL spécialisées. C'est le *Mounged* qui se montre le plus explicite à cet égard. Il dit donner la priorité aux UL d'usage fréquent, ainsi qu'aux UL techniques que tout arabophone instruit se doit de connaître. Mais, à la différence des autres dictionnaires, il ajoute qu'il écarte de sa nomenclature les UL jugées rares, certains adverbes en -ment, les adjectifs en -able et certains adjectifs en -ible, et qu'il y inclut les participes passés et les participes présents employés comme adjectifs.

La **méthode de compilation suivie** n'est exposée dans aucun des dictionnaires de notre corpus. Tous se font très silencieux à ce sujet.

Pour ce qui est des **types d'informations donnés**, aucun des dictionnaires n'énumère tous les types d'informations qu'il renferme dans ses articles. Le *Mounged* mentionne deux types d'informations: il dit donner des exemples pour orienter l'utilisateur dans le choix de l'équivalent, et indiquer dans certains cas le pluriel des équivalents arabes, lorsqu'il s'agit d'un pluriel brisé par exemple. Le *Manhal* et le *Abdelnour* mentionnent eux aussi les exemples<sup>4</sup>, en spécifiant qu'ils en donnent la traduction, et

---

<sup>4</sup>Le *Manhal* voit toutefois un peu grand en affirmant donner toutes les expressions dans lesquelles l'entrée peut apparaître.

indiquent qu'ils fournissent une explication de certaines UL arabes: les UL difficiles ou peu courantes dans le cas du *Manhal*, les équivalents arabes créés par l'auteur dans celui du *Abdelnour*. De nos quatre dictionnaires, c'est le *Kamel* qui énumère le plus grand nombre de types d'informations présents dans ses articles: il signale qu'il indique pour la partie française les niveaux de langue, les sens propres et figurés, les marques de domaine, la catégorie grammaticale des UL avec la sous-catégorie pour les verbes, et enfin le genre et le nombre pour les noms. Pour la partie arabe, il dit donner une explication des équivalents difficiles à comprendre.

Nous avons traité les **équivalents** comme type d'informations à part, parce que leur présence est essentielle dans les dictionnaires bilingues. Tous nos dictionnaires les mentionnent d'ailleurs dans leur introduction. Le *Mounged* signale s'être trouvé parfois dans l'obligation de présenter plusieurs équivalents arabes synonymes, en raison du manque d'unification linguistique entre les pays arabes, et affirme qu'il donne la priorité à l'UL arabe plutôt qu'à l'UL arabisée. En outre, il cherche à s'écarter autant que possible des phrases explicatives (équivalents explicatifs). Le *Kamel* donne plus d'un équivalent arabe, pour chaque entrée, pour permettre à l'usager de trouver l'UL qui correspond exactement à ce qu'il veut dire. Comme équivalents, le *Manhal* adopte, entre autres, les néologismes des Académies arabes et en crée d'autres lui-même. Enfin, le *Abdelnour* forge par dérivation - à partir de racines arabes - des équivalents à des UL françaises qui n'ont pas de traduction.

La **présentation des informations données** n'est pas traitée dans l'introduction des dictionnaires du corpus. Pour tout guide de bonne utilisation du dictionnaire, on y

retrouve une petite liste des abréviations utilisées du côté français et des signes conventionnels employés dans le texte arabe<sup>5</sup>. Aucune des introductions ne comprend d'article modèle permettant de visualiser l'organisation d'un article et de repérer les différents types d'informations donnés. Elles n'apprennent pas non plus à l'usager par exemple s'il doit chercher les composés comme entrées autonomes dans la nomenclature générale ou sous leur premier élément, et dans ce dernier cas, s'il peut les trouver dans une partie distincte de l'article ou pas. Rien ne vient donc vraiment guider l'utilisateur, qui doit alors compter uniquement sur son intuition, sur la pratique - et sur sa patience, bien souvent - pour se retrouver dans le dictionnaire.

*L'histoire de la LA, son évolution et ses relations avec le français* sont passées sous silence dans le *Kamel*. Quant au *Mounged*, au *Manhal* et au *Abdelnour*, ils ne font qu'effleurer le sujet: le *Mounged* se contente de constater l'état actuel de la langue arabe du point de vue de son vocabulaire scientifique surtout, en notant qu'il existe un manque d'unification au niveau terminologique entre les divers pays arabes. Le *Manhal*, lui, atteste la capacité de la langue arabe à évoluer, et note qu'elle tend actuellement à combler les lacunes de son vocabulaire scientifique. Il touche donc de façon très sommaire à la question de l'évolution de la langue arabe, estimant que la création de néologismes permet de la faire évoluer. Le *Abdelnour*, lui, se penche plutôt sur les liens existant entre l'arabe et le français, en mentionnant l'existence d'UL françaises dont l'origine est arabe, signe de «l'interpénétration des langues» (Abdelnour, 1995, p. x) et de l'influence de l'arabe sur la civilisation occidentale au cours du Moyen-Âge.

---

<sup>5</sup>La liste de signes conventionnels du *Manhal* ne comprend pas tous les signes conventionnels utilisés dans le dictionnaire, mais, d'après l'auteur, les plus importants d'entre eux seulement (*Manhal*, 1995, p. 11).

### ***Le système graphique de la LA, ses règles d'orthographe et les exceptions***

à la règle ne sont pas abordés dans l'introduction de nos dictionnaires.

Si la ***morphologie*** et la ***syntaxe des langues en présence*** ne sont pas présentées dans les introductions, on y trouve par contre une indication des procédés de formation lexicale en arabe, mais uniquement dans le *Manhal*. Son auteur énumère en effet les procédés reconnus par les Académies arabes auxquels il a eu recours dans son dictionnaire pour créer des néologismes. Le *Kamel*, lui, ne fait qu'affirmer que la langue arabe est très riche en possibilités de création lexicale. Nos deux autres dictionnaires n'abordent pas la question.

Les ***sources*** des dictionnaires sont spécifiées uniquement dans le *Mounged* et le *Manhal*, qui incluent dans leur introduction une liste bibliographique des divers ouvrages sur lesquels ils se sont basés pour la compilation de leur dictionnaire. Les auteurs des deux autres dictionnaires ne mentionnent nommément aucune source. Cependant, l'auteur du *Kamel* précise les types d'ouvrages sur lesquels il s'est basé: ouvrages de langue, dictionnaires généraux et spécialisés, revues scientifiques, encyclopédies, listes terminologiques publiées par les Académies arabes. Dans le *Abdelnour*, le lexicographe signale que le *Abdelnour* français-arabe a été composé symétriquement par rapport au *Abdelnour* arabe-français, et «dans un esprit de continuité» vis-à-vis de lui, ce qui peut laisser supposer que ces deux dictionnaires puisent dans les mêmes sources. D'autre part, l'auteur du *Abdelnour* signale que les origines de son ouvrage remontent au *Manhal*<sup>6</sup>, ce qui implique que les sources du *Manhal* ont influencé le *Abdelnour*. Il relève également

---

<sup>6</sup>Abdelnour spécifie toutefois qu'il s'agit d'un nouveau dictionnaire.

avoir recouru à plusieurs dictionnaires français récents desquels il a tiré un certain nombre de termes scientifiques et techniques, mais sans en citer les titres. Il semble donc n'avoir consulté que des sources lexicographiques, ce qui est le cas des auteurs des autres dictionnaires aussi, si l'on en juge d'après les listes bibliographiques du *Mounged* et du *Manhal* et les types d'ouvrages indiqués par le *Kamel*, qui comportent essentiellement des dictionnaires et des encyclopédies.

**Divers:** Mis à part les différents points étudiés plus haut, on trouve dans les introductions de nos dictionnaires des informations et des remarques disparates, ayant trait par exemple au temps que prend le travail lexicographique. Cette mention du temps est claire dans le *Mounged* et le *Kamel*. En effet, leurs auteurs disent avoir passé de longues années à rédiger leur dictionnaire. La difficulté du travail lexicographique et les sacrifices qu'il demande font également partie des sujets abordés, et sont mentionnés dans le *Kamel* et le *Manhal*.

Les introductions étudiées donnent également quelques indications éparées sur l'histoire des dictionnaires eux-mêmes, sur celle de la famille de dictionnaires à laquelle ils appartiennent ou sur les maisons d'édition qui les publient. Elles comprennent également des renseignements sur les précédentes éditions du dictionnaire (une édition par année pour le *Manhal*, sans que cette édition soit nécessairement revue) ou sur les dictionnaires à paraître (le *Manhal* arabe-français). Y figurent aussi les titres de certaines publications importantes de la maison d'édition (le *Mounged* mentionne la nouvelle édition du *Belot* publiée par Dar el-Machreq), ou même un éloge du rôle de la maison d'édition (*Kamel*). Enfin, les relations entre les deux maisons d'édition Dâr al-âdâb et Dar el-Ilm Lilmalayin sont abordées dans le *Abdelnour*, qui spécifie qu'elles ont mis fin à leur collaboration pour

produire chacune leur propre dictionnaire français-arabe, le *Manhal* pour la première, le *Abdelnour* pour la seconde.

Parmi les divers autres sujets abordés, relevons le rôle du lexicographe. Les auteurs du *Mounged* font remarquer qu'il n'entre pas dans les fonctions du lexicographe de créer des néologismes arabes pour traduire des UL françaises sans équivalents. Par conséquent, ils ne se sont pas érigés en néologues. Les auteurs du *Manhal* et du *Abdelnour*, par contre, affirment produire eux-mêmes des néologismes, mais sans vraiment spécifier que la création de néologismes fait partie du travail du lexicographe. La création de néologismes, disent-ils, permet à la langue d'évoluer.

A l'exception de l'équipe de lexicographes du *Mounged*, plus modestes, nos auteurs font tous l'éloge de leur propre dictionnaire. L'auteur du *Manhal* affirme que son ouvrage est unique en son genre et celui du *Abdelnour* vante son dictionnaire de façon indirecte en rendant hommage au *Manhal*, dont il est le coauteur et dont il s'est inspiré. L'auteur du *Kamel*, enfin, va jusqu'à brosser un tableau peu flatteur des autres dictionnaires français-arabe existants.

### **3.1.3 Comparaison avec des dictionnaires français-anglais**

Après avoir fait une comparaison des introductions des dictionnaires de notre corpus, nous avons voulu aller plus loin et les comparer aussi à des introductions de dictionnaires bilingues français-anglais. Deux raisons nous ont poussée à effectuer cette nouvelle comparaison. Nous voulions en premier lieu tenter de situer les introductions de nos dictionnaires par rapport aux introductions d'autres dictionnaires bilingues non-arabes. En second lieu, nous souhaitons situer nos introductions par rapport à ce qui se fait

effectivement dans d'autres dictionnaires, et non seulement par rapport à ce qui devrait se faire selon des lexicographes comme Al-Kasimi. Nous avons donc étudié l'introduction de deux dictionnaires français-anglais et anglais-français, le *RCS* et le *OXHA*.

Le premier élément qui frappe lors de la comparaison est la différence de présentation existant entre nos introductions et celles du *RCS* et du *OXHA*. Ces dernières sont bien plus structurées que les introductions de notre corpus. Elles sont également bien plus longues, bien plus détaillées et par conséquent bien plus éclairantes pour les usagers<sup>7</sup>. Sur le plan des critères de comparaison que nous avons établis, nous pouvons noter plusieurs faits saillants.

Le *but* du dictionnaire est énoncé plus clairement dans le *OXHA* et le *RCS* que dans les dictionnaires du corpus. Le *OXHA* affirme en effet avoir pour objectif de répondre aux besoins des francophones et des anglophones qui veulent comprendre la langue étrangère et s'exprimer dans cette langue. Il s'agit donc d'un dictionnaire bidirectionnel qui est à la fois dictionnaire de production et dictionnaire de compréhension. De même, le *RCS* dit s'adresser à des usagers de langue française et de langue anglaise, et être à la fois un dictionnaire de thème et de version.

En ce qui concerne la *nomenclature*, le *RCS* et le *OXHA* notent les divers types d'UL que l'utilisateur peut retrouver comme entrées. S'ils affirment, comme nos dictionnaires, qu'il s'agit d'UL de la langue contemporaine générale ainsi que d'UL appartenant à certains domaines spécialisés, ils ne se contentent pas de ces généralités. Ils donnent davantage

---

<sup>7</sup>Le *RCS* et le *OXHA* comprennent en plus des annexes ou «back matter» en anglais, incluant des renseignements complémentaires comme des tables de conjugaison (*RCS* et *OXHA*), des listes de nombres et dates, de poids, mesures et températures (*RCS*) ainsi que des tableaux expliquant la répartition des pouvoirs selon les constitutions de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la CEE (*OXHA*). Par contre, nos dictionnaires ne comprennent pas de «back matter».

de précisions, en indiquant par exemple que les composés formés de deux UL unies par un trait d'union figurent dans la nomenclature générale (*OXHA*) et que le féminin qui ne suit pas directement le masculin dans l'ordre alphabétique se voit accorder une place dans la nomenclature générale (*RCS*). Parmi nos dictionnaires, c'est le *Mounged* qui est le plus proche du *RCS* et du *OXHA* quant aux explications sur la nomenclature.

La **méthode de compilation** est longuement expliquée et commentée dans le *OXHA*, contrairement au *RCS*<sup>9</sup>, qui en parle très brièvement, et aux dictionnaires de notre corpus. Il semble ici que ce qui fait la différence entre le *OXHA* et nos autres dictionnaires, c'est le fait que le *OXHA* a suivi une méthode vraiment nouvelle, à l'opposé des autres dictionnaires. Ses auteurs s'étant basés, non seulement sur des dictionnaires existants, mais aussi sur un corpus informatisé pour rédiger leur dictionnaire, il allait presque de soi qu'ils s'étendent sur cette nouvelle méthode de compilation et en expliquent à la fois les étapes et l'utilité.

Sur le plan du **type d'informations**, le *OXHA* et le *RCS* se montrent très exhaustifs, à l'inverse de nos dictionnaires. Tous deux comprennent dans leur introduction une énumération complète des types d'informations offerts dans leurs articles. Cette énumération se fait dans le cadre d'articles donnés comme modèles. Mais, alors que le *RCS* reprend point par point ces types d'informations pour les expliciter, le *OXHA* ne le fait pas. Les dictionnaires du corpus, rappelons-le, n'offrent pas de modèles d'articles, et citent

---

<sup>9</sup>Le *RCS* mentionne uniquement que «chaque mot français a été écrit et vérifié par des rédacteurs de langue française et chaque mot anglais par des rédacteurs de langue anglaise, travaillant en étroite collaboration pour s'assurer de la justesse de leurs traductions.» L'explication, on le voit, est très succincte et pourrait même porter à confusion: l'utilisateur pourrait croire que tout ce qui a été écrit en français l'a été de la part d'un rédacteur français, et que tout ce qui a été rédigé en anglais est l'oeuvre d'un rédacteur anglais. Or, les rédacteurs français ont travaillé sur la partie français-anglais et les rédacteurs anglais sur la partie anglais-français (communication personnelle de B.T. Atkins à R.P.Roberts).

dans leur introduction quelques-uns seulement des types d'informations que l'on retrouve dans leurs pages.

Les explications portant sur la **présentation des informations données** constituent le point de différence le plus marquant entre les introductions des dictionnaires du corpus et celles du *OXHA* et du *RCS*. En effet, ces deux derniers présentent chacun un guide d'utilisation qui met en lumière la structure de leurs articles et renseigne l'utilisateur sur la façon la plus efficace d'effectuer une recherche dans le dictionnaire. Le *OXHA* présente même des exemples de phrases à traduire et explique à l'utilisateur la démarche à suivre pour retrouver les équivalents qui conviennent, en émettant des remarques instructives quant à l'utilisation des informations contenues dans les articles. L'utilisateur apprend ainsi, entre autres, où chercher les locutions et les expressions, sous lequel de leurs éléments elles figurent. Les guides d'utilisation sont ce qui fait le plus cruellement défaut aux introductions de nos dictionnaires, qui ne sont pas d'une grande utilité pour l'utilisateur. Les ayant parcourues, ce dernier ne s'en trouve pas plus avancé en ce qui concerne une bonne utilisation du dictionnaire.

Sur les plans de **l'histoire de la LA** et de **la présentation de la morphologie et de la syntaxe des langues en présence**, il n'existe pas de grand écart entre le *OXHA* et le *RCS* d'une part et nos dictionnaires d'autre part. En effet, aussi bien le *OXHA* que le *RCS* n'en font pas une étude détaillée. Certaines remarques éparses peuvent toutefois être classées dans l'une ou l'autre des deux catégories.

Par contre, le **système phonétique de la LA**, (aussi bien le français que l'anglais, ici, puisqu'il s'agit de dictionnaires bidirectionnels) est traité de façon approfondie, à la

différence de nos dictionnaires, qui comme nous l'avons signalé, ne se penchent pas du tout sur la question. Le *OXHA* et le *RCS* expliquent le système de transcription adopté et donnent une liste des signes utilisés en les accompagnant d'exemples et en indiquant la ou les variétés de langue retenues. Ils fournissent en outre des explications sur les différents accents (accents de phrase en français, accent tonique et accent secondaire en anglais).

Le **système graphique de la LA** n'est pas abordé, tout comme dans les introductions du corpus. Dans le cas du *OXHA* et du *RCS*, ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de différence d'alphabet entre les deux langues en présence, ce qui n'est pas le cas pour le français et l'arabe. Il aurait donc été utile que les introductions du corpus traitent la question du système graphique de la langue arabe, langue d'arrivée.

Pour ce qui est des **sources**, il est à noter que ni le *RCS*, ni le *OXHA* ne les spécifient au moyen d'une liste bibliographique, ce qui les rapproche du *Kamel* et du *Abdelnour*. Toutefois, le *OXHA* indique s'être basé sur un corpus informatisé, et donne des précisions quant à la nature des textes compris dans le corpus, même s'il tait les noms des ouvrages et des quotidiens dont sont issus les textes en question. Le *RCS*, lui, affirme disposer d'une banque de données comprenant des textes contemporains variés, allant d'articles de journaux à des oeuvres littéraires, ainsi que des enregistrements de conversations. Notons cependant la différence qui existe entre nos dictionnaires d'une part et le *RCS* et le *OXHA* d'autre part quant à la nature des sources: alors que la presse écrite est un élément fondamental pour le *OXHA* surtout mais aussi le *RCS*, nos dictionnaires ne la prennent que très peu, ou pas du tout, en considération, si l'on en juge d'après les types

de sources qu'ils citent. Ceci pourrait être dû au fait que la langue de la presse écrite est jugée par nombre d'intellectuels comme étant de piètre qualité.

### **3.1.4 Conclusion**

Il ressort de cette étude que les introductions des dictionnaires du corpus ne sont pas très éclairantes pour l'utilisateur, et ne sont pas comparables à celles du *RCS* et du *OXHA*. Or, une bonne introduction constitue un guide précieux pour l'utilisateur, qu'elle aide dans l'utilisation du dictionnaire et le repérage des divers types d'informations. Les introductions de nos dictionnaires ne remplissent pas ce rôle de guide, du fait qu'elles fournissent peu d'informations à l'utilisateur sur le contenu et la bonne utilisation du dictionnaire. Cependant, l'introduction n'est pas l'élément le plus important d'un dictionnaire: les UL couvertes par ce dernier, soit la nomenclature, et ses articles, le sont davantage. C'est sur la question de la nomenclature que nous nous pencherons dans la partie qui suit.

### **3.2 Nomenclature**

Nous avons vu que, dans leur introduction, la majorité de nos dictionnaires insistent sur l'importance qu'ils accordent aux UL spécialisées, mais ne donnent pas de détails quant à la composition de leur nomenclature. Nous avons donc cherché à étudier de plus près la nomenclature de chacun de nos dictionnaires pour voir d'une part si les UL spécialisées y occupaient une place aussi importante que le laissait penser la lecture des introductions et pour délimiter d'autre part le type des entrées qui y sont incluses.

### 3.2.1 Entrées spécialisées

En ce qui concerne les entrées spécialisées, nous avons étudié les dix premières pages consacrées à la lettre D<sup>9</sup> dans chacun de nos dictionnaires, comptant une à une les UL spécialisées qu'elles comprenaient, pour calculer le pourcentage d'UL spécialisées qui s'y trouvaient. Mais en voulant faire le décompte des UL spécialisées, nous nous sommes heurtée à un problème dans la délimitation de ce qu'est une UL spécialisée.

En effet, certains de nos dictionnaires considèrent comme spécialisées des UL que les autres semblent considérer comme appartenant à la langue générale, si on se fie à la présence et à l'absence de marques de domaine: c'est le cas par exemple de l'UL *débenzolage*, qui est marquée comme terme technique par le *Abdelnour* mais non par le *Manhal*. De plus, certaines des UL marquées comme spécialisées nous semblaient être vraiment passées dans la langue générale et donc ne pas devoir être considérées comme spécialisées: c'est le cas de *daltonien*, classé par le *Abdelnour* et le *Manhal* comme terme médical, et *débarcadère*, que le *Kamel*, le *Abdelnour* et le *Manhal* font suivre de la marque de domaine *Mar.*, indiquant qu'il s'agit d'un terme de marine. La question se posait donc de savoir ce que nous devions considérer comme UL spécialisée. Vu les divergences entre nos dictionnaires, nous ne pouvions nous baser uniquement sur les marques de domaine qui y sont données pour retrouver les UL spécialisées: elles auraient risqué de nous induire en erreur.

---

<sup>9</sup>Nous avons opté pour la lettre D car c'est la lettre que nous avons choisie pour l'étude des articles qui se fera au chapitre suivant: les raisons du choix de la lettre D pour l'étude des articles sont exposées à la section 4.1.

Par ailleurs, nous nous demandons si nous devons uniquement prendre en considération les UL dont le ou les sens seraient tous spécialisés, ou compter aussi les UL qui auraient un ou plusieurs sens spécialisés coexistant avec des sens généraux. Nous avons toutefois jugé que ces dernières, du fait même qu'elles ont un ou plusieurs sens généraux, relèvent de la langue générale en tant qu'UL polysémiques, et ne sont jugées spécialisées que lorsqu'elles sont prises dans un de leurs sens spécialisés. Nous avons par conséquent décidé de considérer comme UL spécialisée seulement l'UL qui n'aurait que des sens spécialisés, et de ne tenir compte que des UL que la langue générale n'avait pas intégrées, c'est-à-dire des UL dont le caractère spécialisé pouvait difficilement être mis en doute, comme *darsonvalisation*, terme de médecine qui désigne "toutes les applications thérapeutiques ou expérimentales des courants de haute fréquence découverts par d'Arsonval" (*Termium*).

Pour vérifier le caractère spécialisé d'une UL, nous avons pris comme point de départ les marques de domaine que donnaient nos dictionnaires, mais nous les avons traitées avec vigilance, en consultant des dictionnaires de la langue française, à savoir le *PR* et le *Grand Larousse de la langue française (GL)*, pour attester le caractère spécialisé d'une UL ou trancher en cas de divergence entre nos dictionnaires.

L'étude a donné les chiffres suivants:

- le *Manhal* compte vingt U\ spécialisées sur un total de 459 entrées, ce qui représente 4,5 pour cent des entrées.
- sur 531 entrées dans le *Abdelnour*, trente sont spécialisées, ce qui donne un pourcentage de 6 pour cent d'UL spécialisées.

- sur 363 entrées dans le *Kamel*, seules sept entrées sont spécialisées, ce qui ne représente que 2 pour cent des entrées environ.

- sur 343 entrées dans le *Mounged*, on ne retrouve aucune UL spécialisée au sens où nous l'entendons, ce qui semble confirmer la tendance indiquée dans son introduction, et qui consiste à éviter les UL très spécialisées.

Alors que l'absence d'UL spécialisées dans le *Mounged* que révèle l'étude va dans le sens des affirmations de ce dictionnaire, les chiffres que nous avons obtenus en ce qui concerne le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel* vont à l'encontre des principes énoncés dans l'introduction de ces dictionnaires. En effet, deux, quatre ou six pour cent d'UL spécialisées représentent des chiffres minimes comparés à la volonté des auteurs d'illustrer les développements technologiques du XX<sup>e</sup> siècle en incluant un grand nombre d'UL spécialisées. Toutefois, il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces résultats. Il est difficile de généraliser à partir de l'étude d'une dizaine de pages uniquement: on pourrait avoir des chiffres différents en étudiant un plus grand nombre de pages. Dans une autre lettre par ailleurs, on pourrait avoir une plus grande concentration d'UL spécialisées. De plus, si nous comptons les UL ayant à la fois des sens spécialisés et des sens généraux, nous pourrions obtenir des chiffres beaucoup plus élevés. Pour être mieux en mesure d'évaluer les chiffres obtenus, nous avons effectué le même décompte d'UL spécialisées dans le *OXHA* et le *RCS*<sup>10</sup>, pour voir s'ils étaient sensiblement pareils ou s'il

---

<sup>10</sup>Même si ces deux dictionnaires ne prétendent pas inclure un grand nombre d'UL spécialisées comme le font les dictionnaires arabes, ils affirment néanmoins dans leur introduction en tenir compte.

existait un grand écart entre nos dictionnaires et le *OXHA* et le *RCS*<sup>11</sup>. Nous n'avons relevé qu'une seule UL spécialisée sur 395 dans le *OXHA* et également une seule sur 434 dans le *RCS*, ce qui donnait un résultat se rapprochant beaucoup de celui du *Mounged*. Nos trois autres dictionnaires, le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*, semblent donc comprendre plus d'UL spécialisées que la moyenne, même si, apparemment, la place occupée par les UL spécialisées dans la nomenclature n'atteint pas l'ampleur à laquelle on pourrait s'attendre après lecture de leur introduction.

### 3.2.2 Types d'entrées

Pour les différents types d'entrées, nous ne nous sommes pas limitée aux dix premières pages de la lettre D, mais avons parcouru toutes les pages consacrées à cette lettre pour avoir une idée claire de la composition de la nomenclature.

La nomenclature de nos dictionnaires est essentiellement formée d'UL simples, ce qui n'exclut pas toutefois la présence d'UL complexes du type de *dame-jeanne*, *décret-loi* et *demi-soeur*. Les UL complexes qui ont leur place dans la nomenclature sont donc des composés au sens strict, formés d'éléments unis par un trait d'union ou autonomes. Les syntagmes constitués de mots séparés par une préposition sans être joints par un trait d'union, du type de *descente de lit*, qui figure sous l'entrée *descente*<sup>12</sup>, ne font pas partie de la nomenclature.

---

<sup>11</sup>Notons qu'un bon nombre des UL spécialisées relevées dans nos dictionnaires ne se trouvent pas dans le *OXHA* et le *RCS*, probablement à cause de leur caractère très spécialisé ou de leur manque de fréquence, ces deux éléments étant sans doute liés.

<sup>12</sup>Nous n'avons pas pris en considération dans notre décompte les unités complexes qui sont présentées comme sous-entrées dans le *RCS* et le *OXHA*, car les dictionnaires arabes ne font pas de distinction entre exemples et sous-entrées.

La présence de sigles<sup>13</sup> dans la nomenclature constitue un élément commun à tous nos dictionnaires. On y retrouve des sigles (avec ou sans explication) comme *D.D.T.* (*Dichloro-Diphényl Trichloréthane*) et *D.C.A* (*Défense Contre Avions*). On trouve également dans nos dictionnaires, à l'exception du *Mounged* qui les exclut, des abréviations<sup>14</sup>, comme les abréviations d'éléments de mesure: *dag* pour *décagramme*, *dal* pour *décalitre*, *dam* pour *décamètre*, mais ceci n'est pas fait systématiquement. Le *Abdelnour* et le *Manhal* ne donnent pas par exemple dans la nomenclature les abréviations de *décilitre* et de *décimètre*. Par contre, ils font figurer, à la lettre C, non seulement l'abréviation de *centimètre* (*cm*), mais aussi *cm<sup>2</sup>* et *cm<sup>3</sup>*, alors qu'ils négligent les abréviations de *centilitre* et de *centigramme*. Le *Kamel*, lui, ne donne que les abréviations de *décagramme*, *décalitre* et *décamètre*: *centimètre*, *décimètre*, *décilitre* ou *centilitre* ne figurent qu'en toutes lettres. Il semblerait donc que les abréviations incluses dans le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour* aient été choisies au hasard.

Si nos dictionnaires incluent sigles et abréviations dans leur nomenclature, ils n'en font pas de même pour les noms propres, pas même pour les noms propres directement liés au monde et à la culture arabes, comme *Damas*, capitale de la Syrie. De leur côté, par contre, le *OXHA* et le *RCS* comptent un grand nombre de noms propres dans leur nomenclature. Ces noms propres sont aussi bien des noms de personnes (personnages mythiques par exemple, comme *Damoclès*, ou personnages bibliques comme *Dalila*) que des noms de villes, de pays, de détroits ou autres noms géographiques relatifs à diverses

---

<sup>13</sup>Un sigle est une UL simple formée à partir de la première lettre de chacune des UL d'un groupe d'UL, comme *HLM: Habitations à Loyer Modéré*.

<sup>14</sup>L'abréviation comporte le retranchement conventionnel de lettres dans un mot, ce qui donne *g* pour *gramme*, ou *km* pour *kilomètre*.

parties du monde, comme *Dakar*, *Dakota*, *Danemark* et *Dardanelles*. Mais si les noms propres sont absents de nos dictionnaires<sup>15</sup>, ces derniers n'en comprennent pas moins dans leur nomenclature des adjectifs et des substantifs dérivés de noms propres. Notons à cet égard une particularité qui nous a frappée dans le *Mounged*. Alors que ce dictionnaire mentionne une entrée aussi peu courante que *dahoméen*, qui signifie relatif ou originaire du Dahomey<sup>16</sup>, ainsi que d'autres adjectifs comme *danois* et *danubien*, il omet d'inclure *damascène*, qui serait pourtant une entrée plus pertinente dans le cadre d'un dictionnaire bilingue français-arabe. Signalons que nos trois autres dictionnaires ont pris soin de l'incorporer dans leur nomenclature. Nous avons cherché à voir si l'omission de *damascène* pouvait révéler une tendance dans le *Mounged* à écarter les adjectifs ou substantifs dérivés de noms propres arabes. Nous avons donc recherché des adjectifs ou substantifs comme *beyrouthin*, *libanais*, *syrien*... Nous avons retrouvé certains dérivés de noms de pays, comme *libanais*, *syrien* et *algérien*, mais pas d'autres, comme *saoudiens* ou *omanais*. Il en est allé de même pour les dérivés de noms de villes: alors que *alexandrin* (originaire d'Alexandrie, relatif à l'Alexandrie) et *londonien* font partie de la nomenclature, *beyrouthin* n'y figure pas. Ces constatations permettent d'affirmer que le *Mounged* ne se montre pas systématique quant au choix des entrées dérivées de noms propres, ce qui expliquerait l'absence de *damascène*.

---

<sup>15</sup>Notons à cet égard que des lexicographes comme Al-Kasimi (1977, p. 30-31) insistent sur l'importance d'inclure les noms propres dans un dictionnaire bilingue, ceci contribuant à rendre le dictionnaire plus utile à l'utilisateur.

<sup>16</sup>Ancien nom du Bénin. Notons que la nomenclature du *Mounged* comprend «dahoméen» mais pas «béninois», qui est pourtant plus récent (*Petit Larousse illustré*, 1979); il semblerait que le *Mounged*, dont la première édition est apparue en 1972, donc avant le changement de nom du Dahomey, n'ait pas remis à jour ses informations sur ce point dans les éditions suivantes.

### 3.2.3 Variantes orthographiques et morphologiques

Par ailleurs, nous avons voulu voir comment nos dictionnaires traitaient les variantes orthographiques et les variantes morphologiques dans leur nomenclature. Tous les font figurer comme entrées à la tête d'un même article, mais, comme ils n'indiquent pas comment ils ont décidé de l'ordre de leur présentation, nous avons cherché à le dégager par nous-même. Nous avons ainsi tenté de voir si nos dictionnaires adoptaient l'ordre le plus répandu dans les dictionnaires monolingues français. Pour ce faire, nous avons consulté le *PR*, le *GL* et le *Lexis*<sup>17</sup>. Il s'est toutefois avéré peu aisé d'établir quel était l'ordre le plus répandu, pour chaque couple de variantes, vu les divergences qui existent entre les différents dictionnaires français, et parfois même entre les différentes éditions d'un même dictionnaire, probablement en raison des variations dans l'usage qui ont lieu avec le temps. Notons par exemple quant à ce dernier point le changement intervenu entre l'édition de 1968 du *PR* et celle de 1987 dans l'ordre de présentation du couple de variantes *dermatologiste / dermatologue*: alors que le *PR* 1968 les note dans l'ordre suivant: *dermatologiste* ou *dermatologue*, le *PR* 1987 indique l'ordre inverse, *dermatologue* ou *dermatologiste*, ce qui pourrait indiquer qu'au fil du temps, *dermatologue* est devenu plus courant que *dermatologiste*. Dans ces conditions, il était difficile de pouvoir juger de l'ordre de présentation suivi par les dictionnaires de notre corpus. De plus, comme deux de nos dictionnaires sur quatre, le *Abdelnour* et le *Kamel* n'indiquent pas leurs sources, il n'était pas aisé de déterminer si ces deux dictionnaires suivaient l'ordre adopté dans l'une ou

---

<sup>17</sup>Notons que nous avons consulté le *Lexis* bien qu'il regroupe les UL par familles, et que par conséquent la plupart des variantes morphologiques que nous y avons cherchées figuraient comme sous-entrées. Nous voulions avoir un troisième dictionnaire avec le *PR* et le *GL* pour pouvoir trancher en cas de divergence entre les deux dictionnaires cités.

l'autre de leurs sources lexicographiques monolingues françaises. Finalement, pour les raisons que nous venons d'exposer, nous avons renoncé à chercher à établir l'ordre de présentation des variantes morphologiques et orthographiques.

### 3.2.4 Traits particuliers

D'un point de vue plus général, certaines remarques s'imposent quant à des traits particuliers caractérisant la nomenclature de nos dictionnaires.

Le *Manhal* affectionne les UL peu courantes, comme *déclochardisation* ou *décoconnage*, dont certaines ont une couleur culturelle étrangère<sup>18</sup> comme *daïkon* ("radis japonais"). A l'instar du *Manhal*, le *Abdelnour* incorpore dans sa nomenclature un certain nombre d'UL peu courantes, comme *désinsectisation*, ou *désoperculation*. Le *Kamel* en inclut aussi, mais dans une moindre proportion que le *Manhal* et le *Abdelnour*. Le *Mounged* les évite.

Par ailleurs, on retrouve dans la nomenclature de nos dictionnaires des UL d'origine arabe. Le *Manhal* et le *Abdelnour* les signalent par un signe conventionnel particulier, ce qui n'est pas le cas du *Mounged* et du *Kamel*. Parmi les exemples donnés par les quatre dictionnaires, relevons *djinn*, UL d'origine arabe entrée dans la langue française<sup>19</sup>, et qui désigne des esprits de l'air pouvant être bons ou mauvais, selon les croyances populaires arabes. Le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel* comprennent plus d'entrées d'origine arabe que le *Mounged*, qui se limite aux plus connues. Le *Mounged* exclut par conséquent des

---

<sup>18</sup>Nous entendons ici par étranger ce qui n'est pas spécifique à la culture arabe ou française.

<sup>19</sup>On les retrouve d'ailleurs dans le *PR*, le *RCS* et le *OXHA*.

UL comme *dahabieh* "petite barque utilisée pour le transport des personnes sur le Nil" et *dahir* "décret du roi du Maroc", moins connues parce que limitées chacune à une partie déterminée du monde arabe.

Certaines entrées attirent l'attention dans le *Manhal* parce qu'il est difficile de s'expliquer leur présence: c'est le cas par exemple d'entrées anglaises comme *darling*, *damper*<sup>20</sup> (terme technique signifiant amortisseur) et *deck-house*. Quoique le *Lexis* incorpore deux de ces trois UL, à savoir *damper* et *darling* - ce qui pourrait laisser supposer que le *Manhal*<sup>21</sup> s'en est inspiré - leur présence nous semble peu justifiée dans une nomenclature française<sup>22</sup>, surtout dans le cadre d'un dictionnaire français-arabe.

### 3.2.5 Conclusion

En conclusion, nous pouvons noter les similarités qui existent entre le *Manhal* et le *Abdelnour* du point de vue de la nomenclature. Le *Mounged* se situe un peu à part et le *Kamel* trouve sa place entre le *Manhal* et le *Abdelnour* d'une part, et le *Mounged* d'autre part. En effet, comme nous l'avons vu, alors que le *Manhal*, le *Abdelnour* et, dans une

---

<sup>20</sup>Le *Abdelnour* note aussi l'UL *damper*, mais pas *darling* et *deck-house* ou d'autres UL perçues comme anglaises, ce qui ne permet pas d'avancer qu'il existe chez lui une tendance à inclure dans sa nomenclature des UL anglaises qui ne seraient pas passées dans la langue française.

<sup>21</sup> Par ailleurs, il convient de signaler une erreur qui s'est glissée dans la nomenclature du *Manhal*: l'entrée *décauville* ("chemin de fer à voie étroite" selon le *PR*) a été malencontreusement imprimée sous la forme *décanville*, mais figure à la bonne place dans l'ordre alphabétique, c'est-à-dire entre décauser et décavaillonnage, comme si la lettre «n» était en fait un «u». L'erreur n'aurait été qu'une simple faute de frappe et n'aurait pas été digne d'être relevée si elle ne s'était répercutée sur l'équivalent arabe, qui reproduit *décanville* en caractères arabes.

<sup>22</sup>Notons ici que le *PR* exclut ces UL de sa nomenclature, alors qu'il en incorpore d'autres comme *shopping* ou *shocking* en indiquant qu'il s'agit d'anglicismes. Ceci pourrait indiquer que les trois UL anglaises données par le *Manhal* ne sont pas employées en français, ou très peu. Par ailleurs, ni le *OXHA* ni le *RCS* ne les font figurer dans leur nomenclature côté français-anglais.

moindre mesure, le *Kamel* incorporent un certain nombre d'UL spécialisées et d'UL peu courantes, le *Mounged* les évite; de même, alors que nous retrouvons dans nos trois autres dictionnaires des abréviations, ces dernières sont absentes du *Mounged*. Ce qui ressort enfin de l'étude de la nomenclature, c'est le caractère non systématique du choix des entrées dans les dictionnaires du corpus, comme l'a démontré l'étude des abréviations et des noms propres.

## CHAPITRE 4: COMPARAISON DES DICTIONNAIRES DU CORPUS:

### ARTICLES

L'analyse de notre corpus comprenait, dans une première étape abordée au chapitre précédent, une étude de l'introduction et de la nomenclature de nos dictionnaires, dans laquelle nous avons tenté de délimiter le contenu des introductions et le type d'entrées. Poussant l'étude plus loin, nous avons entrepris d'examiner, dans une deuxième étape, le contenu de certains articles. Pour ce faire, nous avons entrepris de choisir un échantillon d'entrées afin d'en étudier les articles.

#### 4.1 Choix des entrées

Nous avons voulu, au départ, étudier tous les articles commençant par une même lettre. Nous avons donc opté pour une lettre qui, tout en étant substantielle, n'était pas aussi longue que les lettres A et B. Notre choix s'est ainsi arrêté sur la lettre D. Toutefois, nous nous sommes vite rendu compte, devant l'ampleur d'une telle étude, qu'il nous fallait restreindre le nombre d'entrées qui constitueraient notre échantillon. Nous avons donc décidé de nous limiter à une cinquantaine d'entrées de la lettre D, pour ramener l'étude à des proportions plus raisonnables, et de ne prendre que des entrées communes à nos quatre dictionnaires. Nous avons ainsi dressé une liste des entrées que nos dictionnaires présentent en commun. Il a fallu ensuite décider si nous allions étudier les cinquante premières entrées communes, ou choisir les entrées suivant une autre manière. En prenant les cinquante premières entrées communes, nous risquions de retrouver dans

notre échantillon plusieurs séries d'UL appartenant à une même famille d'UL, et d'avoir par conséquent un échantillon peu diversifié. Nous avons alors pensé sélectionner une entrée sur plusieurs, une sur deux ou trois par exemple. Il s'est toutefois avéré, après essai, que cette formule ne permettait pas non plus d'obtenir un échantillon équilibré. En effet, la sélection d'une UL sur un nombre déterminé d'entrées nous donnait soit un très grand nombre de noms et un nombre relativement faible de verbes<sup>1</sup>, soit une majorité d'entrées monosémiques ou avec lesquelles peu de collocations ou d'expressions sont formées. Nous avons finalement décidé de sélectionner nous-même les entrées, de façon à ce que toutes les catégories grammaticales soient représentées suivant des proportions raisonnables. Nous avons ainsi opté pour la composition suivante:

Noms:	15
Verbes:	15
Adjectifs:	10
Adverbes:	5
Prépositions:	2
Interjections:	1
Conjonctions:	1
Pronoms:	1

Une fois le nombre d'entrées appartenant aux différentes catégories grammaticales fixé, nous avons procédé au choix des entrées. Afin d'obtenir un échantillon varié, nous avons tenu compte de plusieurs éléments: sous-catégorie grammaticale - pour les verbes - nombre de sens (monosémie, polysémie), niveau de langue, homonymie et variations morphologiques et orthographiques. Pour déterminer le nombre de sens d'une entrée, et

---

<sup>1</sup>Or, comme le lexique de la langue est essentiellement formé de noms et de verbes, nous voulions que ceci soit illustré dans notre échantillon. Nous cherchions donc à obtenir des nombres sensiblement égaux de noms et de verbes.

de façon plus générale pour vérifier chacun des éléments entrant en compte dans le choix, nous nous sommes basée sur le *PR* et non sur nos dictionnaires. Nous avons considéré qu'en la matière, il valait mieux s'en tenir à une seule source, monolingue française de préférence, pour éviter les divergences qui ne manqueraient pas d'apparaître si plusieurs dictionnaires étaient consultés. Sur la base des critères établis, nous avons inclus, dans la catégorie verbes, des verbes transitifs comme *daigner*, des verbes intransitifs comme *déborder* et des verbes pronominaux comme *se dépêcher*. Nous avons également joint à notre liste des entrées pouvant appartenir chacune à deux catégories grammaticales différentes, comme *dîner*, à la fois verbe et nom. Pour ce qui est du nombre de sens, nous avons cherché à avoir dans notre échantillon aussi bien des entrées monosémiques que des entrées polysémiques: nous avons donc introduit dans notre liste des entrées comme *décongeler*, *décès* et *découvert*, monosémiques, et des entrées comme *défendre*, *diable* ou *dernier*, polysémiques. Nous y avons également fait entrer des entrées homonymiques (*débit*), des variantes morphologiques<sup>2</sup> (*décapage* et *décapement*), et des variantes orthographiques (*daurade* et *dorade*) afin de voir comment nos dictionnaires les traitaient. Toujours dans un souci de variété, de diversification, nous avons tenu à étudier des entrées dont le niveau de langue ne serait pas neutre: nous avons donc intégré dans notre échantillon des entrées d'un niveau de langue familier, comme *débrouillard* et *déculotter*. Enfin, il nous fallait des entrées avec lesquelles sont formées collocations et expressions figées, pour voir comment nos dictionnaires les traitent: nous avons pris pour cela des

---

<sup>2</sup>Nous avons compté chaque couple de variantes comme entrée commune si l'une des deux variantes au moins est présente dans tous nos dictionnaires, et si au moins un de nos dictionnaires compte les deux variantes dans sa nomenclature. Nous avons aussi considéré chaque couple de variantes morphologiques et orthographiques comme une seule entrée.

entrées comme *déclarer* (collocations) et *diable* (expressions figées). En plus des éléments mentionnés ci-dessus, d'autres éléments sont entrés en jeu dans le choix des noms: le caractère concret (*dictionnaire*) et le caractère abstrait (*dédain*) de certains noms ainsi que les expressions d'émotions (*dégoût*).

La liste des entrées ainsi choisies est la suivante.

<b>Noms</b>	dépeupler
date	dévaliser
daurade / dorade	dîner
débit (2)	<b>Adjectifs</b>
début	dangereux-euse
décapage / décapement	débrouillard-e
décès	décidé-e
décision	décisif-ive
décret	découvert-e
dédain	défectif-ive
dégoût	dernier-ère
département	désobéissant-e
désert	détestable
diable	dur-e
dictionnaire	<b>Adverbes</b>
dîner	davantage
<b>Verbes</b>	debout
daigner	décemment
débattre(se)	déjà
déborder	depuis
décider (se)	<b>Prépositions</b>
déclarer (se)	dans
décoller	depuis
décongeler	<b>Interjections / Conjonctions / Pronoms</b>
décrotter	dame!
déculotter (se)	donc
défendre (se)	dont
dénicher	
dépêcher (se).	

## 4.2 Choix des aspects à analyser

Les entrées choisies, nous avons cherché à établir une grille qui permettrait d'étudier le contenu des articles. Pour ce faire, nous nous sommes inspirée des éléments proposés par Al-Kasimi (1977, p. 110-112 ) et Steiner (1984, p. 166-181) pour évaluer un dictionnaire bilingue, tout en les adaptant quelque peu à la lumière des premières études d'articles. Un aspect que nous avons éliminé d'emblée est l'emploi d'illustrations permettant à l'utilisateur de se représenter visuellement certaines entrées, des entrées techniques par exemple. Comme il ne s'agit pas d'un élément faisant partie intégrante d'un article de dictionnaire, nous avons préféré ne pas l'inclure dans notre grille. Un autre aspect éliminé - pour une toute autre raison - de notre grille en cours de route est la prononciation. En effet, nous nous sommes aperçue, au fur et à mesure que l'étude avançait, que la prononciation des entrées n'était pas indiquée. Par contre, les dictionnaires de notre corpus donnent tous la vocalisation de certaines des lettres des équivalents arabes et des UL constituant la partie arabe des exemples. Ces indications portent généralement uniquement sur les lettres dont la vocalisation n'est pas évidente. Ainsi, pour un équivalent comme **fāsīl** (*décisif*), ils signalent tous la voyelle courte i, au-dessous de la lettre **s**, mais ne notent pas au-dessus du **f** la voyelle courte a, qui s'impose automatiquement du fait de la présence de la voyelle longue â. Cette constatation faite, et pour éviter un travail répétitif qui n'apportait rien de nouveau d'un article étudié à l'autre, nous avons écarté l'aspect prononciation de la grille, en nous promettant de signaler le type d'informations données à cet égard, ce que nous avons fait ici.

Après avoir dressé une liste des divers aspects que nous voulions analyser dans nos articles, nous avons ébauché une grille. Restait à mettre ces aspects selon un certain ordre. Nous avons ainsi divisé notre grille selon l'ordre général des diverses parties constituant un article de dictionnaire bilingue. Elle comprend donc les sections suivantes:

- une section **Entrée**, destinée à noter l'UL-vedette qui fait l'objet de l'étude. Cette section comporte deux sous-sections. Nous indiquerons dans la première, s'il y a lieu, les variantes orthographiques ou morphologiques données pour l'entrée. Nous signalerons dans la seconde les UL qui figurent dans les articles comme sous-entrées, pour voir quels types d'UL sont classés comme tels.

- une section **Informations grammaticales**, dans laquelle nous nous proposons d'étudier les divers renseignements de nature grammaticale donnés de façon explicite dans nos dictionnaires, comme la catégorie grammaticale (nom, verbe, adjectif, adverbe etc...), la sous-catégorie grammaticale (transitif, intransitif, pronominal etc...), le genre (féminin, masculin), le pluriel... Nous avons divisé cette section en deux sous-sections, la première réservée aux informations portant sur la partie française de l'article, la seconde destinée aux informations grammaticales ayant trait à la partie arabe.

- une section **Présentation de sens** dans laquelle nous nous proposons de signaler si tous les sens principaux d'une même entrée sont présents dans les articles, ou si certains sens ont été omis, en précisant dans ce dernier cas les types de sens laissés de côté. Nous noterons également si l'article compte des divisions de sens (c'est-à-dire si les divers sens sont séparés les uns des autres), et indiquerons, le cas échéant, par quels moyens ces divisions sont marquées (chiffres, signes typographiques, etc.). Nous

chercherons enfin à voir si les dictionnaires présentent des explications concernant le sens de l'entrée, ainsi que le type de ces explications, qu'il s'agisse d'indications sémantiques brèves (synonymes, actants ou référents) ou de définitions complètes.

- une section *Équivalents*<sup>3</sup>, divisée en trois sous-sections, les deux premières réservées au classement des équivalents par type: équivalents traductionnels, ou UL en LA pouvant être insérées telles quelles dans la phrase en LA, et équivalents explicatifs, qui donnent une explication du sens en LD et ne peuvent par conséquent pas toujours être insérés dans une phrase en LA (Al-Kasimi, 1977, p. 60). La troisième sous-section est destinée à recevoir des commentaires sur les équivalents, lorsque des remarques s'imposent quant à l'exactitude de ces derniers et aux indications sémantiques données à leur égard.

- une section *Exemples*. Par *exemple*, nous entendons soit une phrase ou fragment de phrase dans la LD avec sa traduction, soit une phrase ou fragment de phrase présenté seulement en LA<sup>4</sup>. Nous avons choisi de définir l'exemple en combinant les deux définitions proposées parce que trois de nos dictionnaires, le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel* suivent le premier modèle d'exemple, tandis que le quatrième, le *Mounged*, suit les deux modèles. Dans la catégorie *exemples*, rappelons-le, nous incluons combinaisons libres, collocations,

---

<sup>3</sup>Certains auteurs, comme Lederer (1994, p. 50-51) et Dalisle (1993, p. 26, 29) établissent une différence entre correspondance et équivalence, considérant que la correspondance est une «relation d'identité établie hors discours entre des mots, des syntagmes ou des phrases et n'ayant que des virtualités de sens» (Dalisle, 1993, p. 26), alors que l'équivalence est «établie au niveau du discours» (Dalisle, 1993, p. 29), c'est-à-dire en contexte. Nous n'entrerons pas dans les détails de la question et parlerons d'équivalents pour désigner les UL de la LA données dans un article comme traductions de l'entrée, puisqu'il s'agit de l'appellation la plus courante.

<sup>4</sup>Certains lexicographes comme Thomas Creamer, Daniel Van Scherrenburg et Michael Toope (voir bibliographie) considèrent que l'exemple dans les dictionnaires bilingues doit nécessairement comporter une partie en LD et une partie en LA. Par contre, d'autres, comme Carla Marelllo, estiment que l'exemple peut n'être donné qu'en LA surtout quand la LA est la langue seconde de l'utilisateur.

composés et expressions figées. La section *Exemples* est divisée en deux grandes sous-sections (a) exemples en LD quand il s'agit d'une paire LD-LA, ou en LA quand il n'existe pas de partie en LD, et (b) traduction des exemples en LA, quand il s'agit d'une paire LD-LA.

- une section *Informations diasystématiques* dans laquelle nous inscrirons les différentes marques restreignant l'utilisation de l'entrée ou des équivalents, comme du point de vue de l'endroit (pays, région) où ces UL sont employées, du niveau de langue (familier, littéraire,...), de l'usage, ou du domaine spécifique de l'activité humaine dans lequel elles s'utilisent: religion, architecture, etc.

- une section *Renvois*, dans laquelle nous noterons si nos dictionnaires renvoient l'utilisateur à d'autres articles dans lesquels il trouvera de plus amples informations - ou parfois toute l'information - concernant l'entrée elle-même ou une des collocations ou expressions dans lesquelles elle peut figurer.

Les pages qui suivent montrent la forme prise par notre grille finale.

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE</b>				
- variantes				
- sous-entrées				
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française				
- partie arabe				
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux présents? si sens omis, de quel type?				
- séparation des divers sens? par quels moyens?				
- Indications de sens				
<b>ÉQUIVALENTS</b>				
- traductionnels				
- explicatifs				
- commentaires sur les équivalents				

<b>EXEMPLES</b>				
<i>Exemples (LD-LA ou LA)</i>	LD-LA	LA		
- types d'exemples				
- ordre de présentation				
- un exemple pour chaque sens?				
- autres constatations				
<i>Traduction des exemples</i>				
- plus d'une traduction?				
- type de traduction				
<b>INFORMATIONS DIASYSTÉMATIQUES</b>				
<b>RENVOIS</b>				
<b>REMARQUES GÉNÉRALES</b>				

### 4.3 Résultats de l'analyse des articles

L'analyse des articles a fait ressortir aussi bien des caractéristiques communes que des différences dans le type et la quantité des informations données par chacun de nos dictionnaires, et a permis de dégager certains traits marquants au niveau de chacun des aspects de l'étude.

#### 4.3.1 Entrées

L'aspect **entrées** a été analysé du point de vue de l'indication de variantes orthographiques ou morphologiques d'une part, et, d'autre part, comme nous l'avons signalé plus tôt<sup>5</sup>, de la présence ou de l'absence de sous-entrées ainsi que de leur type.

##### 4.3.1.1 Variantes orthographiques ou morphologiques

L'analyse des articles n'a révélé que trois couples de variantes: les deux couples de variantes orthographiques (*daurade / dorade*) et de variantes morphologiques (*décapage / décapement*) choisis à ce titre pour faire partie de notre échantillon d'entrées, et le couple *dîner / dîné*, relevé uniquement par le *Manhal*. Les deux premiers couples sont signalés par tous nos dictionnaires, à l'exception du *Kamel*, qui n'indique dans les deux cas qu'une des deux variantes, à savoir *daurade* et *décapage*, mais ils sont toutefois présentés différemment. Ainsi, le *Mounged* accorde un article distinct pour chaque variante, qu'il donne comme entrée séparée, mais il développe un seul article pour chaque couple de variantes, l'autre article consistant simplement en un renvoi au premier. C'est ainsi que

---

<sup>5</sup>Voir section 4.2.

*décapement* renvoie à *décapage* et *durade* à *daurade*, comme on peut le voir dans ce qui suit pour *décapage* et *décapement*.

**décapage** n.m. صقل، جلي (معدن)،  
تنظيف (بحمض النتريك)

**décapement** n.m v. *décapage*

L'on peut supposer, vu la tendance du *Mounged* à donner surtout les informations les plus courantes, que ce sont aux formes les plus usuelles, qui seraient en l'occurrence *décapage* et *daurade*, que se fait le renvoi. Mais ce renvoi pourrait aussi être fait, dans le cas qui nous occupe, en fonction de l'article qui vient en premier dans l'ordre alphabétique. Contrairement au *Mounged*, qui sépare les variantes étudiées, le *Abdelnour* les regroupe et les présente sous la forme *décapage* ou *décapement*, *daurade* ou *durade*, comme entrées d'un même article. Mais alors que *décapement* est mentionné uniquement dans l'article *décapage* ou *décapement*, l'UL *durade* figure aussi seule dans la nomenclature, avec renvoi à *daurade*. Le *Manhal*, enfin, présente le couple *décapage / décapement* de la même façon que le *Abdelnour*, et *daurade / durade* de la même manière que le *Mounged*.

L'étude de ces deux couples de variantes a fait apparaître des différences d'approche et de présentation entre nos quatre dictionnaires d'une part, et au sein d'un même dictionnaire d'autre part (le *Manhal* et le *Abdelnour*). Certes, le nombre réduit de variantes analysées ou retrouvées dans notre échantillon, ainsi que les différences observées au sein du *Manhal* et du *Abdelnour*, rendent difficile et hâtive toute généralisation basée uniquement sur ces variantes. Mais l'examen de toute la lettre D, effectué au moment de l'analyse de la nomenclature, avait permis certaines observations

dont nous faisons part ici. En règle générale, nos dictionnaires indiquent les variantes orthographiques ou morphologiques lorsqu'elles existent, à quelques exceptions près. L'absence d'indication de variantes peut se remarquer dans le cas de *dirham*, dont la variante orthographique *dirhem* est indiquée par le *Manhal* et le *Abdelnour* seulement. Elle se remarque également dans un cas relevé plus haut, celui de *dîner*, dont la variante *dîné*<sup>6</sup> a été laissée de côté par le *Mounged*, le *Kamel* et le *Abdelnour*, probablement parce que ces dictionnaires en ont jugé la forme peu courante. Par ailleurs, une tendance au regroupement des variantes dans un même article est manifeste dans les quatre dictionnaires, même si, là aussi, il existe des exceptions, comme nous l'avons vu par exemple pour *décapage* et *décapement* dans le *Mounged*. Mais la présentation varie selon les dictionnaires. Ainsi, le *Kamel* et le *Mounged* ne donnent pas, lorsqu'ils regroupent les variantes en un même article, d'article distinct pour l'une ou l'autre avec renvoi. Par contre, le *Abdelnour* et le *Manhal* ne sont pas systématiques pour ce qui est d'accorder à chacune des variantes regroupées dans un même article un article distinct avec renvoi: tantôt ils donnent un article distinct pour l'une des deux variantes, avec renvoi à l'article commun, tantôt ils ne le font pas.

#### 4.3.1.2 Sous-entrées

De l'analyse des articles, il ressort que le concept de sous-entrée est quasi étranger à notre corpus. Les composés formés avec l'entrée, qui constituent des sous-entrées dans

---

<sup>6</sup>Cette forme se retrouvait dans la langue classique dans le passé, selon le *GL* (1971). Il s'agit donc d'une forme désuète. Il est donc compréhensible qu'elle ne soit pas indiquée par la majorité des dictionnaires du corpus.

certaines dictionnaires bilingues comme le *RCS* et le *OXHA*, figurent dans notre corpus soit en tant qu'entrées, soit sous forme d'exemples. Ainsi, *demi-soeur* fait partie de la nomenclature des quatre dictionnaires du corpus, tandis que *acte de décès* figure dans le *Mounged*, le *Manhal* et le *Abdelnour* en tant qu'exemple illustrant l'entrée *décès*<sup>7</sup>.

Les rares sous-entrées présentes dans nos articles sont toutes d'un même type: il s'agit de verbes pronominaux<sup>8</sup> apparaissant dans des articles de verbes transitifs ou intransitifs. Ces sous-entrées ne se retrouvent d'ailleurs que dans un seul de nos dictionnaires, le *Kamel*. Ce dernier reprend en effet le verbe pronominal en toutes lettres dans l'article, et le note en caractères gras, le distinguant ainsi des autres éléments apparaissant dans ses articles, comme il est possible de le remarquer dans les articles de *débattre* et *déculotter* par exemple (*Kamel*, 1990).

### **4.3.2 Informations grammaticales**

#### **4.3.2.1 Partie française**

Tous nos dictionnaires donnent des informations grammaticales de base concernant l'entrée, à savoir la catégorie grammaticale de celle-ci, le genre, le nombre, la sous-catégorie grammaticale des verbes, le féminin des noms et des adjectifs.

Pour la sous-catégorie grammaticale des verbes, une différence est à noter entre le *Mounged* et le *Kamel* d'une part, le *Manhal* et le *Abdelnour* d'autre part. Alors que les deux premiers indiquent explicitement, par l'abréviation v.pr., les verbes pronominaux, les

---

<sup>7</sup>Le *Kamel* ne donne pas cet exemple.

<sup>8</sup>Notons qu'il ne s'agit pas ici de verbes essentiellement pronominaux, qui sont traités différemment et figurent en entrée, mais de verbes transitifs ou intransitifs qui existent aussi en tant que verbes pronominaux.

deux autres ne le font pas. Ils signalent qu'il s'agit de la forme pronominale de façon plus implicite, par l'utilisation du pronom réfléchi *se*, suivi du tiret (remplaçant l'entrée).

Signalons par ailleurs que des erreurs se glissent parfois dans le marquage grammatical des verbes, et l'on peut se demander s'il s'agit de fautes typographiques ou de véritables erreurs. Ainsi, le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour* indiquent que le verbe *daigner* est un verbe intransitif, alors qu'il s'agit en réalité d'un verbe transitif (*PR*, *Lexis*, *GL*). Seul le *Mounged* le considère comme étant transitif.

Par ailleurs, tous nos dictionnaires regroupent parfois les différentes sous-catégories verbales en un même article, ainsi que les formes pouvant appartenir à deux ou plusieurs catégories grammaticales, en particulier les catégories nom et adjectif<sup>9</sup>. A cet égard, nous pouvons relever, entre autres, les exemples suivants: *dénicher* (verbe transitif et intransitif), *débrouillard* (adjectif et nom) et *dur* (*Mounged*: adjectif, adverbe et nom; *Kamel*: adjectif et nom; *Manhal*: adjectif et nom (pas d'adverbe); *Abdelnour*: adjectif, nom et adverbe).

#### 4.3.2.2 Partie arabe

Si des informations grammaticales portant sur l'entrée sont fournies au même degré par tous nos dictionnaires, il n'en va pas de même pour les informations grammaticales concernant les équivalents. De ce point de vue, le *Mounged* est celui qui donne le plus de renseignements de nature grammaticale sur les équivalents arabes.

---

<sup>9</sup>Il arrive souvent, lorsque diverses catégories grammaticales sont regroupées dans un même article, que les exemples relatifs à ces différentes catégories soient donnés pêle-mêle, sans rappel de la catégorie qu'ils illustrent.

Il indique explicitement, en employant l'abréviation ج جمع (pluriel), le pluriel des équivalents arabes lorsqu'il s'agit d'un pluriel brisé, mettant ainsi en pratique ce qu'il affirme dans son introduction (*Mounged*, 1989, p. x). Par exemple, pour l'entrée *dictionnaire*, il donne les équivalents **qâmûs** et **mû'jam**, et leur pluriel, respectivement **qawâmîs** et **ma'âjim**. Pour les noms qui ont à la fois un pluriel brisé et un pluriel régulier, comme l'équivalent de *désert*, **bâdiya**, il signale les deux, en l'occurrence **bâdiyât** (pluriel régulier) et **bawâdin** (pluriel brisé). Il est d'ailleurs le seul, parmi nos dictionnaires, à noter les pluriels des équivalents. De plus, il indique, pour chaque équivalent verbe, la ou les prépositions qui vont avec ce verbe de manière plus systématique et plus abondante que nos autres dictionnaires. Pour le verbe *débattre* par exemple, il donne la série d'équivalents suivante: **nâqasha hû fî**, **baḥatha fî**, **sâwama hû fî / 'ala**, **fâsala hû 'ala** et **mâkasa hû 'ala**, **fî** et **'ala** étant les prépositions qui accompagnent normalement ces équivalents. Pour les équivalents noms ou adjectifs, cependant, il se fait moins explicite. En règle générale, il ne donne pas de prépositions. Il semblerait que les ayant signalées pour les verbes arabes, le *Mounged* ne le fait plus, ou très peu, pour les noms et les adjectifs, laissant à l'usager le soin de retrouver ces prépositions dans les articles des verbes ou dans des exemples.

Nos autres dictionnaires mentionnent certaines prépositions explicitement, mais moins régulièrement et moins exhaustivement que le *Mounged*. Nous avons remarqué que, à l'instar du *Mounged*, le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour* donnent les prépositions pour les équivalents verbes surtout, mais ils ne le font pas toujours systématiquement. Pour *décider*, par exemple, le *Manhal* et le *Abdelnour* indiquent les prépositions pour trois des

équivalents, alors que pour *dédaigner*, ils n'en donnent pas explicitement, même si un exemple en présente une implicitement. Le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel* à un moindre degré se contentent donc parfois de faire figurer les équivalents sans autre indication explicite sur leur entourage prépositionnel. Ils semblent partir du principe que certaines prépositions sont connues de l'utilisateur, ce qui montre qu'ils s'adressent plus à des usagers arabes qu'à des usagers francophones<sup>10</sup>. Mais ce ne sont pas nécessairement les prépositions les plus évidentes qui sont délaissées: en effet, un usager moyen saurait plus probablement que l'on dit *dāfa'a 'an*, pour *défendre*, que *istakhaffa bi* et *istahāna bi* pour *dédaigner*. Or le *Manhal* et le *Abdelnour* notent bien la préposition *'an* pour *dāfa'a*, mais omettent *bi* pour *istakhaffa* et pour *istahāna*<sup>11</sup>. Le *Kamel*, lui, indique *bi* pour *istakhaffa* et *'an* pour *dāfa'a*, mais ne donne pas de préposition pour *istahāna*. Il y a lieu de se demander ici sur quels critères ces dictionnaires se basent pour signaler certaines prépositions et en omettre d'autres.

Par ailleurs, le *Manhal* et le *Abdelnour* présentent un type d'informations qui n'est donné par aucun des deux autres dictionnaires: ils signalent la voyelle prise à l'inaccompli<sup>12</sup> par la deuxième radicale du verbe. Mais ils ne le font que très peu, probablement dans les cas qui leur semblent prêter à confusion.

---

<sup>10</sup>Il nous semble que même les usagers arabes hésiteraient parfois sur l'emploi de telle ou telle préposition et auraient besoin de ce type d'informations.

<sup>11</sup>Ils donnent toutefois un exemple pour *istahāna* qui montre que ce verbe s'emploie généralement avec la préposition *bi*.

<sup>12</sup>L'inaccompli est un temps du verbe arabe qui correspond au présent. L'accompli, lui, correspond au passé. Les verbes, dans les dictionnaires arabes, sont toujours indiqués à l'accompli, ou passé. L'inaccompli se forme à partir de l'accompli, mais la voyelle de la deuxième radicale de l'inaccompli est rarement identique à celle de l'accompli. D'où l'utilité de signaler cette voyelle dans les dictionnaires.

### 4.3.3 Présentation de sens

#### 4.3.3.1 Sens présents ou omis

L'analyse des divisions de sens dans notre corpus a fait ressortir deux particularités. La première réside en une tendance marquée chez le *Mounged* à se limiter aux sens plutôt courants, et à éviter les sens rares, vieux ou vieillis, ainsi que certains sens spécialisés. Ainsi, le *Mounged* omet par exemple le sens populaire et vieux (selon le *GR*) de *décrotter*, qui correspond à "manger jusqu'à l'os" (*PR*) et le sens rare de "abandonner son nid" (*PR*), pris par *dénicher*, tous deux mentionnés par les trois autres dictionnaires. Toujours à titre d'exemple, notons que le *Mounged* n'indique pas le sens maritime de *déborder* ("éloigner une embarcation du bord du navire ou du quai où elle est accostée" (*PR*)) pas plus que le sens physiologique de *débit*<sup>13</sup>, dans *débit cardiaque* ("quantité de sang expulsée en une minute par chacun des deux ventricules cardiaques" (*PR*)). A l'opposé, le *Abdelnour*, le *Manhal* et le *Kamel*, ce dernier dans une moindre mesure, se montrent plus exhaustifs et incluent dans leurs articles tous les sens principaux d'une entrée. Toutefois, ils excluent parfois certains sens, comme dans le cas de *dîner* (v) et *dîner* (n), dont ils ne relèvent pas le sens - vieux ou régional, selon le *PR* - de "prendre le repas de midi" (*PR*) et "le repas de midi" (*PR*). Cette omission semble démontrer, dans ce cas précis, que ces dictionnaires s'en tiennent à la description du français de France, ce qui est probablement dû au fait que c'est le français de France qui est le français parlé dans le monde arabe.

---

<sup>13</sup>Ces sens sont présents tous deux dans le *Manhal* et le *Abdelnour*, mais le *Kamel* ne relève pas le premier.

#### 4.3.3.2 Séparation des sens

Cependant, et c'est là la seconde particularité observée, si le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour* relèvent les sens principaux d'une entrée, ils ne les présentent pas toujours tous à l'intérieur des divisions de sens. Ils les donnent parfois sous forme d'exemples. Nous pouvons le voir dans l'article de *déborder* dans le *Manhal* et le *Abdelnour*. Ces deux dictionnaires ne donnent pas pour *déborder* (v.t.) le sens de "détacher du bord" (PR), mais notent comme exemple *déborder une barque*, qui représente ce sens. Dans le cas du *Kamel*, il est possible de remarquer cette particularité dans l'article de *décidé*, par exemple. L'article compte une seule division de sens, correspondant au sens de "qui n'hésite pas pour prendre un parti" (PR). Il comprend cependant des exemples illustrant d'autres sens, comme *affaire ~e, c'est une chose ~e* ("arrêtée par décision" (PR)) et *un goût ~ pour les mathématiques* ("qui n'est pas douteux" (PR)).

Même quand les divers sens d'une même entrée sont clairement séparés les uns des autres, aucun chiffre ou lettre n'est utilisé pour signaler une nouvelle division de sens. D'autres moyens sont employés à cette fin, qu'il nous a fallu découvrir nous-même. Certes, dans leur introduction, nos dictionnaires indiquent, dans la liste des signes conventionnels employés, le ou les signes dont ils se servent pour marquer le passage à un autre sens. Mais ils ne s'en tiennent pas toujours uniquement à ces signes, et n'exposent pas la méthode qu'ils suivent dans la présentation formelle des sens, ce qui laisse à l'usager le soin de découvrir les différentes méthodes employées.

Le *Mounged* relève dans son introduction que «les deux parallèles verticales [||] indiquent le passage à un autre sens» et que «le trait épais [-] remplace le mot-article, lorsqu'il y a passage à un autre sens, à la suite d'une expression ou d'un sens introduit par

une abréviation\* (*Mounged*, 1989, p. x). Cependant, ce dictionnaire ne mentionne pas qu'il ne présente pas tous les sens de la même façon. C'est en analysant nos articles que nous nous sommes aperçue que les sens accompagnés d'une marque diasystématique ne sont pas séparés des autres par les deux parallèles, mais bénéficient d'un retour à la ligne. C'est ce que nous pouvons remarquer dans l'article de *déborder*, par exemple:

**déborder** v.i. فاض (نهر، مياه، إناء)،  
 طغى، (مياه نهر)، طغح (إناء)، فار (سائل)  
 يغلي) || تدفق جمهور  
 فاض (قلب)  
 fig.

Le *Manhal* indique de son côté qu'il sépare les différents sens d'une entrée par l'emploi du signe suivant: ●. Toutefois, si dans nombre d'articles il s'en tient à ce signe pour indiquer le passage à un nouveau sens<sup>14</sup>, dans d'autres il procède différemment, comme nous pouvons le constater dans l'article de *date*, où le retour à la ligne et le tiret sont utilisés à cette fin.

**Date** sf. تاريخ ● زمن ● توقيت.  
 — حدث هام، تاريخي

Ce type de présentation se retrouve aussi pour les sens accompagnés d'une marque diasystématique, comme dans *désert* (fig.)<sup>15</sup>.

**Désert** sm. صحراء، بادية، ببداء  
 — (Fig) عزلة ● عدم

<sup>14</sup>Voir *décidé* par exemple.

<sup>15</sup>Al-Kasimi (1993, p.128) indique dans une étude qu'il a effectuée sur la neuvième édition du *Manhal* (1986) avoir constaté que le *Manhal* utilise le tiret et le passage à la ligne pour remplacer l'entrée lorsque le sens est introduit par une marque diasystématique, ou lorsqu'un lien du type sens concret - sens abstrait par exemple existe entre deux sens d'une entrée polysémique.

Le *Abdelnour* présente ses sens de la même façon que le *Manhal*. Il ne nous a donc pas posé de problème spécifique, une fois que nous nous sommes familiarisée avec le système du *Manhal*, qui est aussi le sien.

Le *Kamel*, enfin, utilise lui aussi le retour à la ligne et le tiret quand il s'agit de séparer les sens introduits par une indication de sens (brève définition ou synonyme) ou par une marque diasystématique des autres sens donnés, ce qu'il ne spécifie pas dans son introduction. Il y indique simplement, dans la liste d'abréviations, qu'il sépare les divers sens par un point en caractères gras • (*Kamel*, 1990, p. xii).

A partir de ces observations, il est facile de remarquer que nos quatre dictionnaires ont des points en commun dans la présentation des différents sens d'une entrée. Ils emploient tous un passage à la ligne pour les sens accompagnés d'une marque diasystématique, et, dans le cas du *Kamel*, pour les sens introduits par des indications sémantiques<sup>16</sup>. Par ailleurs, si le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour* ont recours à un tiret pour remplacer l'entrée, après chaque retour à la ligne, le *Mounged* ne le fait que pour les sens qui ne sont pas accompagnés d'une marque diasystématique, dans les cas qu'il indique dans son introduction, cités plus tôt dans cette section. S'il est vrai que ces quatre dictionnaires n'indiquent pas clairement dans leur introduction la méthode adoptée dans la présentation formelle des sens, ils en ont toutefois chacun une, qu'ils suivent systématiquement, d'après ce que nous avons pu constater dans les articles étudiés.

---

<sup>16</sup>Notons toutefois que, dans tous nos dictionnaires, un retour à la ligne est effectué également pour chaque nouvelle catégorie grammaticale traitée au sein d'un même article, marquant en même temps une nouvelle division de sens.

#### 4.3.3.3 Indications de sens

Le *Kamel* est le seul à donner des indications sur les sens de l'entrée, sous forme de brèves définitions ou de synonymes, selon les cas. Mais il ne le fait pas pour tous les sens, ni dans tous les articles. Sur les cinquante articles analysés, huit comptent des indications de sens, à raison d'une indication par article. Il s'agit des articles suivants: *débit*(1) "manière de lire, de réciter"; *déborder* "être en saillie"; *décider* "causer"; *décoller* "séparer"; *défendre* "prohiber"; *déjà* "dès ce moment-là"; *dénicher* "découvrir"; *dégoût* "aversion"; *diable* "petit chariot à bras". Seuls certains sens se voient donc attribuer une explication, peut-être les sens jugés par l'auteur difficiles à comprendre ou peu courants. Cependant, parmi les sens clarifiés, se trouvent des sens plutôt courants, comme dans les articles de *décoller* et de *défendre*. Il n'est donc pas toujours facile de deviner pourquoi certains sens ont été considérés par l'auteur comme valant une explication.

#### 4.3.4 Équivalents<sup>17</sup>

Le rôle que jouent les indications de sens et les définitions dans les dictionnaires monolingues est souvent assumé par l'équivalent dans les dictionnaires bilingues. Ainsi, la nature et la qualité des équivalents ont une grande importance dans un dictionnaire bilingue.

---

<sup>17</sup>Dans cette section, à l'exception de la sous-section 4.3.4.2.2 c, nous ne traitons que les équivalents qui sont présentés en liste.

#### 4.3.4.1 Équivalents traductionnels et explicatifs

La majorité des équivalents proposés pour les entrées étudiées consistent en des équivalents traductionnels. Les équivalents explicatifs, plus rares, sont généralement employés dans les articles étudiés pour rendre une entrée qui n'a pas de traduction lexicalisée en arabe. C'est le cas par exemple d'entrées de sens général comme *décongeler*, traduite par *azâla at-tajammud*, littéralement "dissiper l'état de congélation" et *déculotter*, rendue par *naza'a as-sirouâl / qalla'a as-sirouâl*, littéralement "faire enlever sa culotte, son pantalon". C'est également le cas d'une entrée comme *diable*, considérée dans le sens plus technique de "petit chariot à deux roues qui sert à transporter des caisses, des sacs" (*PR*), et traduite dans le *Mounged* et le *Kamel* par 'arabat yad bi dûlâbayn ("chariot à deux roues manoeuvré à la main") et par naqqâla bi dûlâbayn ("chariot de transport à deux roues") dans le *Manhal* et le *Abdelnour*.

Mais dans d'autres cas, comme celui de *dénicher* dans le *Manhal* et le *Abdelnour*, un équivalent explicatif est donné avec un équivalent traductionnel. Ainsi, l'équivalent explicatif *akhraja min al-'ush* ("sortir du nid") accompagne l'équivalent traductionnel *awqana*. Dans pareil cas, la raison de l'utilisation d'équivalents explicatifs n'est plus de pallier l'absence d'équivalents traductionnels dans la langue arabe, mais peut-être de fournir un plus grand nombre d'équivalents, ou de compenser l'absence d'un équivalent parfait.

Le tableau suivant donne une idée du nombre d'équivalents explicatifs par rapport au nombre d'équivalents traductionnels et au nombre total d'équivalents<sup>18</sup>. Notons que les

---

<sup>18</sup>Signalons que nous avons compté les équivalents qui se répètent dans un même article comme autant d'équivalents distincts.

équivalents explicatifs répertoriés sont répartis dans 13 articles, généralement les mêmes entre les quatre dictionnaires, signe que ces derniers s'accordent sur les entrées qui ont besoin d'un équivalent explicatif.

### Répartition des équivalents en équivalents traductionnels ou explicatifs

	<i>Équivalents traductionnels</i>	<i>Équivalents explicatifs</i>	<i>Nombre total d'équivalents</i>
<i>Mounged</i>	289	24	313
<i>Manhal</i>	162	16	178
<i>Kamel</i>	177	17	194
<i>Abdelnour</i>	141	13	154

Comme il est possible de le remarquer, le nombre d'équivalents explicatifs est plutôt réduit si on le compare au nombre d'équivalents traductionnels, et se situe aux alentours de 10 % du nombre total d'équivalents pour le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour* et de 8 % pour le *Mounged*<sup>19</sup>.

Par ailleurs, le tableau met aussi en lumière le fait que c'est le *Mounged* qui dépasse largement, par le nombre d'équivalents qu'il présente, les trois autres dictionnaires, ces derniers se situant sensiblement au même point. Toutefois, cet écart dans les chiffres provient en grande partie du fait que le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel* ont tendance à ne relever certains sens que dans les exemples, comme nous l'avons signalé dans la

---

<sup>19</sup>Plus précisément 9,87 % (*Manhal*), 9,60% (*Kamel*), 9,21 % (*Abdelnour*), et 7,66 % (*Mounged*).

section 4.3.3.2, ce qui réduit automatiquement le nombre d'équivalents présentés dans leurs listes d'équivalents.

Quoi qu'il en soit, la valeur d'un dictionnaire bilingue se mesure davantage à la qualité de ses équivalents qu'à leur nombre, un trop grand nombre d'équivalents pouvant parfois traduire un manque de rigueur dans leur sélection. C'est donc surtout sur la qualité des équivalents et sur leur présentation que porteront nos commentaires.

#### **4.3.4.2 Commentaires sur les équivalents**

L'analyse des équivalents présentés par nos dictionnaires pour les entrées que nous avons étudiées a permis certaines constatations relatives à leur qualité. Elle a également mis à jour deux aspects qui posent problème dans les articles, à savoir l'ordre de présentation des équivalents et l'absence de discrimination entre eux. Elle a enfin permis de repérer une particularité consistant à donner pour certains équivalents des définitions ou de brèves explications en arabe.

##### **4.3.4.2.1 Qualité des équivalents**

Pour être en mesure d'évaluer la qualité des équivalents proposés dans nos articles, nous avons pensé comparer leurs définitions telles que les présentent les dictionnaires monolingues arabes *ML (al-Munjid fi al-Lugha wal-i'fâm)*, *MM (Muhîṭ al-Muhîṭ)* et *MW (al-Mu'jam al-Waṣīf)* avec celles des entrées données par le *PR*, afin de voir si ces équivalents proposés rendaient bien le sens de l'entrée. Mais, vu le nombre total d'équivalents présents dans notre corpus, nous ne pouvions raisonnablement faire ce travail pour chacun des équivalents. Nous avons donc sélectionné quatre entrées, *décider*, *décison*, *département*

et *débrouillard*, pour étudier en profondeur leurs équivalents. Le nombre total d'équivalents ainsi étudiés est de 44 équivalents différents. Cette analyse a révélé ce qui suit:

(a) Exactitude des équivalents

La majorité des équivalents proposés représentent une traduction exacte de l'entrée. Cependant, certains ne rendent pas de façon adéquate le sens de l'entrée. Ainsi, pour le sens de "arrêter, déterminer (ce qu'on doit faire)" (*PR*) du verbe *décider* (v.t.), nos quatre dictionnaires présentent comme équivalent le verbe arabe *sammama*, défini comme "décider quelque chose et ne rien vouloir écouter, comme si l'on était sourd" (*ML*), ce qui ne correspond pas tout à fait au sens de l'entrée française. La même remarque vaut pour *tassarafa kayfiyyan*, qui signifie "agir de façon arbitraire", donné comme équivalent de *décider* par le *Abdelnour* et le *Manhal*, et qui ne correspond à aucun des sens de ce verbe tels qu'indiqués par le *PR*, le *GR* et le *Lexis*.

(b) Omission d'équivalents évidents

Enfin, si les équivalents qui sont présentés sont généralement appropriés, dans certains cas, des équivalents qui semblent évidents sont parfois omis. Pour traduire *département* dans le sens de "division d'une administration placée sous l'autorité d'un ministre" (*PR*), nos quatre dictionnaires omettent de donner comme équivalent l'UL arabe *mudīriyya*, qui signifie, selon le *MW*, "région administrative ou division d'une administration ayant à sa tête une personne chargée de la diriger (un directeur)", et qui correspond tout

à fait au sens de l'entrée. Cet équivalent est toutefois proposé par le *Manhal* et le *Abdelnour* pour le sens de "division administrative du territoire" (PR).

#### 4.3.4.2.2 Présentation des équivalents d'un même sens

##### (a) Redondance dans la présentation des équivalents

Comme nous l'avons signalé précédemment, le *Mounged* donne plusieurs équivalents pour un même sens. Il manifeste également une tendance à la redondance dans leur présentation: il reprend le même équivalent plusieurs fois dans une même division de sens, mais en le présentant de façon différente (avec ou sans actants, par exemple). Ainsi, pour *décider* (v.i), "disposer en maître par son action ou son jugement" (PR), il répète l'équivalent **batta fi** (fi étant la préposition) trois fois, comme suit: **batta fi (as-silm wa al-harb)** = décider (de la paix et de la guerre), **batta fi masîr (al-mubarât)** = décider du résultat (d'un match), **batta fi amr (tark al-ittihâm aw ibqâ'ih)** = décider dans une affaire (le maintien ou la levée des charges contre quelqu'un). Comme il s'agit d'un même équivalent, et d'un même sens, il aurait été possible, pour éviter la redondance, de regrouper les informations de la manière suivante: **batta fi (amr; as-silm wa al-harb; masîr al-mûbarât)**.

##### (b) Ordre de présentation des équivalents

Les équivalents d'un même sens ne sont pas toujours présentés selon un ordre particulier apparent. Dans certains articles, l'équivalent le plus général, qui s'applique dans le plus grand nombre de contextes, ou celui dont le niveau de langue correspond au niveau

de langue de l'entrée, est relégué après des équivalents moins pertinents. Dans d'autres, par contre, les équivalents sont arrangés suivant un ordre déterminé, et vont du plus général au plus particulier.

Ainsi, prenons à titre d'exemple l'article de *déborder* dans le *Mounged*. C'est l'équivalent le plus général, **fâda** (qui s'utilise pour un fleuve qui déborde, pour de l'eau qui se répand et pour un contenant dont le contenu déborde (*ML*)) qui vient en premier. Il est suivi par des équivalents plus spécifiques, à savoir:

- **taghá** qui s'applique à un fleuve (*Kazimirski*) qui déborde.
- **tafaḥa** utilisé pour un contenant dont le contenu déborde (*ML*).
- **fâra** employé pour un liquide qui bout et qui déborde (*ML*).

Dans d'autres cas, les équivalents sont énumérés au hasard, les équivalents les plus généraux venant parfois en dernier. Dans l'article de *décider*, le *Kamel* place en fin de liste le verbe **qarrara**, qui correspond pourtant parfaitement de par son sens et son caractère courant au sens de "prendre une décision". Ce verbe vient ainsi après des équivalents moins précis, comme **azma'a 'ala**, qui comporte une nuance de détermination plus grande que *décider*, et après un équivalent plus soutenu, **qarra ra'yuhu 'ala**.

### (c) Ajout d'équivalents dans les exemples

Les équivalents étudiés jusqu'ici sont uniquement ceux qui se trouvent dans les listes d'équivalents. Cependant, il est à noter que les exemples viennent parfois en ajouter d'autres non mentionnés dans ces listes. En effet, dans le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*, certaines UL arabes générales, qui constituent la traduction la plus usitée de

l'entrée ne figurent pas dans la liste des équivalents, mais uniquement dans les exemples, bien que le sens qu'elles rendent soit représenté dans celle-ci. C'est le cas par exemple du verbe **qarrara** qui constitue une traduction courante de *décider* "arrêter, déterminer (ce qu'on doit faire)" (PR) et qui vient uniquement dans la partie en LA de l'exemple *il a décidé de rester*, dans le *Manhal* et le *Abdelnour*. Il en va de même du nom **hazm**, qui correspond à *décision* au sens de "qualité qui consiste à ne pas s'attarder inutilement dans la délibération et à ne pas changer sans motif ce qu'on a décidé" (PR), et qui est présenté dans des exemples dans le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel*, alors que son synonyme, **'azm**, figure dans la liste d'équivalents.

#### 4.3.4.2.3 Discrimination sémantique entre les équivalents

De nos quatre dictionnaires, seul le *Mounged* fait une discrimination sémantique entre les équivalents d'un même sens. Cette discrimination prend une des deux formes suivantes:

(a) utilisation d'actants et de référents.

(b) présentation d'un exemple pertinent dans lequel figure l'équivalent, immédiatement après l'équivalent proposé.

Le *Mounged* a recours à la discrimination sémantique de manière plutôt régulière. Cependant, les actants qu'il emploie revêtent dans de nombreux cas un caractère trop spécifique, comme l'on peut en juger par l'exemple de *début*, où six équivalents sont fournis, accompagnés de deux actants, un même actant pour trois équivalents: **badi'**, **ibtidâ'** et **bidâyat (marad)** = *début (maladie)* et **awwal**, **maṭla'** et **mustahall (khiṭāb)** =

*début* (discours). Or, *badi'*, *ibtidâ'* et *bidâyat* sont des équivalents très généraux qui peuvent s'appliquer aussi bien à une maladie qu'à tout commencement (*MW*). De même, *awwal* est un équivalent très général, *matla'* ne s'utilise pas uniquement pour un discours, mais aussi par exemple pour un poème ou pour le début du jour (*MW*), et enfin *mustahall* convient, non seulement à un discours, mais à tout texte en vers ou en prose écrit ou lu oralement (*MW*).

Le caractère trop spécifique de certains actants utilisés peut sans doute s'expliquer par le fait que le *Mounged* semble considérer les actants comme des exemples<sup>20</sup>. En effet, dans son introduction, il indique que «les parenthèses renferment généralement les exemples et, exceptionnellement, un synonyme ou une explication» (*Mounged*, 1989, p.x). D'ailleurs, un certain nombre de ces actants ou référents est présenté avec les exemples arabes, à l'intérieur des mêmes parenthèses et sans aucun ordre particulier, ce qui peut prêter à confusion. Cette façon de procéder à la discrimination sémantique est illustrée par l'article de *déclarer*<sup>21</sup>.

**déclarer v.t.** كشف هوعن (نوايا).  
 باح ب (هية)، صرح هوب ( هية، نوايا، أنه  
 لن يقبل أي تسوية، ولأنه رجع عما هـ،  
 نخلة)، أدلى ب (رجع عما هـ)، أفاد ب  
 [nouveau sens] || (أن الأمر كان خطأ)

**déclarer v.t. E1 (ses intentions)**  
 E2 (son amour), E3 (son amour, ses intentions,  
 qu'il n'acceptera aucun compromis, une  
 naissance, il est revenu sur ce qu'il a déclaré,  
 son revenu), E4 (il est revenu sur ce qu'il a  
 déclaré), E5 (que c'était une erreur)|| [nouveau  
 sens]

<sup>20</sup>Selon Ladislav Zgusta (1971, p. 336-337), un exemple dans le dictionnaire bilingue peut être constitué par un actant qui accompagne l'équivalent en LA.

<sup>21</sup>A l'intérieur des parenthèses, les parties ombrées correspondent aux actants, les parties non ombrées, aux exemples. Nous avons également reproduit l'article en traduisant les actants et les exemples en français, pour les personnes qui ne seraient pas arabophones. Dans l'article traduit, la lettre E remplace l'équivalent arabe; elle est suivie d'un chiffre représentant l'ordre dans lequel les équivalents apparaissent.

Cet article montre bien le fait que les actants et les exemples sont tous présentés au même titre<sup>22</sup>. Il est possible d'y voir comment actants et exemples sont donnés conjointement, les uns à la suite des autres, sans ordre déterminé. C'est le cas pour E3, à la suite duquel alternent actants et exemples: deux actants, un exemple, un actant, un exemple, un actant. De plus, cet article permet de remarquer comment les exemples sont employés à des fins de discrimination sémantique. Les exemples qui se rattachent aux équivalents 4 et 5 montrent que ces derniers s'utilisent pour faire part de déclarations verbales et non pour déclarer des sentiments.

La discrimination entre les équivalents d'un même sens est pratiquement inexistante dans le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour*, ce qui peut laisser l'usager dans le doute quant au choix de tel ou tel équivalent. En effet, les équivalents sont énumérés les uns à la suite des autres, sans autre renseignement sur le degré d'équivalence et les nuances entre un équivalent et un autre, comme l'on peut le voir dans l'article de *dangereux*:

dangereux, euse adj. **خطر، مخطر** (*Manhal* et *Abdelnour*)

dangereux, euse adj. **خطر، مخطر، محتوف بالمخاطر** (*Kamel*)

Comparons les trois équivalents E1 خطر (*khatir*), E2 مخطر (*mukhtir*) et E3 محتوف بالمخاطر (*mahfûf bil makhâtir*). E1 est un équivalent général, qui convient dans la plupart des contextes pour traduire *dangereux* (*ML, MM*). E2 est plus limité du point de vue des

---

<sup>22</sup>L'exemple donné illustre aussi une particularité dans la présentation des actants, référents et exemples: ainsi, les actants qui conviennent à deux ou plusieurs équivalents sont repris pour chaque équivalent, au lieu que les divers équivalents qui vont avec un même actant soient regroupés, de la manière suivante: E1 + E2 (*hubbah/son amour*); E1 + E3 (*nawâyâh/ses intentions*). De même pour les exemples: l'exemple *il est revenu sur ce qu'il a déclaré* est répété deux fois pour illustrer deux équivalents différents.

co-occurents. Dans le sens de *dangereux*, il qualifie surtout un désert: **bādiya mukhtira** (*MW* et *Lane*). Quant à E3, il représente une traduction plus élaborée de l'entrée, qui serait, littéralement: "semé de dangers", et s'applique surtout à des situations dangereuses. Malgré ces différences entre les équivalents cités, aucun de nos trois dictionnaires n'attire l'attention de l'utilisateur sur ces nuances.

Dans le *Mounged*, si la discrimination existe, elle n'est pas toujours faite de façon adéquate. En effet, toujours pour *dangereux*, ce dictionnaire propose deux équivalents, qui correspondent à E1 et E2 dans les trois autres dictionnaires. Mais alors qu'il énumère plusieurs actants pour E1 (dont la traduction serait: maladie, tournant, travail, lectures, criminel, vipère), il n'en donne aucun pour E2, ce qui pourrait laisser supposer que ce dernier est plus général. Or, ceci n'est pas le cas, et c'est peut-être surtout E2, du fait de son utilisation restreinte à un petit nombre de co-occurents, qui aurait besoin d'un actant.

Un manque se fait donc sentir dans nos dictionnaires, et en particulier dans le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*, quant à la discrimination sémantique entre les équivalents. Or, pour qu'un dictionnaire bilingue puisse servir efficacement de guide à l'utilisateur dans le choix de l'équivalent adéquat, la discrimination sémantique doit y être faite de façon systématique, comme l'affirme Al-Kasimi (1977, p. 68)

The bilingual dictionary should provide meaning discriminations which enable the user to select the appropriate equivalent or the proper sense of an equivalent. And unless the problem of meaning discrimination is solved systematically, the bilingual dictionary cannot be a dependable guide to the proper equivalents.

#### 4.3.4.2.5 Indications du sens des équivalents

Même si la discrimination sémantique entre les équivalents laisse beaucoup à désirer, nos quatre dictionnaires fournissent des précisions sémantiques quant à certains équivalents. Ces précisions sémantiques revêtent l'une des deux formes suivantes:

(a) Actants et référents.

(b) Hyperonymes, brèves définitions ou définitions complètes accompagnant l'équivalent.

(a) Actants et référents:

Nos quatre dictionnaires donnent pour certains équivalents des précisions sémantiques en arabe - placées entre crochets dans le *Manhal* et le *Abdelnour*, et entre parenthèses dans le *Mounged* et le *Kamel* - qui complètent le sens de l'équivalent et peuvent être utilisées avec lui dans la phrase arabe, selon l'introduction du *Abdelnour* et du *Manhal* (*Abdelnour*, 1995, p. v) (*Manhal*, 1995, p. 11). Il s'agit donc d'actants et de référents. Toutefois, ceux-ci ne servent pas à la discrimination sémantique entre les équivalents: ils sont en effet donnés lorsqu'il n'y a qu'un seul équivalent, ou, plus rarement, ils peuvent s'appliquer indifféremment à tous les équivalents proposés<sup>23</sup>. Ils ne servent donc qu'à préciser le sens du ou des équivalents présentés. C'est le cas par exemple dans les articles suivants:

**dépêcher. awfada [ 'ala wajh as-sur'a ] = envoyer [rapidement] (*Abdelnour*)**

---

<sup>23</sup>Ce dernier cas s'observe surtout dans le *Kamel* et le *Mounged*.

*dépeupler*: akhlâ [min as-sukkân] = vider [de ses habitants] (*Abdelnour* et *Manhal*)

*diable*: shabakat sayd [ar-ranka] = filet de pêche [harengs] (*Abdelnour* et *Manhal*)

*décapage*: tanthîf [mina as-sada'] = nettoyer [de la rouille] (*Abdelnour* et *Manhal*).

*décoller* (v.t): naza'a (tâba'an barîdiyyan) = enlever (un timbre) (*Mounged*)

*décoller* (v.i): agla'a (tâ'ira) = décoller (avion) (*Mounged*)

*déborder* (v.t): naza'a hâchiya aw kifâf (thawb, tannoura, sitâr) = dégarnir de sa bordure (robe, jupe, voile/rideau) (*Kamel*)

*déborder* (v.t): tajâwaza, ta'addâ, takhattâ (al-hudûd) = E1, E2, E3 dépasser (les limites) (*Kamel* et *Mounged*)

Dans le dernier cas présenté, l'actant employé peut s'appliquer à chacun des trois équivalents proposés, du fait que ces derniers sont synonymes. Il ne sert donc pas à les discriminer, mais à en clarifier le sens.

(b) Hyperonymes, brèves définitions ou définitions complètes accompagnant l'équivalent.

Un autre type d'indications du sens de certains équivalents arabes fourni par nos dictionnaires et retrouvé dans notre échantillon d'articles consiste en de brèves définitions dans le *Manhal* et *Abdelnour* et en un hyperonyme dans le *Mounged*. Sur les cinquante articles étudiés, quatre dans le *Abdelnour* (*dame!*, *daurade* ou *dorade*, *décapage* ou *décapement* et *dîner* (v)), et trois (*dame!*, *daurade*, *dîner* (v)) dans le *Manhal* comprennent un équivalent auquel vient s'ajouter une brève définition en arabe. Ainsi, l'équivalent de *dîner* (v) est accompagné dans le *Abdelnour* et le *Manhal* de l'explication **tanâwala ta'âm**

al-'ashâ' ("prendre le repas du soir"), et l'équivalent de *décapage ou décapement*, **takhliil**, de l'explication **mu'âlaja bi mahlûl hamdî**. Si le recours à la définition peut s'expliquer dans le cas de **takhliil**, compte tenu du caractère technique et peu usuel de cet équivalent, il est plus surprenant dans l'article de *dîner*, vu le caractère courant de l'équivalent **ta'ashsha**, qui pourrait difficilement prêter à confusion<sup>24</sup>. Étant donné que les quelques cas cités ci-dessus ne permettent pas d'affirmer que le recours à des définitions arabes pour expliquer les équivalents représente une tendance générale dans ces dictionnaires, nous avons poussé la recherche plus avant, en étudiant de près les équivalents présents dans les articles des trois premières pages de la lettre D. Nous y avons retrouvé 61 équivalents accompagnés d'une définition dans le *Abdelnour*, et 54 dans le *Manhal* (sur 155 et 144 articles respectivement) ce qui tend à montrer qu'il s'agit d'un phénomène assez courant dans ces deux dictionnaires. La majorité des définitions viennent éclairer des équivalents donnés pour des sens considérés comme spécialisés.

Même si, dans le *Kamel*, nous n'avons retrouvé aucune définition en arabe dans les articles analysés, nous avons néanmoins étudié les 3 premières pages de la lettre D, à la manière de ce que nous avons fait pour le *Manhal* et le *Abdelnour*. Nous y avons compté 22 définitions en arabe (sur 109 articles). Certaines de ces définitions sont brèves, d'autres plus longues et plus complètes. Elles sont utilisées surtout dans le cas d'équivalents techniques, comme ceux de *dame* dans le sens de "hie de paveur" (**midakka**, **miṭabba**), d'équivalents difficiles à comprendre, comme **taqfit**, dans l'article de *damasquinage*, et

---

<sup>24</sup>Les dictionnaires monolingues consultés (*ML*, *MM* et *MW*) présentent d'ailleurs ce verbe comme étant monosémique, ne lui attribuant que le sens de "prendre le repas du soir".

enfin dans le cas d'équivalents arabisés, comme **dûfin**, équivalent de *dauphin*, "héritier présomptif de la couronne de France" (*PR*).

Le *Mounged* comprenait, dans les articles étudiés, un seul cas où une explication sur le sens, donnée sous forme d'hyperonyme [(poisson) pour *daurade*], accompagnait l'équivalent. L'étude des premières pages de la lettre D n'ayant permis de repérer que trois définitions sur 140 articles (5 pages), il est possible d'affirmer que ce dictionnaire a très peu recours aux explications du sens des équivalents, comme l'indique d'ailleurs l'introduction (*Mounged*, 1989, p. 10).

### **4.3.5 Exemples**

#### **4.3.5.1 Exemples (en LD-LA ou en LA)**

##### **4.3.5.1.1 Nombre d'exemples**

Si nos dictionnaires n'ont pas tous recours à la discrimination sémantique entre les équivalents ou à des précisions sémantiques relatives à ces derniers, ils donnent tous des exemples pour illustrer leur usage.

Comme nous l'avons noté dans la section 4.2, les exemples de nos dictionnaires se répartissent en deux grandes catégories: des exemples en LD-LA et des exemples en LA seulement. Nous présentons dans le tableau qui suit le nombre total d'exemples (LD-LA et LA) par dictionnaire et par catégorie d'exemples.

### Nombre total d'exemples

	<i>Mounged</i>	<i>Manhal</i>	<i>Kamel</i>	<i>Abdelnour</i>
Nombre total d'exemples LD-LA	67	198	246	196
Nombre total d'exemples en LA	68	—	—	—
Nombre total d'exemples	135	198	246	196

Ce tableau permet de constater que c'est le *Kamel* qui fournit le plus d'exemples, et que le *Manhal* et le *Abdelnour* en donnent un nombre sensiblement égal. Le *Mounged* présente beaucoup moins d'exemples en LD-LA que les autres dictionnaires. Ce dictionnaire constitue toutefois un cas à part, du fait qu'il offre non seulement des exemples en LD-LA, mais aussi des exemples en LA. Si l'on compte le nombre total d'exemples qui figurent dans les articles étudiés (135), l'écart se réduit entre lui et les autres dictionnaires. En outre, rappelons que le *Mounged* donne souvent pour accompagner ses équivalents des actants qu'il considère comme exemples. Nous n'en avons toutefois pas tenu compte dans ce tableau.

#### 4.3.5.1.2 Types d'exemples

Les exemples donnés par nos dictionnaires appartiennent à divers types d'exemples. Nous avons essayé de les classer par catégorie: combinaisons libres, collocations, composés, expressions figées.

Bien que nous ayons défini ce que nous entendions par chacun des types d'exemples (voir section 0.3), un certain nombre d'exemples n'a pas été facile à classer.

En effet, la limite entre certains types d'exemples, comme les collocations et les composés, ou entre les collocations et les combinaisons libres, étant parfois assez floue, il s'est avéré difficile de déterminer de quelle catégorie font partie certains de nos exemples. Étant donné que nous avons utilisé une méthodologie différente pour classer les exemples en LD-LA et les exemples en LA, nous les examinerons séparément.

#### (a) Types d'exemples en LD-LA

Pour nous aider dans le classement des exemples en LD-LA, dont le point de départ est le français, nous avons eu recours à des listes répertoriant les divers types de collocations ou de composés, du point de vue de la structure, telles la liste des types de composés établie par André Clas et la liste des types de collocations présentée dans la Méthodologie du DCB (*BCD Methodology*, additional material). Nous nous sommes également basée sur des dictionnaires généraux monolingues en langue française (*PR*, *Lexis*, *GL* et *Trésor de la Langue française (TLF)*), des dictionnaires généraux bilingues (le *RCS* et le *OXHA*) et des dictionnaires de collocations (*Les mots et les idées* de Lacroix) ou d'expressions figées (le *Dictionnaire des expressions et locutions* de Rey et Chantreau). Nous avons également consulté, chaque fois que cela était nécessaire, le corpus du DCB<sup>25</sup>, pour voir, par la fréquence de certaines combinaisons d'UL, s'il s'agissait d'une collocation ou d'une combinaison libre. Nous avons ainsi cherché dans le corpus *prendre en dédain*, exemple donné par le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*, mais qui ne figure que

---

<sup>25</sup>Le corpus du DCB est constitué des bases de données suivantes: The Gazette, Presse Canadienne Française, Textes Queens, Ouest France, Lemeac 91 et 93, Wall Street Journal, Department of Energy, Canadian Geographic, English Canada Press, Le Monde et Interface. Nous avons consulté les bases de données en langue française, c'est-à-dire la Presse Canadienne Française, Ouest France, Lemeac 91 et 93 et Le Monde.

dans un seul des dictionnaires monolingues précédemment mentionnés (*TLF*). Aucune occurrence de *prendre en dédain* n'ayant été trouvée dans le corpus, nous avons compté cet exemple comme combinaison libre. Par contre, dans le cas de *prendre date*, qui figure dans les quatre dictionnaires étudiés, nous avons retrouvé 6 occurrences dans un échantillon de 30 contextes, ce qui représente un pourcentage assez élevé pour permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une collocation.

Le tableau suivant illustre la proportion de chacun des types d'exemples LD-LA par rapport au nombre total d'exemples LD-LA donnés dans notre échantillon d'articles par chacun des dictionnaires du corpus.

#### Types d'exemples LD-LA

<b>Types d'exemples</b>	<b><i>Mounged</i></b>	<b><i>Manhal</i></b>	<b><i>Kamel</i></b>	<b><i>Abdelnour</i></b>
<b>Combinaisons libres</b>	16	102	128	95
<b>Collocations</b>	25	65	85	67
<b>Composés</b>	2	6	5	6
<b>Expressions figées</b>	24	25	28	28
<b>Nombre total d'exemples</b>	67	198	246	196

Le tableau permet de noter que ce sont les combinaisons libres qui constituent la majorité des exemples LD-LA du *Kamel*, du *Manhal* et du *Abdelnour*. Les collocations sont toutefois présentes dans nos dictionnaires en nombre relativement élevé par rapport au nombre total d'exemples. Certains articles comptent d'ailleurs une grande concentration de collocations, comme l'article de *déclarer* par exemple. Les composés sont peu

représentés, probablement parce qu'il n'existe pas beaucoup de composés formés avec les entrées choisies. Enfin, les expressions figées sont peu nombreuses comparativement au nombre des autres types d'exemples - sauf dans le *Mounged*<sup>26</sup> - ce qui peut s'expliquer d'une part par le fait que seul un nombre restreint de nos entrées entre dans la composition d'expressions figées, et d'autre part par le fait que les expressions figées sont limitées en nombre. Mais, lorsque ces expressions existent pour une entrée déterminée, nos dictionnaires les exploitent bien. Ainsi, pour une entrée comme *diable*, avec laquelle beaucoup d'expressions figées sont formées dans la langue, le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour* présentent chacun une dizaine d'expressions figées dans leurs articles.

Par ailleurs, il est intéressant d'observer la distribution des divers types d'exemples dans les articles. Les articles d'UL grammaticales, comme les articles de *dans* et *dont*, comptent une grande majorité de combinaisons libres, alors que d'autres articles, comme *diable*, ne comptent que des expressions figées et des collocations.

#### (b) Types d'exemples en LA

Pour la classification des exemples en LA, qui ne se trouvent que dans le *Mounged*, nous ne disposons que de dictionnaires généraux monolingues en langue arabe pour tenter de déterminer le type de certains exemples, surtout pour ce qui est de la limite entre collocations et combinaisons libres. En effet, il n'existe jusqu'à ce jour aucun dictionnaire arabe de collocations. De plus, les dictionnaires monolingues arabes donnent peu de

---

<sup>26</sup>Dans le cas du *Mounged*, le nombre d'expressions figées représente pratiquement le tiers des exemples LD-LA, proportion nettement plus élevée que dans le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*. Mais si on l'évalue par rapport au nombre total d'exemples (LD-LA et LA), la place accordée aux expressions figées se rapproche de celles des autres dictionnaires.

collocations dans leurs exemples, ce qui nous a poussé, dans certains cas, à nous baser sur notre intuition pour le classement. Le tableau que nous avons établi est donc un tableau approximatif, qui peut donner une idée globale des types d'exemples en LA figurant dans le *Mounged* et de leur nombre.

### Exemples en LA

<i>Types d'exemples</i>	<i>Mounged</i>
<b>Combinaisons libres</b>	~ 54
<b>Collocations</b>	~ 14
<b>Composés</b>	0
<b>Expressions figées</b>	0
<b>Nombre total</b>	~ 68

Comme il est possible de le constater, la plupart des exemples en LA du *Mounged* sont des combinaisons libres. Les composés et les expressions figées sont inexistantes. Les collocations pourraient sembler peu nombreuses, même additionnées aux collocations en LD-LA, mais il convient ici de rappeler qu'un grand nombre de co-occurents sont donnés par le *Mounged* sous forme d'actants.

#### 4.3.5.1.3 Ordre de présentation des exemples

L'ordre de présentation des exemples constitue un problème commun à tous nos dictionnaires. Une première constatation saillante réside dans le fait que les exemples du *Kamel*, du *Manhal* et du *Abdelnour* ne sont généralement pas présentés à la suite du sens auquel ils se rattachent. Chacun de ces trois dictionnaires comporte plutôt dans ses articles

une partie dans laquelle sont regroupés les exemples se rapportant à plusieurs sens différents<sup>27</sup>. À l'intérieur de cette partie, les exemples sont souvent énumérés sans qu'il n'y ait de regroupement selon le sens, la forme ou le type d'exemples. Ceci peut se remarquer dans l'article de *dur*<sup>28</sup> dans le *Kamel*.

**dur-e**

- 1- *-es vérités*
- 2- **oeuf -**
- 3- **pain -**
- 4- **regard -**
- 5- **vie -e**
- 6- ce problème est ~
- 7- les temps sont ~s
- 8- **travail -**
- 9- avoir la tête ~e
- 10- avoir l'oreille ~e
- 11- être ~ d'oreille
- 12- être ~ au mal
- 13- en voir de ~es
- 14- **vin -**
- 15- **bois -**
- 16- **barbe -e**
- 17- **hiver ~**
- 18- être ~ à la détente
- 19- cet enfant est très ~
- 20- **parole -e**
- 21- **climat ~**
- 22- rendre la vie ~e à qqn
- 23- **un matelas -**
- 24- être ~ à la souffrance
- 25- **voix -e**
- 26- *un - effort*
- 27- **sommeil -**
- 28- il m'est ~ de

---

<sup>27</sup>Parfois, une ou plusieurs séries d'équivalents sont données à l'intérieur de la partie exemples, mais elles ne sont généralement pas suivies d'exemples s'y rattachant.

<sup>28</sup>Dans cet article, le tilde remplace l'entrée. L'italique est utilisé pour les exemples de structure → nom, et le caractère gras pour la structure nom + -. Les zones grises sont employées pour des exemples de même sens (17 et 21; 12 et 24).

Cet article illustre bien le fait que les exemples sont énumérés au hasard, sans aucun regroupement logique. En effet, les exemples ne sont pas arrangés selon le sens, comme le montrent, entre autres, la séparation des exemples 17 *hiver* ~ et 21 *climat* ~ , dans lesquels *dur* a un même sens, celui de "pénible à supporter" (*PR*), ainsi que celle des exemples 12 *être* ~ *au mal* et 24 *être* ~ *à la souffrance*, dans lesquels le sens de *dur* correspond à "résistant à" (*PR*).

De même, les exemples ne sont pas regroupés selon leur type. Ainsi, des expressions figées comme *avoir la tête dure* et *être dur à la détente* ne sont pas mises ensemble. Les collocations non plus ne font pas l'objet d'un regroupement.

Aucun classement n'est fait non plus selon la position de *dur* par rapport aux autres UL qui constituent l'exemple, comme le montre le fait que les exemples de la forme ~ + nom (en italiques) ne sont pas placés ensemble, pas plus que les exemples de la forme nom + ~ (en gras).

De plus, les exemples ne sont pas regroupés selon le type de co-occurents: co-occurents abstraits, par exemple, comme *vérités*, *vie*, *problème* et *effort*, ou concrets comme *oeuf*, *pain*, *bois*, *barbe* et *matelas*.

Enfin, les exemples ne sont pas arrangés selon l'ordre alphabétique des co-occurents de l'entrée.

Les mêmes constatations peuvent être faites dans le *Manhal* et le *Abdelnour*, qui, néanmoins, font preuve de plus d'organisation que le *Kamel*. Nous avons remarqué en effet que ces deux dictionnaires placent souvent en premier les exemples dans lesquels un co-occurent précède l'entrée et relèguent à la fin les exemples contenant un verbe, dans les articles de noms et d'adjectifs, comme dans ceux de *débit* (2) et *dangereux*. Mais

ce n'est pas le cas dans tous les articles. Par ailleurs, dans certains articles, comme l'article de *dernier*, se remarque une tentative de regroupement des exemples par sens. Toutefois, celle-ci non plus ne touche pas tous les exemples. Quoiqu'il soit possible de retrouver parfois une certaine organisation interne propre à un article, comme dans l'article de *décision* où les exemples suivent l'ordre des sens donné dans les listes d'équivalents (les premiers exemples se rattachent sémantiquement à la première division de sens, les autres à la deuxième - et dernière - division), ce type d'arrangement n'est pas suivi systématiquement dans tous les autres articles.

Le *Mounged* se distingue des autres dictionnaires par le fait que, lorsqu'il présente des exemples en LD-LA, il les place souvent directement après le sens auquel ils correspondent<sup>29</sup>, comme c'est le cas dans l'article de *debout*<sup>30</sup> pour les exemples *se mettre debout, se tenir debout et il ne peut se tenir debout*. Toutefois, s'il a le mérite de placer une partie de ses exemples avec les divisions de sens auxquelles ils se rapportent, il ne les classe pas suivant un ordre particulier, comme il est possible de s'en rendre compte dans l'article de *diable*. Par ailleurs, le *Mounged* indique tous les exemples en LA directement à la suite de l'équivalent qu'ils illustrent. C'est le cas entre autres dans les articles suivants: *dans, date, davantage, debout, et décision*.

---

<sup>29</sup>Cependant, il ne le fait pas toujours, comme il est possible de le remarquer dans l'article de *dernier*, où les exemples *avoir le dernier mot, en dernier lieu, en dernier ressort et mettre la dernière main* à sont séparés de la série d'équivalents à laquelle ils se rattachent par d'autres divisions de sens et d'autres exemples.

<sup>30</sup>C'est le cas aussi des articles de *décision* et de *dernier* (deuxième division de sens), par exemple.

#### 4.3.5.1.4 Absence d'exemples pour certains sens

Certaines entrées ne sont illustrées par aucun exemple. Il s'agit généralement d'entrées où un seul sens est présenté: *débrouillard* (dans les quatre dictionnaires), *daigner* (*Mounged*, *Manhal* et *Abdelnour*<sup>31</sup>), *défectif* (*Mounged*), *décongeler* (*Mounged*, *Manhal*, *Abdelnour* et *Kamel*<sup>32</sup>).

Dans les articles où plusieurs sens sont présentés, certains sens sont parfois laissés sans exemple, comme *décrotter* (*Abdelnour*) "nettoyer en ôtant la boue" (*PR*) et *défendre* (v.pr) "résister à une attaque" (*PR*) (*Manhal*, *Abdelnour*, *Kamel*).

#### 4.3.5.1.5 Exemples ne correspondant à aucun sens présenté

Par ailleurs, l'on retrouve dans certains cas des exemples illustrant des sens qui ne sont pas présents dans les listes d'équivalents, et qui sont pourtant des sens courants comme le sens de "amener qqn à agir" (*PR*) dans l'article de *décider* dans le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel*. Cette caractéristique est surtout propre au *Kamel*, au *Manhal* et au *Abdelnour*.

#### 4.3.5.1.6 Exemples en commun

Nos dictionnaires comportent dans leurs articles un certain nombre d'exemples communs à deux ou plusieurs d'entre eux, parfois à tous<sup>33</sup>. Il s'agit d'exemples en LD-LA

---

<sup>31</sup>Pour cette entrée, le *Mounged* présente un actant qu'il considère comme un exemple (voir la sous-section 4.3.4.2.3.).

<sup>32</sup>Même remarque que dans la note précédente.

<sup>33</sup>Comme exemples communs à tous, citons *de fraîche date*, *faire date* et *dictionnaire vivant*.

qui présentent une même partie LD, et dont la partie LA est parfois identique (*il le décida à partir: aqna'ahû bidh-dhahâb* dans le *Manhal*, le *Kamel* et le *Abdelnour*) parfois différente (*faire date: 'udda ḥadathan târikhyyan* dans le *Mounged* et le *Kamel*, *kâna dhâ ahammiyya tarikhyya* dans le *Manhal* et le *Âbdelnour*). Le fait de donner les mêmes exemples en LD peut s'expliquer lorsqu'il s'agit de collocations ou d'expressions figées qu'il faut illustrer, et n'indique pas nécessairement que nos dictionnaires se sont inspirés les uns des autres. Par contre, le fait de retrouver des combinaisons libres comme exemples communs et l'existence de traductions identiques pourrait peut-être permettre de l'affirmer.

#### **4.3.5.1.7 Redondance dans les exemples**

Une certaine redondance dans les exemples se manifeste chez le *Mounged*. Il n'est pas rare en effet qu'il reprenne plusieurs fois le même exemple en LA dans un seul et même article, comme nous l'avons précédemment noté à la sous-section 4.3.4.2.3 (article de *déclarer*).

#### **4.3.5.1.8 Entrées sous lesquelles collocations, composés et expressions figées sont placés**

Nous avons choisi un certain nombre de collocations, d'expressions figées et de composés présents dans notre échantillon d'articles pour voir sous laquelle -ou lesquelles- des UL les composant nos dictionnaires les classent. Nous avons parcouru les articles de chacune des UL constituant ces exemples, pour voir si l'exemple cherché y est donné, et s'il est accompagné d'un renvoi ou traité de façon complète, c'est-à-dire traduit. Nous

avons constaté que ces types d'exemples figurent parfois dans les articles de chacune des UL non grammaticales qui les constituent, parfois dans ceux de certaines d'entre elles seulement. Lorsqu'un exemple de ce type apparaît dans plusieurs articles, il y figure tantôt intégralement, c'est-à-dire en LD et en LA, tantôt uniquement en LD, avec renvoi à un autre article. Les exemples qui suivent, relevés dans chacun de nos dictionnaires, permettent de se rendre compte du manque de méthode dans le placement des collocations, composés et expressions figées dans les articles<sup>34</sup>. Le soulignement indique les articles dans lesquels l'exemple se retrouve. La présence d'un renvoi est signalée entre parenthèses à la suite de l'exemple.

Dans le *Abdelnour*:

loger le diable dans sa bourse ("être sans argent (GR))

prêcher dans le désert

tirer le diable par la queue (dans l'article de *queue*, renvoi à *diable*)

note de débit / acte de décès / acte de baptême

Dans le *Manhal*:

débattre un prix / prendre une décision

jugement debout / la magistrature debout

loger le diable dans sa bourse

prêcher dans le désert

tirer le diable par la queue (dans l'article de *queue*, renvoi à *diable*)

---

<sup>34</sup>Certains des exemples relevés figurent dans les articles parcourus aux fins de la présente étude, mais ne font pas partie de notre échantillon d'articles.

Dans le *Mounged*:

*de vieille date / de longue date / de fraîche date*

*prêcher dans le désert*

*tirer le diable par la queue*

Dans le *Kamel*

*de fraîche date / de vieille date / de longue date*

*prendre une décision / prendre des mesures*

#### 4.3.5.2 Traduction des exemples

Dans la partie 4.3.5.1, nous avons analysé la partie LD des exemples LD-LA. Il nous reste à examiner la traduction (partie LA) des exemples LD-LA.

##### 4.3.5.2.1 Nombre de traductions

Nos dictionnaires proposent généralement une seule traduction arabe pour chaque exemple. Lorsqu'ils offrent plusieurs traductions<sup>35</sup> (souvent deux, rarement plus), il s'agit souvent d'UL synonymes, comme dans le cas de *anjaza* et *atamma*, verbes arabes synonymes donnés par le *Abdelhour* pour traduire *mettre la dernière main*. Dans un grand nombre de cas, les traductions d'un même exemple gardent la même construction syntaxique, mais présentent des variantes au niveau des UL utilisées, certaines d'entre elles étant remplacées par des synonymes. Le *Kamel* par exemple propose pour *laisser*

---

<sup>35</sup>Le *Mounged* est celui de nos dictionnaires qui propose le plus fréquemment plus d'une traduction pour un même exemple.

qqn debout les deux traductions suivantes **abqâhû wâqifan** et **tarakahû wâqifan**, dans lesquelles seul le verbe change, (**abqâ** dans la première traduction et **taraka** dans la deuxième), le reste de la phrase restant par ailleurs le même. Parfois, cependant, les traductions proposées pour un même exemple sont totalement différentes au niveau du sens; elles illustrent deux sens distincts, et sont généralement séparées par le signe conventionnel utilisé ailleurs dans l'article pour marquer le passage d'un sens à un autre. C'est le cas par exemple de *avoir la tête dure* (*Mounged, Kamel, Manhal et Abdelnour*), dont les traductions rendent les sens de "ne rien comprendre" (*PR*) et de "entêté, obstiné" (*PL*).

#### 4.3.5.2.2 Types de traduction

Nous avons examiné les procédés de traduction employés dans les traductions des exemples. Nous avons constaté que nos dictionnaires ont recours à la traduction littérale<sup>36</sup> chaque fois que les règles de la langue arabe le permettent. En effet, les traductions qu'ils proposent pour les combinaisons libres sont généralement des traductions littérales, non des traductions obliques<sup>37</sup>. Le *Mounged* indique d'ailleurs dans son introduction qu'il écarte de sa nomenclature les adverbes en -ment signifiant "avec..., d'une manière..., de façon..." «parce que la plupart d'entre eux appellent en arabe une construction toute différente qui

---

<sup>36</sup>Par traduction littérale, nous entendons ce qui suit: «type of equivalence, which can be used when the grammatical structures of the SL [source language] and TL [target language] are rather alike, established by making only those grammatical and structural adjustments absolutely necessary for the TL structure to be acceptable» (*BCD Methodology*, p. 24).

<sup>37</sup>Par traduction oblique, nous entendons ce qui suit: «type of equivalence established by deliberate manipulation of the SL structure, not only for grammatical reasons but also for reasons of language preferences (e.g. active-passive transformations, changes in the positioning of adverbials, etc.» (*BCD Methodology*, p. 24).

consiste à rendre l'adverbe français par un verbe arabe et le verbe français par un substantif arabe» (*Mounged*, 1989, p. xii), ce qui montre que ce dictionnaire cherche à éviter toute modification de structure et à se limiter à des traductions littérales. Il est possible de juger du caractère littéral de la traduction à partir des exemples suivants:

*Cette pierre déborde l'autre (Manhal, Abdelnour):*

! ! ! !

**Hádha al-hajar yabruzú 'an al-ákhar**

D'autres traductions littérales peuvent être relevées entre autres dans les exemples suivants: *déclarer la guerre à la misère: a'lana harban 'ala al-bû's (Mounged et Kamel); Il a pris l'enfant dans ses bras: akhadha al-walad bayna dhirá'ayh (Kamel).*

Certes, le fait que les exemples dictionnaires sont courts et ont une structure relativement simple rend possible la traduction littérale vers l'arabe; si, par contre, les exemples étaient plus complexes, une telle traduction n'aurait pas toujours été possible.

Par ailleurs, pour traduire les collocations, nos dictionnaires donnent généralement des collocations arabes équivalentes lorsqu'elles existent, comme c'est le cas pour *ton décisif: lahja házima (Kamel, Manhal, Abdelnour), prendre une décision: ittakhadha qarâran (Mounged et Kamel)*. Lorsqu'il n'existe pas de collocation arabe équivalente, nos dictionnaires en traduisent le sens, comme dans le cas de *faire ses débuts*, rendu par **bâshara li-awwal marra et bada'a mihnatah** dans le *Kamel* et par **bada'a mihnatah fi et kâna fi awwal 'ahdih bi** dans le *Mounged*.

Les expressions figées présentes dans nos articles reçoivent, dans leur majorité, une traduction du sens, généralement faite d'expressions qui leur seraient équivalentes dans la langue arabe. C'est le cas par exemple de *tirer le diable par la queue* (*Mounged*, *Manhal* et *Abdelnour*) dont les traductions arabes **kâna fî dîqin min al-'aysh**, '**âsha fî dânk**, **kâna fî 'awzin shadîd** (*Mounged*) et '**âsha fit-taqîr** (*Manhal* et *Abdelnour*) rendent le sens "avoir peine à vivre dans de maigres ressources" (PR). Cependant, dans les quelques cas où l'équivalence existe en arabe, les expressions figées françaises ne sont pas traitées de la même façon par tous nos dictionnaires. Les uns - pas toujours les mêmes - donnent l'expression arabe équivalente, seule ou avec une traduction explicative, tandis que les autres s'en tiennent à une traduction explicative. Ainsi, *mettre la dernière main à* est rendue dans le *Mounged* à la fois par une expression équivalente (**adfâ al-lamsât al-akhîra 'ala**: littéralement, "mettre les dernières touches à...") et par une traduction du sens; dans le *Abdelnour* et le *Manhal*, elle est rendue uniquement par une traduction du sens. Cette expression ne figure pas dans le *Kamel*. Dans ce dernier, *faire le diable à quatre*, qui signifie "se démener pour obtenir ou empêcher quelque chose" (PR), est traduite par l'expression arabe équivalente **aqâma ad-dunya wa aq'adahâ** (littéralement, faire lever et asseoir le monde), qui signifie tout mettre en oeuvre pour arriver à ce qu'on veut, tout bouleverser pour l'obtenir. Dans un seul cas, celui du proverbe *qui dort dîne* (*Manhal*), la traduction consistait en un calque<sup>38</sup>. La traduction proposée pour

---

<sup>38</sup>Duval (1989, p. 2822) estime que le calque constitue une traduction plus évocatrice au niveau de la forme, mais ne donne pas une équivalence au niveau du sens. Il considère que, de ce fait, l'utilisateur pourrait soit être induit en erreur et croire qu'il s'agit d'une véritable équivalence, soit ne pas saisir le sens du proverbe traduit, la traduction étant peu éclairante sur ce point. Le *Manhal* résout ces deux problèmes d'une part en indiquant par des guillemets qu'il s'agit d'une expression calque, et d'autre part en donnant le sens entre parenthèses.

ce proverbe, *man yanam yata'ashsha*, correspond mot à mot à *qui dort dîne* (*man* = *qui*; *yanam* = *dort*, *yata'ashsha* = *dîne*) mais ne constitue pas un proverbe arabe reconnu. Notons cependant que, dans ce cas, le sens du proverbe est donné dans une explication en arabe qui suit la traduction.

Quand une même expression idiomatique figure dans deux articles ou plus, ce que nous avons signalé plus tôt, elle reçoit souvent dans le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour* soit une traduction différente d'un article à l'autre, soit un nombre de traductions supérieur ou inférieur, avec une ou plusieurs traductions communes. C'est le cas par exemple de l'expression *loger le diable dans sa bourse*, qui est rendue différemment dans les articles dans lesquels elle apparaît, à savoir *loger*, *diable* et *bourse* dans le *Abdelnour* et *diable* et *bourse* dans le *Manhal*. C'est aussi le cas de l'expression *prêcher dans le désert*, à laquelle le *Manhal* et le *Abdelnour* donnent des traductions différentes dans les articles de *prêcher* et de *désert*, alors que le *Kamel* garde la même traduction mais y ajoute une autre.

#### 4.3.5.2.3 Ajout d'informations dans les exemples

Les parties en LA de certains exemples LD-LA donnés par nos dictionnaires comprennent parfois des informations entre parenthèses qui sont assimilables à des actants, et qui viennent ajouter un supplément d'informations par rapport à la partie LD. Ce trait se remarque surtout dans le *Mounged*, mais aussi, plus rarement, dans les autres dictionnaires. Signalons ainsi dans le *Mounged* l'exemple à *dormir debout*, dont la partie LA s'énonce comme suit: *lâ yûsaddaq (hikâya)*. Retraduite en français, cette traduction arabe donnerait à *dormir debout (histoire)*. Elle comprend un élément de plus par rapport

à la partie LD initiale, ce qui soulève une double question: pourquoi ne pas donner en français l'exemple sous la forme *histoire à dormir debout*, ou alors se contenter de traduire *à dormir debout* par *lâ yûsaddaq*?

#### 4.3.6 Informations diasystématiques

Des différences sont perceptibles aussi dans nos dictionnaires en ce qui concerne les marques diasystématiques données. Pour un même exemple ou un même sens, les uns donnent une marque diasystématique alors que les autres ne le font pas<sup>39</sup>. Ainsi, *prêcher dans le désert* est marqué comme figuré dans le *Mounged* et le *Abdelnour*, mais pas dans le *Kamel* et le *Manhal*. Des différences au niveau des marques de domaine employées apparaissent également: *débit du coeur*, accompagné de la marque *Méd.* (*Médecine*) dans le *Manhal* et le *Abdelnour* est suivi de la marque *Physiol.* (*Physiologique*) dans le *Kamel*<sup>40</sup>. De plus, certaines UL au sens marqué comme familier dans le *Mounged*, telles que *débrouillard*, sont considérées comme neutres par les autres dictionnaires. Enfin, le *Abdelnour* utilise parfois abusivement la marque *Vx* (*Vieux*), par exemple dans le cas du verbe *se décider*<sup>41</sup>. L'annexe 3 présente sous forme de tableau celles des cinquante entrées étudiées qui comptent dans leurs articles des marques diasystématiques.

---

<sup>39</sup>Signalons que ce désaccord au niveau des marques diasystématiques n'est pas particulier aux dictionnaires de notre corpus: il est aussi perceptible dans les dictionnaires français-anglais.

<sup>40</sup>Signalons que cet exemple apparaît sous la forme *débit cardiaque* dans le *Kamel*.

<sup>41</sup>Le *PR*, le *Lexis*, le *GL* et le *TLF*, consultés pour vérifier la marque *Vx* attribuée par le *Abdelnour* à *se décider* ne donnent aucune marque pour ce verbe.

#### 4.3.7 Renvois

A l'exception des renvois à des variantes morphologiques ou orthographiques mentionnés à la section 4.3.1.1, aucune autre forme de renvoi n'a été révélée par l'analyse de notre échantillon d'articles. Cependant, la recherche visant à trouver sous quelles entrées nos dictionnaires classent les collocations, les expressions figées et les composés a permis de repérer des renvois effectués au niveau des exemples dans le *Kamel*, le *Manhal* et le *Abdelnour*. Une étude plus poussée d'une partie de la lettre D montre, en outre, que le *Manhal*, le *Abdelnour* et le *Kamel* renvoient parfois l'utilisateur à d'autres articles pour y retrouver les équivalents correspondant à un ou plusieurs des sens de l'entrée. Notons que ce type de renvoi est effectué sans indication claire pour l'utilisateur concernant le sens auquel il peut trouver l'information cherchée<sup>42</sup>. Ainsi, le *Manhal* indique, pour *Disc* ou *Disque Jockey* par exemple, v. *animateur*. Or l'article d'*animateur* comporte quatre divisions de sens, mais rien n'indique, ni dans le renvoi lui-même, ni dans l'article d'*animateur*, quel sens, et par conséquent quels équivalents correspondent à *disc* ou *disque jockey*. Le *Abdelnour* a surtout recours à ce type de renvoi au niveau d'un des sens de certaines entrées polysémiques. C'est le cas de *diascopie*, dotée, entre autres, d'un sens médical et qui renvoie à *diaphanoscopie* pour les équivalents correspondant à ce sens.

---

<sup>42</sup>Ceci est probablement dû au fait que les divisions de sens ne sont pas introduites par des chiffres ou par des lettres, ce qui fait qu'il est difficile de signaler la division de sens visée par le renvoi.

#### 4.3.8 Remarques générales

Le *Manhal* et le *Abdelnour* ont beaucoup d'articles semblables en tous points. Ainsi, les articles de *décidé*, *désobéissant* et *dîner* (n.m.), pour ne citer qu'eux, ont exactement le même contenu. Les articles qui diffèrent ont généralement une base commune, mais présentent de légères différences au niveau de certains équivalents ou de certains exemples ou traductions d'exemples. L'article de *date* peut permettre de le constater<sup>43</sup>.

##### *Manhal*

**Date sf.** تاريخ • زمن • توقيت.   
 — حدث هام، تاريخي   
 De fraîche date حديث العهد   
 Une lettre de change à 20 jours de —   
 تحويل مستحق الدفع بعد ٢٠ يوماً   
 Être le premier en — نال الأسبقية   
 Faire — كان ذا أهمية تاريخية   
 Prendre — عين موعداً لمقابلة

##### *Abdelnour*

**Date sf.** تاريخ • زمن • توقيت.   
 De fraîche date حديث العهد   
 Une lettre de change à 20 jours de —   
 كمبيالة مستحقة الدفع بعد ٢٠ يوماً   
 Être le premier en — نال الأسبقية   
 Faire — كان ذا أهمية تاريخية   
 Prendre — التزم [عملاً] في موعد معين

Nous pouvons remarquer en comparant ces deux articles que nos deux dictionnaires donnent trois équivalents communs: تاريخ, زمن, توقيت ( *târikh*, *zaman* et *tawqîr*), mais que le *Manhal* en fournit deux autres, *حدث هام*, تاريخي (*hadath hâam* et *hadath târikhî*), qui correspondent à un sens en plus, celui de "événement important, historique". Les exemples employés par les deux dictionnaires sont les mêmes, leurs traductions identiques ou quasi identiques, à l'exception de la traduction du cinquième exemple, qui est totalement différente au niveau de la formulation et introduit un

<sup>43</sup>Les parties ombrées représentent les éléments qui diffèrent entre les deux articles.

changement au niveau du sens (fixer un rendez-vous pour une entrevue pour telle date (*Manhal*), prendre un engagement [pour un travail] pour telle date (*Abdelnour*)). D'autres articles, enfin, tout en gardant un fond commun, sont plus développés chez l'un ou chez l'autre: *dîner* (v) par exemple fait l'objet d'un article plus élaboré dans le *Manhal*. En effet, si les deux dictionnaires donnent le même équivalent arabe, suivi de la même explication entre parenthèses, l'article de *Abdelnour* s'arrête là, alors que le *Manhal*, lui, donne un exemple, le proverbe *qui dort dîne*. Par contre, pour *décapage* ou *décapement*, c'est le *Abdelnour* qui donne un équivalent et un exemple en plus, qu'il marque tous deux comme techniques. Notons que la similitude entre ces deux dictionnaires n'est pas surprenante, puisque leurs auteurs ont travaillé en collaboration pour mettre au point les premières éditions du *Manhal*, avant de se séparer et de rédiger chacun leur propre dictionnaire. Il semblerait donc que le *Manhal* ait servi de base, non seulement au *Manhal* de Souheil Idriss (*Manhal*, 1995), mais aussi au *Abdelnour*.

Sur le plan de la présentation formelle, tous nos dictionnaires à l'exception du *Mounged*, offrent à l'utilisateur des articles où les informations sont généralement espacées. Ainsi, un retour à la ligne est effectué pour chaque nouvel exemple, ce qui laisse beaucoup d'espace inutilisé dans un article. Les articles du *Mounged* sont plus denses, vu que ses exemples en LA et ses actants sont indiqués directement à la suite des équivalents, sur une même ligne. Ses exemples en LD-LA sont toutefois disposés comme ceux des autres dictionnaires, et représentent les parties les moins chargées des articles.

Cependant, le fait que les informations soient relativement espacées dans les articles ne constitue pas nécessairement à lui seul un facteur de bonne lisibilité. Comme nos dictionnaires n'exploitent pas beaucoup les éléments typographiques pour distinguer

un type d'informations d'un autre, il est difficile de repérer les divers types d'informations d'un simple coup d'oeil. Le *Mounged* par exemple emploie des caractères gras pour noter ses entrées, mais, à l'intérieur de l'article, les mêmes caractères sont utilisés pour les exemples, les informations grammaticales et les marques diasystématiques.

Toujours en ce qui concerne la présentation formelle des informations, nos quatre dictionnaires font figurer les homonymes dans la nomenclature sans les signaler en tant que tels. Ainsi *débit* ("écoulement continu des marchandises" (PR)) et *débit* ("compte des sommes dues par une personne à une autre" (PR)) constituent deux entrées dans nos dictionnaires, ayant chacune son propre article, mais elles ne se voient pas attribuer de chiffres qui les relieraient un tant soit peu l'une à l'autre et indiqueraient à l'utilisateur la relation d'homonymie. Comme ce lien n'est pas marqué par une présentation particulière, il risque de passer inaperçu. L'utilisateur pourrait ne pas s'en rendre compte, et ne parcourir qu'un des articles pour y chercher l'information voulue, qui se trouve peut-être dans l'article qui a échappé à son attention.

La présentation formelle présente donc certains défauts dans notre corpus. Or, la consultabilité d'un dictionnaire est en partie liée à la présentation de son texte, comme le relève Bray (1989, p. 136):

[...] le degré de consultabilité du dictionnaire, c'est-à-dire son efficacité plus ou moins grande à transmettre l'information lexicographique, est en corrélation avec la présentation de son texte: un dictionnaire efficace est un dictionnaire dont la présentation permet un accès simple et rapide à l'information qu'il contient.

Pour arriver à une bonne lisibilité, l'accent devrait être mis, dans les éditions futures des dictionnaires du corpus, sur une meilleure exploitation des signes typographiques et une meilleure gestion de l'espace disponible pour chaque article.

#### **4.4 Conclusion**

De cette analyse d'articles, il ressort essentiellement que les dictionnaires étudiés comprennent un nombre d'informations non négligeable, mais qu'ils ne sont pas systématiques dans le choix et la présentation de ces informations. L'organisation leur fait donc cruellement défaut. Ainsi, si les principaux sens d'une entrée sont généralement tous présents dans les articles, ils ne sont pas toujours donnés dans les listes d'équivalents. Beaucoup de sens n'apparaissent que dans les exemples. Les équivalents proposés sont souvent des équivalents appropriés, mais là aussi, beaucoup sont présentés dans les exemples uniquement. Ces derniers, nombreux, donnent à l'utilisateur une bonne idée de l'utilisation d'une entrée en contexte, mais ne sont pas regroupés suivant une méthode déterminée. Ce manque d'organisation a pour résultat de rendre la consultation de ces dictionnaires difficile.

## **CONCLUSION**

### **5.1 Récapitulation et conclusions**

Nous avons voulu, tout au long de ce travail, d'une part, présenter le développement de la lexicographie arabe bilingue et, d'autre part, faire une étude comparative de quatre dictionnaires français-arabe pour déterminer l'état de la lexicographie français-arabe aujourd'hui.

#### **5.1.1 Développement de la lexicographie arabe bilingue**

Pour cela, nous avons commencé par montrer que la lexicographie arabe a été à ses débuts surtout monolingue, des facteurs d'ordre religieux et linguistique principalement étant à l'origine de son développement. Désireux d'expliquer les mots difficiles du *Coran*, du *Hadith*, mais aussi de leur poésie, et soucieux de préserver leur langue de la corruption qui la menaçait du fait de leurs contacts avec des peuples non-arabes, les Arabes se sont mis en devoir de rédiger des dictionnaires. Les dictionnaires qu'ils ont ainsi produits sont d'une importance incontestable, leur contenu extrêmement riche.

Nous avons souligné également dans la thèse que, à côté de cette production monolingue remarquable, la lexicographie arabe bilingue de l'époque faisait figure de parent pauvre. En effet, et malgré l'existence de facteurs qui auraient pu favoriser une production de dictionnaires bilingues de même ampleur que celle de dictionnaires monolingues, la lexicographie arabe bilingue est demeurée peu productive pendant longtemps. Ce n'est donc qu'aux abords du XIX<sup>e</sup> siècle que l'activité lexicographique arabe

bilingue a vraiment commencé à se développer, grâce aux contacts qui se faisaient entre le monde arabe et l'Occident par l'intermédiaire des missionnaires et du mouvement orientaliste, mais aussi des conquêtes militaires (l'expédition de Napoléon en Égypte et la colonisation du Maghreb). Cette activité, nous l'avons vu, venait répondre à des intérêts ou à des besoins déterminés aussi bien de la part des Européens que des Arabes. Les dictionnaires bilingues manifestaient l'intérêt que les missionnaires et les orientalistes portaient pour l'Orient, et constituaient une réponse à des besoins de communication bien précis nés de la colonisation d'une partie du monde arabe par les pays européens. De la part des Arabes, la rédaction de dictionnaires était surtout dictée par la volonté de combler un retard terminologique et linguistique dont ils mesuraient l'ampleur avec l'ouverture sur l'Occident, et de disposer d'outils leur permettant d'avoir accès aux multiples ouvrages scientifiques rédigés dans les langues européennes .

Vu l'importance des dictionnaires arabes monolingues qui existaient au moment de l'essor de la lexicographie arabe bilingue, il était tout à fait normal et prévisible qu'une partie de ces dictionnaires servent de base dans la rédaction de dictionnaires bilingues.

Les dictionnaires arabes bilingues composés à partir de la Renaissance ont été examinés sous divers angles: selon leur auteur ( Européen ou Arabe), la langue arabe littéraire décrite (classique ou moderne), et l'incorporation ou non d'usages dialectaux régionaux, à côté de la langue littéraire. Ce survol de la lexicographie arabe bilingue, et plus particulièrement des dictionnaires français-arabe a fait ressortir à la fois l'importance de la production et la diversité des ouvrages produits.

### 5.1.2 Étude comparative

Après avoir donné une description générale de dictionnaires arabes bilingues comprenant l'anglais ou le français, nous avons étudié de près le contenu de quatre dictionnaires français-arabe. L'analyse de notre échantillon d'articles a révélé un certain nombre de points positifs dans nos dictionnaires, comme le caractère approprié des équivalents, la prédominance des équivalents traductionnels sur les équivalents explicatifs, le grand nombre d'exemples fournis et le fait que les sens principaux d'une entrée sont généralement présents dans les articles. Notre analyse a démontré, par contre, que tout en offrant un nombre d'informations non négligeable, et souvent de qualité, les dictionnaires du corpus présentaient un défaut principal: il s'agit, nous l'avons vu au cours de l'exposé des résultats de l'analyse, du manque d'organisation et de cohérence dans la présentation des informations. Il en a résulté, comme nous l'avons établi, des articles peu structurés, qui ne font pas ressortir les informations qu'ils contiennent, le *Mounghed* étant toutefois, à bien des égards, plus structuré que les autres dictionnaires. De plus, nous avons montré que les introductions des dictionnaires de notre corpus qui sont, elles aussi, peu structurées, ne guident pas l'utilisateur dans le repérage des informations fournies dans les articles.

Ces dictionnaires sont rédigés à l'aide de techniques lexicographiques traditionnelles. Ainsi, le travail de rédaction y est fait par une personne ou par deux plutôt que par une équipe de lexicographes, le *Mounghed* étant, là encore, le seul à être le fruit d'un travail d'équipe. De plus, leurs sources demeurent essentiellement lexicographiques. Enfin, l'ordinateur ne semble pas avoir été utilisé au cours du processus de rédaction, de révision et de vérification avant impression. En effet, le fait que ces dictionnaires proposent,

pour un même exemple, des traductions qui diffèrent d'un article à l'autre en est un indice. Avec l'aide d'un ordinateur, les lexicographes auraient pu repérer aisément ces disparités et y remédier.

Dans quelle mesure peut-on généraliser et affirmer que les quatre dictionnaires du corpus illustrent l'état actuel de la lexicographie français-arabe? Certes, nous nous sommes limitée à des dictionnaires libanais, mais il n'en reste pas moins que le Liban est un des centres lexicographiques les plus importants du monde arabe. Il est vrai aussi que nous n'avons analysé que quatre dictionnaires, mais ce sont les plus récents, et, d'après une enquête informelle, les plus utilisés. Nous estimons donc qu'ils sont représentatifs de l'état actuel de la lexicographie français-arabe faite par des Arabes. Sur la base de notre analyse, il nous est possible d'affirmer que la lexicographie arabe bilingue, français-arabe du moins, a du chemin à parcourir, et ne se compare pas encore avec la lexicographie bilingue français-anglais.

## **5.2 Perspectives d'avenir**

Pour conclure, il nous semble intéressant, après avoir étudié la lexicographie arabe bilingue dans le passé et le présent, de jeter un regard sur l'avenir, en cherchant à voir quelles pourraient être les perspectives d'avenir pour la lexicographie arabe bilingue, sur les deux plans de la production et de la méthodologie lexicographiques.

Sur le plan de la production, il nous semble peu probable qu'un ralentissement de l'activité lexicographique intervienne, que ce soit à court ou à long terme. En effet, depuis le début de la Renaissance arabe et jusqu'à aujourd'hui, cette activité est demeurée très intense, comme nous l'avons vu. Les efforts faits par les Arabes pour enrichir la langue

arabe de termes désignant des notions et des réalités physiques nées du développement des sciences et des techniques se traduisent, entre autres, par des publications de dictionnaires généraux et spécialisés. Comme des besoins terminologiques se feront toujours sentir, surtout au rythme où vont les progrès scientifiques et techniques, ce travail de création lexicale semble devoir se poursuivre, et continuer de servir de stimulant à la production lexicographique. Par ailleurs, au moment de la rédaction de cette thèse, la parution de nouveaux dictionnaires arabes bilingues est annoncée par la Librairie du Liban et Dar el Ilm Lilmalayin. Par exemple, un projet de dictionnaire scolaire français-arabe, intitulé le *Larousse Maxi débutants* et basé sur le *Larousse Maxi* monolingue français, est en pleine exécution<sup>1</sup> à la Librairie du Liban. La production lexicographique semble donc devoir se poursuivre, et avec la même intensité.

Parler d'avenir revient aussi à se pencher sur la question de la méthodologie lexicographique. Nous avons vu que, jusqu'à présent, la méthode de travail des lexicographes dans le cadre de la lexicographie français-arabe est demeurée très traditionnelle, et il y a tout lieu de croire que c'est le cas de la lexicographie arabe bilingue faite par les Arabes. Il est légitime de se demander, à l'heure où la lexicographie en Occident s'est détachée des méthodes traditionnelles, s'il est possible d'espérer un changement dans la méthode de travail des lexicographes arabes. La question se pose essentiellement sur trois plans (a) le point de départ du travail; (b) l'établissement d'une méthodologie claire; (c) l'utilisation de corpus informatisés.

---

<sup>1</sup>Communication personnelle de M. Habib Sayegh, de la Librairie du Liban, et de Mlle Diana Abi Abboud, lexicographe responsable de la traduction des entrées et des exemples dans le projet du *Larousse Maxi*.

(a) Le point de départ du travail

Dans la lexicographie arabe bilingue, les lexicographes se basent souvent dans leur travail sur un dictionnaire monolingue en particulier, parfois sur plusieurs. Or les dictionnaires monolingues ne conviennent pas toujours comme base pour la production de dictionnaires bilingues (Al, 1991, p. 2831). Les lexicographes arabes se fondent aussi sur d'autres dictionnaires bilingues dans lesquels les langues décrites ne sont pas toujours celles du dictionnaire en cours de rédaction, ce qui constitue une démarche dont l'utilité est contestable. Rares sont les lexicographes arabes qui prennent des textes comme point de départ de leur travail<sup>2</sup>. La presse écrite arabe étant jugée de peu de qualité, souvent méprisée par les Arabes cultivés, il est compréhensible qu'elle ne soit pas prise comme base de travail dans la lexicographie arabe-langue étrangère. Cependant, les textes arabes de la littérature contemporaine pourraient être utilisés à cette fin; pourtant, bien peu de lexicographes arabes y ont recours. Par ailleurs, la presse française pourrait servir dans la lexicographie français-arabe, mais les lexicographes n'y ont pas recours. Il semblerait que, si peu de lexicographes arabes prennent pour point de départ de leur travail des sources textuelles, ce n'est pas parce qu'ils s'y refusent, mais parce que cette idée n'a pas encore fait son chemin. Il nous semble cependant qu'une fois que les lexicographes arabes commenceront à prendre conscience du fait qu'ailleurs dans le monde, les méthodes de travail ont changé, ils se dirigeront dans cette voie, eux aussi.

---

<sup>2</sup>Les lexicographes européens qui rédigent des dictionnaires arabes bilingues y ont recours plus souvent. Nous pouvons citer à cet égard le dictionnaire de Hans Wehr, qui est basé sur un corpus de textes tirés de la littérature arabe moderne et de la presse de plusieurs pays arabes (Wehr, 1979, p. v).

### (b) L'établissement d'une méthodologie claire

L'établissement d'une méthodologie claire est nécessaire pour éviter des incohérences comme celles que nous avons relevées dans notre corpus. Si la formulation d'une telle méthodologie est indispensable pour jeter les bases du travail dans un projet de dictionnaire, il est certain que le besoin d'en établir une se fait ressentir davantage lorsque le travail de rédaction est effectué en équipes, pour assurer une bonne coordination entre les lexicographes. Comme, jusqu'à maintenant, la plupart des dictionnaires arabes bilingues sont l'oeuvre d'une seule personne, il semblerait que la formulation d'une méthodologie en bonne et due forme n'a pas semblé utile aux lexicographes. Il leur suffit d'avoir une idée plus ou moins précise de la manière dont ils souhaitent procéder. Il est difficile de déterminer quelle sera l'attitude des lexicographes arabes à cet égard à l'avenir, nous ne pouvons qu'espérer les voir s'accorder un temps de réflexion pour établir les règles de base de leur travail.

### (c) L'utilisation de moyens informatiques

L'utilisation des moyens informatiques à des fins lexicographiques est liée au matériel informatique disponible pour la langue arabe. Des logiciels de traitement de textes arabes, dont certains sont bi-alphabétiques<sup>3</sup> (comme le Arabic Word pour Windows), ont été mis sur le marché depuis un certain nombre d'années déjà, et, beaucoup plus récemment, des lecteurs optiques capables de scanner des textes rédigés en caractères

---

<sup>3</sup>Un logiciel bi-alphabétique est un logiciel qui peut traiter deux alphabets différents, en l'occurrence, l'alphabet arabe et l'alphabet latin. Dans les logiciels conçus pour Windows, il suffit généralement d'appuyer sur une des deux petites icônes placées au-dessus du menu pour passer d'un alphabet à l'autre, au sein d'un même document.

arabes ont été mis au point. L'utilisation des moyens informatiques à des fins terminologiques et lexicographiques a d'ailleurs commencé dans le monde arabe: ainsi, à l'IERA (Institut d'Etudes et de Recherches pour l'Arabisation), à Rabat, une base de données lexicographiques et terminologiques géante, dénommée LEXAR, a été établie. Dans cette base de données, les informations proviennent du «dépouillement des ouvrages multilingues contenant de la terminologie tels que les dictionnaires, les lexiques, les listes terminologiques des Académies arabes et les travaux des Congrès d'Arabisation [...]» (Lakhdar-Ghazal, 1986, p. 33) et sont stockées sous forme de fiches. Le LEXAR consiste donc en un dictionnaire multilingue<sup>4</sup> géant, qui peut servir à la création d'une multitude de dictionnaires bilingues<sup>5</sup> (Taleb, 1992, p. 135). Mais aucune base de données textuelles n'a encore vu le jour dans le monde arabe, même s'il n'existe pas d'entrave matérielle à sa création. Toutefois, le problème réside dans le mode d'interrogation d'une telle base de données. En effet, il n'existe pas encore de concordancier qui fonctionne avec les caractères arabes. Vu l'extrême richesse morphologique de la langue arabe, sa conception n'est pas chose aisée. Elle ne saurait tarder, pourtant. Si l'on songe que le traitement informatique des caractères arabes, considéré comme acquis aujourd'hui, posait un grand problème il y a quelques années, l'on peut espérer voir un concordancier arabe sur le marché dans un avenir peu éloigné. Il y a fort à parier que les méthodes de travail lexicographique en seront alors bouleversées, et que la lexicographie arabe connaîtra des

---

<sup>4</sup>Les langues qui y sont présentes sont l'arabe, le français, l'anglais et le latin scientifique (Richert, 1987, p. 178)

<sup>5</sup>Un dictionnaire français-arabe spécialisé dans le domaine des finances en a d'ailleurs déjà été tiré (Taleb, 1992, p. 135).

changements en profondeur, si ces derniers ne se font pas avant, par une prise de conscience des lexicographes.

## ANNEXE 1

### Bibliographie commentée des dictionnaires français-arabe et arabe-français

Cette bibliographie est basée sur la bibliographie de Wagdi Rizk Ghâlî (1993, p. 94-100) et les catalogues de dictionnaires publiés par la Librairie du Liban, Dar el-Machreq, Dâr al-âdâb et Dar el-Ilm Lilmalayin, ainsi que sur une étude des préfaces et de quelques entrées. Certains dictionnaires ne font pas l'objet de commentaire, soit en raison du peu d'informations disponibles à leur sujet, soit parce qu'il s'agit de versions abrégées de dictionnaires déjà décrits. Les dictionnaires marqués d'un astérisque sont ceux qui font partie du corpus.

#### 1- Dictionnaires français-arabe

ABDELNOUR, Jabbour et Souheil IDRIS. *Al-Manhal, qâmûs faransi 'arabi/ Al-Manhal: dictionnaire français-arabe*. 9<sup>e</sup> éd. revue et augmentée. Beyrouth, Dâr al-âdâb/ Dar el-Ilm Lilmalayin, 1986 (1970). 1098 p., 24 cm.

La nomenclature de ce dictionnaire comprend aussi bien des UL courantes que des termes spécialisés relevant de domaines divers tels que la médecine, les mathématiques, la physique, la chimie, la botanique, le droit, le commerce etc... Il privilégie les équivalents traductionnels par rapport aux équivalents explicatifs. Ses auteurs n'hésitent pas à y proposer de nouvelles UL arabes qu'ils ont créées eux-mêmes à partir de racines existantes. Il accorde une attention particulière dans ses articles aux expressions idiomatiques.

ABDELNOUR, Jabbour et Souheil IDRIS. *Al-Manhal Al-Wasîf: dictionnaire français-arabe/ Al-Manhal al-wasîf, qâmûs faransi 'arabi*. Beyrouth, Dâr al-âdâb/ Dar el-Ilm Lilmalayin, 1972. 791 p., 19 cm.

Destiné aux élèves du cycle secondaire, ce dictionnaire se veut approprié à cette étape de l'apprentissage scolaire. Les UL archaïques ou peu courantes y sont donc écartées, au profit des UL couramment employées. Il compte un bon nombre d'expressions idiomatiques dans ses exemples.

ABDELNOUR, Jabbour et Souheil IDRIS. *Al-Manhal al-qarib: dictionnaire français-arabe/ Al-Manhal al-qarib, qâmûs faransi 'arabi*. 6<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dâr al-âdâb/ Dar el-Ilm Lilmalayin, 1987 (1975). 351 p., 18 cm.

Ce dictionnaire se limite aux UL françaises les plus utilisées dans la vie de tous les jours.

ABDELNOUR, Jabbour et A.C. ABDELNOUR-AUADE. *Abdelnour: dictionnaire français-arabe Mu'jam 'Abdelnûr al-wajîz: faransî 'arabî*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1994. 408p.

\*ABDELNOUR, Jabbour et A.C. ABDELNOUR-AUADE. *Abdelnour: dictionnaire détaillé français-arabe Mu'jam 'Abdelnûr al-mufaṣṣal; faransî 'arabî*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1995. xvi-1110 p.

La nomenclature de ce dictionnaire se compose d'UL spécialisées et d'UL de la langue générale. Les équivalents traductionnels y sont dominants. Certains équivalents sont des néologismes créés par l'auteur pour traduire des termes techniques qui n'ont pas de traduction en arabe, et sont dans ce cas généralement accompagnés d'une définition. Ses exemples sont nombreux et comptent un bon nombre de collocations et d'expressions figées.

BELOT, Jean-Baptiste. *Vocabulaire français-arabe*. 12<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1911 (1857). 512 p., 17 cm.

Ce dictionnaire donne la traduction de plus de 20 000 UL françaises. La première édition était une refonte du *Dictionnaire français-arabe* du père Heury.

BELOT, Jean-Baptiste. *Dictionnaire français-arabe*. Nouv. éd. ent. ref. sous la dir. du R.P.R. Nakhla, s.j. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1952 (1<sup>ère</sup> éd. 1890). 745 p., 29 cm.

Ce dictionnaire comprend dans sa nomenclature des UL de la langue française courante, mais aussi des termes techniques et scientifiques, dont beaucoup ont été ajoutés par le R.P.R. Nakhla. Les UL archaïques n'ont pas leur place dans ses pages. Des indications sur le sens des entrées françaises y sont parfois données. La langue arabe décrite y est l'arabe littéral, les traductions et les équivalents purement dialectaux ayant été soigneusement éliminés.

BELOT, Jean-Baptiste. *Petit dictionnaire français-arabe à l'usage des étudiants*. Nouv. éd., rev., corr. et aug. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1939 (1892). viii-855 p., 17 cm.

BELOT, Jean-Baptiste. *Belot classique: petit dictionnaire français-arabe illustré*. 6<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1956 (1954) / Beyrouth, Dar el-Machreq, 1967. viii-693p., 17 cm.

Il s'agit du *Petit dictionnaire français-arabe à l'usage des étudiants* sous une forme nouvelle. Destiné aux étudiants, il comprend les UL françaises couramment employées. On y retrouve toutefois certaines entrées peu usuelles, comme «lanugineux» et «paraclet». Il présente, pour une entrée française, les équivalents arabes les plus usuels, et parfois les équivalents dialectaux, sans toutefois spécifier le dialecte (libanais). Il indique la prononciation des équivalents par la vocalisation des UL, et donne parfois le sens des entrées en français.

BELOT, Jean-Baptiste. *Belot de poche: petit dictionnaire français-arabe*. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1957. 357 p., 15 cm.

Ce dictionnaire se limite aux UL françaises les plus utilisées dans la vie de tous les jours.

BOCTHOR, Elious. *Dictionnaire français-arabe*. Nouv. éd. rev. et aug. par A. Caussin de Perceval. Paris, Firmin Didot, 1869 (1828). 2 vol., 25 cm.

Ce dictionnaire est destiné à des usagers non-arabes qui souhaitent apprendre à parler et à écrire la langue arabe, ainsi qu'aux Arabes qui désirent apprendre le français. Il se limite au vocabulaire usuel, en mettant l'accent sur les UL simples ou complexes qui reviennent souvent dans la conversation. Les équivalents sont donnés tantôt en langue littéraire, tantôt en dialectal, parfois dans les deux; toutefois, aucune marque ne permet à l'apprenant (non-arabe surtout) de distinguer les équivalents en arabe littéraire des équivalents dialectaux, ou de reconnaître de quel dialecte arabe il s'agit. Les UL françaises sont généralement accompagnées d'explications en français. Pour un dictionnaire pour apprenants, ce dictionnaire contient relativement peu d'exemples.

BOCTHOR, Elious. *Dictionnaire français-arabe*. Nouv. éd. revue et augmentée par Ibed Gallab. Le Caire, Imprimerie V. R. Egyptienne, 1871. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1995. vii-540-251 p.

L'édition du Caire comprend en supplément les termes scientifiques et techniques ajoutés par Ibed Gallab. L'édition de Beyrouth compte en plus un lexique des termes de la grammaire arabe préparé par l'orientaliste A. Goguyer. Les deux premiers volumes de la dernière édition sont les mêmes que ceux des éditions précédentes; le troisième volume comprend des entrées et des sens ajoutés par Ibed Gallab.

CADOZ, François. *Nouveau dictionnaire français-arabe à l'usage des militaires, des colons...en Algérie*. Alger, Guende, 1850. 32 p.

CHLALA, Y et Fahmy, F. *Dictionnaire pratique français-arabe*. Alexandrie, s. d.

COUSSA, Zakî. *Dictionnaire pratique français-arabe*. Paris, Conseil international de la langue française, 1985.

*Dictionnaire de la langue franque, ou Petit Mauresque*, suivi de quelques dialogues familiers et d'un vocabulaire de mots arabes les plus usuels, à l'usage des Français en Afrique. Marseille, Feissat et Demonchy, 1830. 107 p.

EL NAGGARY BEY, Mohammad. *Dictionnaire français-arabe Qâmûs fransâwî wa 'arabî*. Alexandrie, Imprimerie Mizrahi, 1903-06. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, s. d. 3 vol., 25 cm.

Sa nomenclature comprend, en plus des UL de la langue générale, un grand nombre de termes spécialisés (médicaux, politiques et autres). La nomenclature est très exhaustive, allant jusqu'à inclure les participes passés non employés comme adjectifs, et un grand nombre d'UL très peu usuelles. Les articles, très longs, comptent de très nombreux exemples - dont des fables entières avec leur traduction, malheureusement souvent choisis au hasard et présentés sans aucun ordre apparent. Beaucoup d'équivalents sont donnés en arabe dialectal égyptien, mais sans être signalés comme dialectaux.

ELIAS, Mitri. *Dictionnaire moderne: français-arabe Al-qâmûs al-ḥadīth, 'arabî faransî*. 4<sup>e</sup> éd. Le Caire, Maṭba'at Eliâs al-'asriyya, 1967 (1942). Réimpr., Beyrouth, Dar al-Jil, 1981/ Le Caire, Sharikat dâr Eliâs al-'asriyya, 1982. 767 p., 17 cm.

Destiné à des étudiants arabes, ce dictionnaire inclut dans sa nomenclature toutes les UL françaises usuelles que ces derniers devraient connaître, et laisse de côté les UL peu courantes. Il indique, en caractères arabes, la prononciation des entrées françaises. Il comprend en annexe une liste d'UL et de sens nouveaux, une sélection d'expressions et de termes spécialisés, ainsi que des tableaux de conjugaison des verbes français, des règles de grammaire française et des exemples-types de lettres, circulaires, télégrammes, etc. dans les deux langues. Il donne en annexe des exemples de tournures calquées de l'arabe qu'il conseille à l'usager d'éviter lorsqu'il s'exprime en français.

ELIAS, Mitri. *Dictionnaire de poche: français-arabe Qâmûs al-jayb*. Le Caire, Edouard Eliâs Eliâs, 1975 (1966). Réimpr., Beyrouth, Dar al-Jil, n.d. 520 p.

Ce dictionnaire se limite aux UL françaises usuelles, délaissant les UL peu usitées ou archaïques. Il comprend en annexe des tableaux de conjugaison des verbes français.

GASSELIN, Edouard. *Dictionnaire français-arabe: arabe vulgaire, arabe grammatical* / *Mû jam faransî 'arabî: al-lughā al-'ammīyya wal-lughā al-fuṣḥā*. Paris, Ernest Leroux, 1886-91. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1974. 2 vol., 35 cm.

Ce dictionnaire fournit dans ses articles des informations très détaillées, appuyées par un grand nombre d'exemples tirés de livres de littérature arabe. Il donne des équivalents appartenant à l'arabe littéral et à l'arabe dialectal, en spécifiant, par une marque géographique, la région dans laquelle l'UL dialectale est utilisée. Il ne présente toutefois pas systématiquement les équivalents de chacune de ses entrées en arabe littéral et en dialectal: il se contente parfois de donner les uns ou les autres. Il indique la prononciation des équivalents et des traductions arabes des exemples.

HABEICHE, Joseph Jacob. *Dictionnaire français-arabe/ Al-fawâ'id al-adabiyya fī al-lughatayn al-faransâwiyya wal-'arabiyya*. 2<sup>e</sup> éd. Alexandrie, Imprimerie J.G. Lagoudakis, 1896 (1890-91). 960 p., 20 cm.

La nomenclature de ce dictionnaire se compose d'UL françaises courantes ainsi que de termes scientifiques et techniques. Les équivalents des termes techniques sont donnés en anglais, en français ou en turc chaque fois que l'auteur estime que ce sont ces termes étrangers qui sont employés par les spécialistes, et non les équivalents arabes. Il fournit souvent des explications du sens des UL en français.

HEURY, Joseph. *Vocabulaire français-arabe*, donnant la traduction de plus de 20 000 mots français. 3<sup>e</sup> éd. rev. et corr. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1885. 2 vol.

Ce dictionnaire présente surtout des équivalents. Il donne parfois le sens des entrées en français. Il contient très peu d'exemples.

\*IDRISS, Souheil. *Al-Manhal: dictionnaire français-arabe/ Al-Manhal, qāmûs faransî 'arabî*. Beyrouth, Dâr al-âdâb, 1995. 1289 p.

Il s'agit d'une version augmentée du *al-Manhal: Dictionnaire français-arabe* de Jabbour Abdelnour et Souheil Idriss, revue par ce dernier. Il comprend un plus grand nombre d'entrées, les entrées ajoutées étant souvent des termes spécialisés, comme «défibrillateur» (médecine), mais aussi des UL générales, comme «définitoire». Il donne, dans certains articles, plus d'exemples que les éditions précédentes.

LAFAILLE. *Vocabulaire français-arabe pour les débutants*. 8<sup>e</sup> éd. Paris, Charles Lavauzelle, 1946 (1919). 80 p.

*Lexique français-arabe en mots arabes, articulés entièrement*. Tunis, Dâr al-kutub 'arabiah sharqia, 1953. 159 p.

*\*Mounged, dictionnaire moderne français-arabe/ Al-munjid al-faransî al-'arabî: mû'jam ḥadîth*. 4<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1989 (1972). xxiii-981 p., 21 cm.

Ce dictionnaire évite les UL françaises peu courantes ainsi que les termes très spécialisés. Il comporte des termes très spécialisés uniquement dans les pages d'illustrations réservées à un thème déterminé (comme le corps humain ou les insectes), et donne en annexe une liste de ces termes avec leur traduction. Il s'étend sur les UL fréquemment employées et les sens courants. Il présente de nombreux équivalents, et fait une discrimination sémantique entre les divers équivalents d'un même sens. Il traduit certains sens familiers par des UL dialectales, et vise à rendre les expressions idiomatiques françaises et les sens figurés par des expressions arabes équivalentes et des sens figurés équivalents. Une partie de ses exemples sont uniquement en langue arabe.

*Mounged classique, dictionnaire moderne français-arabe/ Al- munjid al-faransî al-'arabî lit-ṭullâb: mû'jam ḥadîth*. 9<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1993 (1973). xvi-1027 p., 17 cm.

Ce dictionnaire est destiné aux étudiants. Il présente les mêmes caractéristiques que le *Mounged, dictionnaire moderne français-arabe*, mais en constitue une version plus abrégée.

*Mounged de poche: français-arabe*. 6<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1995 (1974). 404 p., 16 cm.

REDA, Youssef M. *Al-Kamel de poche: dictionnaire français-arabe/ Al-kâmel lil-jayb*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1985. x-569 p., 17 cm.

Se limite aux UL générales et spécialisées les plus utilisées.

REDA, Youssef M. *Al Kamel al-Wajiz: dictionnaire français-arabe/ Al-kâmel al-wajîz*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1986. xii-1083 p., 20 cm.

Ce dictionnaire se fixe comme but de répondre aux besoins linguistiques nés du développement technologique et scientifique. Il cherche donc à inclure un grand nombre de termes scientifiques et techniques, pour démontrer la capacité de la langue arabe à évoluer.

\*REDA, Youssef M. *Al Kamel al-Wasîṭ: dictionnaire français-arabe détaillé/ Al-kâmel al-wasîṭ, qâmûs faransî 'arabî mufaṣṣal*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1990. xxi-1083 p., 25 cm.

Destiné à des usagers arabes en contact avec la langue française, ce dictionnaire puise ses entrées dans des sources très variées: dictionnaires généraux anciens et modernes, dictionnaires spécialisés (botanique, droit, philosophie, physique, chimie, astronomie, génie...), encyclopédies, publications des Académies de langue et sciences des pays arabes. Ses équivalents sont en majorité des équivalents traductionnels. Il compte un très grand nombre d'exemples.

REDA, Youssef M. *Mini Al Kamel: dictionnaire français-arabe/ Al-kâmel al-asghar*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1994. 384 p., 14 cm.

REDA, Youssef M. *Al-Kamel: dictionnaire français-arabe pour les étudiants/ Al-kâmel lit-ṭullâb*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1995. xv-735 p., 25 cm.

Il s'agit d'une version abrégée du *Al Kamel al-Wasîṭ: dictionnaire français-arabe détaillé/ Al-kâmel al-wasîṭ, qâmûs faransî 'arabî mufaṣṣal*.

RUPHY, J.F. *Dictionnaire abrégé français-arabe; à l'usage de ceux qui se destinent au commerce du Levant*. Paris, l'Imprimerie de la République, 1802. xv-227 p.

Ce dictionnaire, qui comprend près de 3 000 UL françaises avec leurs équivalents en arabe, n'étudie que deux sens au plus, pour chaque entrée. Il donne parfois une explication de sens en français, ainsi que quelques exemples.

SABEK, Jerwan. *Kanze al-Jaibe: dictionnaire français-arabe/ Kanz al-jayb: qâmûs faransî 'arabî*. Beyrouth, Dâr Sabek, 1972. 464 p.

Sa nomenclature se compose d'UL générales et spécialisées. Il accorde une attention particulière aux UL spécialisées, qui sont accompagnées d'explications détaillées en arabe.

SABEK, Jerwan. *Al-Kanze al-Saghir: dictionnaire français-arabe/ Al-kanz as-ṣaghir: qâmûs faransî 'arabî*. Beyrouth, Dâr Sabek, 1973. 246 p.

Ce dictionnaire contient très peu d'exemples pour pouvoir inclure un plus grand nombre d'entrées.

SAISSE, Louis. *Vocabulaire français-arabe à l'usage des écoles d'Égypte et d'autres pays de langue arabe*. 2<sup>e</sup> éd. Londres, Longman's Green, 1955 (1950). Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1984. 425 p., 17 cm.

Compilé pour les élèves des écoles primaires, secondaires et techniques d'Égypte qui étudient la langue française comme langue étrangère, ce dictionnaire donne des exemples utiles aux apprenants pour illustrer l'utilisation des UL françaises. Il comprend des tableaux de conjugaison des verbes français destinés à aider les écoliers dans leur apprentissage du français.

ŞADER, Yûsuf Ibrahîm. *Qâmûs al-jayb fi al-lughatayn al-faransâwiyya wal-'arabiyya* [Dictionnaire de poche français-arabe]. Beyrouth, Maktabat Sâdir, 1926.

SALEH, Micnel. *Vocabulaire français-arabe*. Le Caire, Mourès et Granier, 1874. 287 p.

TORKIA, Edouard. *Nouveau dictionnaire français-arabe*. Le Caire, Bureau de la Publicité, 1948-57. 4 vol., 24 cm.

Ce dictionnaire comprend dans son introduction des règles de grammaire arabe. Il compte dans sa nomenclature des termes scientifiques et techniques relevant de divers domaines, et accorde une certaine place dans ses exemples aux expressions idiomatiques.

ZENKER, Julius Theodor. *Vocabulaire phraséologique français-arabe*. 2<sup>e</sup> éd. Leipzig, Wolfgang Gerhard, 1892 (1854). lii-144 p., 12 cm.

Ce dictionnaire ne comprend que les UL françaises les plus utilisées dans la vie quotidienne. Les équivalents arabes y sont notés en caractères latins. L'auteur y donne une brève introduction à la grammaire arabe, ainsi qu'une liste d'articles culturels propres aux Arabes: articles vestimentaires et instruments de musique typiquement arabes, etc.

## 2- Dictionnaires français-arabe et arabe-français

ELIAS, Mitri. *Dictionnaire de poche/ Qâmûs al-jayb*. Le Caire, al-maṭba'a al-'asriyya, s. d. 14 cm.

HELOT, Léon et H. HELOT. *Dictionnaire de poche français-arabe et arabe-français à l'usage des militaires, des voyageurs et des négociants en Afrique*. Paris, Dubos, 1847. Réimpr., Alger, J. Saint Lager, s. d. xviii-531 p.

La partie français-arabe donne de façon succincte le sens des entrées en arabe, et indique en caractères latins la prononciation des UL arabes. Dans la seconde partie, arabe-français, les formes dérivées font partie de la nomenclature au même titre que les racines.

*Mounged de poche arabe-français et français-arabe / Munjid al-jayb, 'arabî faransî wa faransî 'arabî*. 7<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1995 (1986). 404-380 p., 16 cm.

REDA, Youssef M. *Al-kâmel al-aṣḡhar/ Mini Al-Kamel*. Nouv. éd. Beyrouth, Librairie du Liban, 1994. xv-384 p.

REDA, Youssef M. *Al-kâmel lil-jayb/ Al-Kamel de poche*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1995. x-569-458 p.

REIG, Daniel. *As-Sabil, dictionnaire arabe-français, français-arabe/ As-sabîl: mû'jam 'arabî faransî, faransî 'arabî*. Paris, Librairie Larousse, 1983. n. p., 24 cm.

Dictionnaire de la langue arabe moderne employée dans les milieux de la presse, de l'enseignement, de la littérature, des sciences, etc., il puise ses entrées dans les livres d'école et la presse, ainsi que dans les oeuvres des écrivains contemporains. Il est divisé en 2 parties: une partie principale, arabe-français, et une partie français-arabe qui consiste uniquement en un index renvoyant l'utilisateur à la première partie. La nomenclature de la partie arabe-français se compose de racines arabes et exclut les dérivés. Des informations variées sont fournies sur les entrées et les exemples arabes, comme une vocalisation complète, les prépositions, le nom verbal et le pluriel des noms, même régulier.

SCHMIDT, Jean-Jacques. *Dictionnaire français-arabe, arabe-français: mots utiles de la vie courante*. Paris, Dauphin, 1982.

### 3- Dictionnaires arabe-français

ABDELNOUR, Jabbour. *Mû'jam 'Abdelnûr al-mufaṣṣal*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1983. 2 vol., 24 cm.

Il décrit à la fois la langue classique et la langue moderne. Il inclut dans sa nomenclature racines et formes dérivées, UL générales et termes scientifiques et techniques.

ABDELNOUR, Jabbour. *Mû'jam 'Abdelnûr al-Ḥadīth*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1983. 1126 p., 24 cm.

Tiré de *Mû'jam 'Abdelnûr al-mufaṣṣal*, ce dictionnaire est davantage centré sur la langue moderne. Il comprend aussi moins de termes spécialisés.

ABDELNOUR, Jabbour. *Mû'jam 'Abdelnûr al-wasīṭ*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1984. 950 p., 20 cm.

Ce dictionnaire se limite aux UL de la vie de tous les jours. Sa nomenclature inclut les dérivés; les entrées sont arrangées par ordre alphabétique.

BEAUSSIER, Marcelin. *Dictionnaire pratique arabe-français*; contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie, ainsi que dans le style épistolaire, les pièces usuelles et les actes judiciaires. Alger, Imprimerie Typographique et Lithographique Bouyer, 1871. 764 p.

BELOT, Jean-Baptiste. *Dictionnaire al-Farā'id arabe-français/ Al-farā'id ad-durriyya: 'arabī faransī*. 22<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1982. 1026 p., 21 cm.

La nomenclature de ce dictionnaire est constituée de racines arabes, classées par ordre alphabétique selon l'ordre des lettres. Elle inclut des termes scientifiques et techniques, ainsi que des UL arabes dialectales (dialecte de Syrie) ou d'origine étrangère. Des informations grammaticales nombreuses sont fournies sur les entrées arabes: pluriels irréguliers, vocalisation. Les exemples comprennent des expressions idiomatiques, accompagnées de leur traduction en français.

BELOT, Jean Baptiste. *Fara'id at-toullab (arabe-français)/ Al-farā'id ad-durriyya lit-ṭūllāb: 'arabī faransī*. 28<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1991 (17<sup>e</sup> éd. 1956). 728 p., 17 cm.

Il s'agit d'une version abrégée de *Al-farā'id ad-durriyya: 'arabī faransī*, destinée aux étudiants.

BERCHER, Léon. *Lexique arabe-français/ Al-'adud al-yamîn lil-muḥarrirîn wa al-mutarjimîn*, avec un index français-arabe correspondant. 2<sup>e</sup> éd. Alger, J. Carbonel, 1953 (1942). 107-244 p., 25 cm.

Ce dictionnaire compte 5 000 entrées arabes appartenant au vocabulaire des journalistes arabes de Tunis, arrangées alphabétiquement selon les racines. Les racines arabes sont numérotées pour faciliter l'usage de l'index français-arabe.

BEN SADIRA, Bilqâsim. *Qâmûs 'arabî faransî (lughâ, âdâb, muḥâdatha)/ Dictionnaire arabe-français (Langue, Lettres, Conversation)*. 2<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Librairie du Liban, 1995. 279 p.

Ce dictionnaire compte 20 000 entrées employées dans la littérature arabe, la conversation et les documents juridiques. Il décrit l'arabe littéral et dialectal. Il fait peu de place aux exemples, mais donne dans certains cas des informations explicites et détaillées sur l'usage d'une UL.

BIBERSTEIN KAZIMIRSKI, Albin de. *Dictionnaire arabe-français/ Qâmûs al-lughatayn al-'arabiyya wal-faransiyya*. Paris, Maisonneuve, 1860. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1983 (1860). 2 vol., 23 cm.

Ce dictionnaire vise à inclure toutes les racines de la langue. Sa nomenclature se compose essentiellement de racines. Il décrit à la fois l'arabe littéral et l'arabe dialectal, en accordant une attention particulière aux dialectes du Maroc et d'Alger. Les articles comprennent de nombreux exemples arabes avec leur traduction française.

CAILLEMER, André. *Vocabulaire arabe-français et règles de correspondance pour servir à la transcription des toponymes arabes*. Paris, Institut Géographique National, 1954. 285-xi p., 21 cm.

CHERBONNEAU, Auguste. *Dictionnaire arabe-français: langue écrite*. Paris, Imprimerie Nationale, 1876. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1983. 2 vol., 18 cm.

Ce dictionnaire compte uniquement dans ses pages les UL arabes tirées de textes classiques. Il est organisé par ordre alphabétique selon les racines.

CUCHE, Philippe. *Dictionnaire arabe-français*. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1862. 758p.

Ce dictionnaire comprend les racines usitées de la langue arabe et leurs dérivés, en arabe littéral et dialectal. Il met l'accent sur le dialecte du Liban et de Syrie. Il est organisé par racines, suivant l'ordre alphabétique. Il signale les UL d'origine étrangère, ainsi que les UL dialectales, à l'aide de petits signes conventionnels.

DOZY, Reinhart Pieter Anne. *Supplément aux dictionnaires arabes*. Leyde, E.J. Brill, 1967 (1881). Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1991 (1968). 2 vol., 31 cm.

Ce dictionnaire cherche à compléter les dictionnaires arabes et bilingues déjà parus, en particulier le dictionnaire de Lane. Il accorde une place particulière à la langue de l'Espagne arabe. Il donne une explication en français du sens de chaque entrée arabe, ainsi que de nombreux exemples illustrant son utilisation. Il cite ses sources dans ses articles.

ELIAS, Mitri. *Dictionnaire de poche: arabe-français/ Qâmûs al-jayb 'arabî faransî*. Le Caire, Edouard Eliâs Eliâs, 1976 (1964). Réimpr., Beyrouth, Dar al-Jil, s. d. 800 p.

Ce dictionnaire comprend dans sa nomenclature les UL arabes les plus utilisées dans la vie de tous les jours, ainsi que certains termes scientifiques et techniques. Les dérivés n'ont pas leur place dans la nomenclature, mais sont classés sous leur racine avec leurs équivalents français.

FAGNAN, Edmond. *Additions aux dictionnaires arabes*. Alger, J. Carbonel, 1923. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1994 (1969). ix-193 p., 27 cm.

Ce dictionnaire vient compléter le dictionnaire de Dozy.

HAJJAR, Joseph. *Mounged classique arabe-français/ Al-munjid al-'arabî al-faransî lit-tullâb*. 3<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1991. 1650 p.

Ce dictionnaire est destiné aux élèves du secondaire et aux étudiants qui commencent leurs études universitaires. Sa nomenclature comprend les formes dérivées. Elle compte un certain nombre de termes techniques et scientifiques, mais est surtout composée d'UL courantes. Des exemples simples sont donnés pour faire ressortir les différents sens d'une entrée.

LEVI-PROVENCAL, Evariste. *Glossaire pratique de l'arabe du siècle: I, arabe-français/ Mû'jam al-lughā al-'arabiyya al-musta'mala fī al-qarn al-īshrin: al-qism al-awwal 'arabī faransī*. Rabat, Imprimerie Économique, 1942. 98 p.

Sa nomenclature se compose de 4 000 UL arabes courantes fréquemment employées par les écrivains et journalistes des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

*Mounged de poche arabe-français/ Mounged al-jayb: 'arabī faransī*. 5<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1995 (1973). 384 p.

Ce dictionnaire classe ses entrées par racines. Il donne dans son introduction des rudiments de grammaire française avec un tableau de conjugaison.

*Mounged de poche arabe-français illustré/ Mounged al-jayb: 'arabī faransī*. 6<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1978 (1974). 445 p.

NICOLAS, Alfred. *Dictionnaire arabe-français/ Qâmûs 'arabī faransāwī*. Tunis, Veuve L. Namura, 1938. 334 p.

REIG, Daniel. *As-Sabil al-wasit, dictionnaire arabe-français/ As-sabil al-wasīt 'arabī faransī*. Paris, Librairie Larousse, 1987. xi-802 p.

Destiné aux étudiants qui souhaitent avoir accès à la langue arabe usuelle, il écarte les UL archaïques ou trop spécialisées. Il s'agit d'une version du *As-sabil* adaptée aux besoins des étudiants. Les entrées sont classées dans la nomenclature suivant l'ordre alphabétique des racines, cet arrangement ayant été considéré par les auteurs comme plus pédagogique et plus scientifique.

REIG, Daniel. *Ai-Facil, dictionnaire arabe-français/ Al-Fâsil, mû'jam 'arabī faransī*. Al-mûhîṭ/ Maisonneuve et Larose, 1992. 532 p.

La nomenclature de ce dictionnaire comprend, non seulement les racines, mais aussi les formes dérivées. Il se limite à l'arabe littéral moderne. Il indique la vocalisation des UL arabes, mais offre très peu d'informations grammaticales et d'exemples illustratifs.

VIAL, Charles. *L'égyptien tel qu'on l'écrit*. Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 1983. xxii-383 p.

La nomenclature de ce dictionnaire est tirée d'un choix d'oeuvres littéraires égyptiennes contemporaines. Chaque UL est accompagnée d'une indication sur le livre dont elle est extraite et la page à laquelle elle apparaît. L'arrangement des entrées suit l'ordre alphabétique. Les exemples illustrent l'utilisation des UL sont tous suivis d'une traduction.

#### **4- A paraître**

##### **a- Dictionnaires français-arabe**

ABDELNOUR, Jabbour et A.C. ABDELNOUR-AUADE. *Abdelnour: dictionnaire français-arabe/ Mû'jam 'Abdelnûr al-wasîṭ; faransî 'arabî*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1996. 792 p.

REDA, Youssef M. *Al-Kamel al-Akbar: dictionnaire français-arabe/ Al-kâmel al-akbar*. Beyrouth, Librairie du Liban.

REDA, Youssef M. *Al-Kamel al-Kabir: dictionnaire français-arabe/ Al-kâmel al-kabîr*. Beyrouth, Librairie du Liban.

##### **b- Dictionnaires arabe-français**

IDRISS, Souheil. *Al-Manhal: qâmûs 'arabî faransî*. Beyrouth, Dâr al-âdâb.

REDA, Youssef M. *Al-Marjî': dictionnaire arabe-français*. Beyrouth, Librairie du Liban.

REDA, Youssef M. *Al-Marjî' al-Wasîṭ*. Beyrouth, Librairie du Liban.

##### **C- Dictionnaires arabe-français et français-arabe**

REDA, Youssef M. *Al-Kamel al-Asghar: Mini*. Beyrouth, Librairie du Liban.

## ANNEXE 2:

### Grilles: six articles

(*daigner, débit, décidé, déjà, dans, dont*)

#### Liste des abréviations et des symboles utilisés dans les annexes 2 et 3

adj.	adjectif	[?] info incorrecte ou non pertinente?
<i>aviat.</i>	aviation	(?) significatif?
coll.	collocation	? aucun ordre apparent
comb. lib.	combinaison libre	x négation (l'information n'est pas donnée)
<i>comm.</i>	commerce	✓ affirmation (l'information existe)
comp.	composé	
<i>dr.</i>	droit	
ex.	exemple	
exp. fig.	expression figée	
éq.	équivalent	
<i>fam</i>	familier	
fém.	féminin	
<i>fig.</i>	figuré	
<i>gramm.</i>	grammaire	
<i>géogr.</i>	géographie	
<i>ins.</i>	insectes	
<i>méd.</i>	médecine	
<i>milit.</i>	militaire	
litt.	littérale	
n.m.	nom masculin	
<i>par ext.</i>	par extension	
<i>pétr.</i>	pétrole	
<i>philo</i>	philosophie	
<i>physiol.</i>	physiologique	
pl.	pluriel	
pl. rég.	pluriel régulier	
pr. relat.	pronom relatif	
prov.	proverbe	
ret. ligne	retour à la ligne	
s/o	sans objet	
syn.	synonyme	
<i>technol.</i>	technologie	
tra	traduction	
v	voir	
vx	vieux	

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE: DAIGNER</b>				
- variantes	X	X	X	X
- sous-entrées	X	X	X	X
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française	v.t.	v.i. [?]	v.i. [?]	v.i. [?]
- partie arabe	prép. qui vont avec chacun des éq. (éq = verbe)	prép. qui vont avec deux des éq. (éq = verbe)	prép. qui vont avec chacun des éq. (éq = verbe)	prép. qui vont avec deux des éq. (éq = verbe)
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux présents? si sens omis, de quel type?	✓ (verbe monosémique)	✓ (verbe monosémique)	✓ (verbe monosémique)	✓ (verbe monosémique)
- séparation des divers sens? par quels moyens?	s/o	s/o	s/o	s/o
- indications de sens	X	X	X	X
<b>ÉQUIVALENTS</b>	4	3	4	3
- traductionnels	4	3	4	3
- explicatifs	0	0	0	0
- commentaires sur les équivalents	2 actants servent à la discrimination sémantique			

<b>DAIGNER</b>	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>EXEMPLES</b>	0	0	2	0
<i>Exemples (LD-LA ou LA)</i>	LD-LA: 0 LA: 0			
- types d'exemples			comb. lib (2)	
- ordre de présentation			segment de phrase en premier, phrase complète ensuite (?)	
- un exemple pour chaque sens?	X	X	✓	X
- autres constatations			pertinence de l'ex. <i>Daignent-elle sur nous tourner au moins la vue?</i>	
<i>Traduction des exemples</i>				
- plus qu'une traduction?			X	
- type de traduction			litt. (1) tra de <i>daigner regarder un pitié</i> ne présente pas d'éq. pour <i>daigner</i> , mais constitue une traduction de <i>regarder en pitié</i>	
<b>INFORMATIONS DIASYSTÉMATIQUES</b>	X	X	X	X
<b>RENVOIS</b>	X	X	X	X
<b>REMARQUES GÉNÉRALES</b>		articles semblables dans le Manhal et le Abdelnour		articles semblables dans le Manhal et le Abdelnour

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE: DÉBIT (1)</b>				
- variantes	X	X	X	X
- sous-entrées	X	X	X	X
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française	n.m.	n.m.	n.m.	n.m.
- partie arabe	pl. brisé + pl. rég. (1 même éq.)	X	X	X
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux présents? si sens omis, de quel type?	X omis: sens physiol. <i>débit</i> <i>cardiaque</i>	✓ mais présentation de certains sens uniquement dans les ex. ("volume de liquide écoulé par unité de temps" et "opération par laquelle on débite [du bois]" [PFI])	✓ mais présentation de certains sens uniquement dans les ex. ("volume de liquide écoulé par unité de temps" et "opération par laquelle on débite [du bois]" [PFI])	✓ mais présentation de certains sens uniquement dans les ex. ("volume de liquide écoulé par unité de temps" et "opération par laquelle on débite [du bois]" [PFI])
- séparation des divers sens? par quels moyens?	✓    ret. ligne + - (ex.: ex.) ret. ligne + <i>géogr.</i> ret. ligne + <i>fig.</i>	✓ ●	✓ ●    (+ indication de sens)	✓ *
- indications de sens	X	X	✓ manière de lire, de réciter	X
<b>ÉQUIVALENTS</b>	9	4	3	2
- traductionnels	9	3	2	1
- explicatifs	0	1	1	1

<b>DÉBIT (1)</b>	<b>Mounged</b>	<b>Manhal</b>	<b>Kamel</b>	<b>Abdelnour</b>
- commentaires sur les équivalents	4 ectants dont trois donnés quand 1 seul éq. est présenté; le quatrième s'applique à tous les éq. du sens où il apparaît	éq. explicatif justifié par le fait que le sens de "magasin de vente au détail" n'a pas d'éq. lexicalisé en arabe	éq. explicatif justifié par le fait que le sens de "magasin de vente au détail" n'a pas d'éq. lexicalisé en arabe	éq. explicatif justifié par le fait que le sens de "magasin de vente au détail" n'a pas d'éq. lexicalisé en arabe
<b>EXEMPLES</b>				
<b>Exemples (LD-LA ou LA)</b>	LD-LA: 3	10	13	12
- types d'exemples	coll. (3)	comb. lib. (3) coll. (5) comp. (2)	comb. lib. (2) coll. (8) comp. (3)	comb. lib. (3) coll. (7) comp. (2)
- ordre de présentation	- après le sens auquel les ex. se rattachent. Classement par structure.	segments de phrase sans verbe en premier (classés sans ordre particulier entre eux), phrases et segments de phrase avec verbe ensuite.	segments de phrase sans verbe en premier (classés sans ordre particulier entre eux), phrases et segments de phrase avec verbe ensuite.	segments de phrase sans verbe en premier (classés sans ordre particulier entre eux), phrases et segments de phrase avec verbe ensuite.
- un exemple pour chaque sens?	X	✓ exemples pour des sens non présentés dans les listes d'éq. (v. Présentation de sens)	✓ exemples pour des sens non présentés dans les listes d'éq. (v. Présentation de sens)	✓ exemples pour des sens non présentés dans les listes d'éq. (v. Présentation de sens)
- autres constatations				

<b>DÉBIT (1)</b>	<b>Mounged</b>	<b>Manhal</b>	<b>Kamel</b>	<b>Abdelnour</b>
<i>Traduction des exemples</i>				
- plus d'une traduction?	X ✓ (1 ex: 2 tra syn.)	X ✓ (1 ex: 2 tra syn.)	X ✓ (1 ex: 2 tra syn.)	X ✓ (1 ex: 2 tra syn.)
- type de traduction	coll. équivalente (1) tra du sens (2)  Rem: la partie LD de deux des ex. comprend, entre parenthèses, un mot qui lui donne un sens de plus que la partie LA	litt. (2) (comb. lib.) coll. équivalentes (5) tra du sens (3)	litt. (2) (comb. lib.) coll. équivalentes (7) tra du sens (4)	litt. (2) (comb. lib.) coll. équivalentes (6) tra du sens (4)
<b>INFORMATIONS DIASYSTÉMATIQUES</b>	<i>géogr.</i> (sens de "volume de liquide écoulé par unité de temps" (PFF)) <i>fig.</i>	<i>méd.</i> (débit du cœur)	<i>physiol.</i> (correspond au <i>méd.</i> du <i>Manhal</i> et du <i>Abdelnour</i> ) (débit cardiaque)	<i>méd.</i> (débit du cœur) <i>pétri.</i> (débit horaire)
<b>RENOIS</b>	X	X	X	X
<b>REMARQUES GÉNÉRALES</b>		1- le même éq. explicatif est donné par le <i>Manhal</i> , le <i>Kamel</i> , et le <i>Abdelnour</i> .  2- les articles du <i>Manhal</i> et du <i>Abdelnour</i> sont en grande partie identiques. Différences: deux ex. et deux marques diastématiques en plus dans <i>Abdelnour</i> , deux éq. en plus dans <i>Manhal</i> .	v. rem. 1 ( <i>Manhal</i> )	v. rem. 1 et 2 ( <i>Manhal</i> )

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE: DÉCIDÉ</b>				
- variantes	X	X	X	X
- sous-entrées	X	X		X
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française	adj. fém. (e)	adj. fém. (e)	adj. fém. (e)	adj. fém. (e)
- partie arabe	X	X	X	X
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux présents? si sens ornés, de quel type?	✓	X sens abstrait ("qui n'est pas douteux" [PRI], comme <i>goût décidé</i> )	✓	X sens abstrait ("qui n'est pas douteux" [PRI], comme <i>goût décidé</i> )
- séparation des divers sens? par quels moyens?	✓    ret. ligne + <i>par ext.</i>	✓ ●	s/o (1 sens dans la liste d'éq., les autres sens sont donnés dans les exemples)	✓ ●
- indications de sens	X	X	X	X
<b>ÉQUIVALENTS</b>	8	4	3	4
- traductionnels	8	4	3	4
- explicatifs	0	0	0	0
- commentaires sur les équivalents	2 actants donnés, pour 2 séries d'éq. : actant 1 convient à tous les éq. de la série actant 2 s'accompagne le seul éq. de la division		1 éq. évident, muqarrar, présenté uniquement dans ex.	

DÉCIDÉ	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
EXEMPLES	2	2	5	2
Exemples (LD-LA ou LA)	LA: 2			
- types d'exemples	coll. (2)	coll. (2)	comb. lib. (1) coll. (4)	coll. (2)
- ordre de présentation	après l'éq. auquel l'ex. se rattache	selon l'ordre des sens présentés?	bouts de phrase au début, phrase complète à la fin?	selon l'ordre des sens présentés?
- un exemple pour chaque sens?	X	✓	exemples donnés pour des sens non présentés dans les listes d'éq.	✓
- autres constatations				
Traduction des exemples				
- plus d'une traduction?	s/o	X	X ✓ (1 ex: 2 tra)	X
- type de traduction	s/o	- coll. équivalentes	- coll. équivalentes - comb. lib.	- coll. équivalentes
INFORMATIONS DIASYSTÉMATIQUES	par ext. (sens de "qui n'est pas douteux")	X	X	X
RENVOIS	X	X	X	X
REMARQUES GÉNÉRALES		Le Manhal et le Abdelnour: articles identiques		Le Manhal et le Abdelnour: articles identiques

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE: DÉJÀ</b>				
- variantes	X	X	X	X
- sous-entrées	X	X	X	X
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française	adv.	adv.	adv.	adv.
- partie arabe	X	X	X	X
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux présents? si sens omis, de quel type?	✓	✓	✓	✓
- séparation des divers sens? par quels moyens?	✓ 	✓ •	✓ ret. ligne (+ indication de sens)	✓ *
- indications de sens	X	X	✓ Dès ce moment-là	X
<b>ÉQUIVALENTS</b>	11	3	4	3
- traductionnels	11	3	4	3
- explicatifs	0	0	0	0
- commentaires sur les équivalents		1 éq. évident, Anifan, présenté uniquement dans un ex.		1 éq. évident, Anifan, présenté uniquement dans un ex.

<b>DÉJÀ</b>	<b>Mounged</b>		<b>Manhal</b>	<b>Kamel</b>	<b>Abdelnour</b>
<b>EXEMPLES</b>					
<i>Exemples (LD-LA ou LA)</i>	LD-LA: 2	LA: 5	2	9	3
- types d'exemples	comb. lib. (2)	comb. lib. (5)	comb. lib. (2)	comb. lib. (9)	comb. lib. (2) exp. fig. (1)
- ordre de présentation	aucun ordre particulier	après l'éq. auquel l'ex. se rattache	alphabétique?	aucun ordre particulier	alphabétique?
- un exemple pour chaque sens?	X		✓	✓	✓
- autres constatations					
<i>Traduction des exemples</i>					
- plus d'une traduction?	X (1 ex.) ✓ (1.ex: 2 tra différentes)		X (1 ex.) ✓ (1.ex: 2 tra différentes)	X ✓ (1.ex: 2 tra, 1 variante dans la tra)	X (1 ex.) ✓ (1.ex: 2 tra différentes)
- type de traduction	litt. (1) oblique (2)		litt. (1) oblique (1)	litt. (7) oblique (2)	litt. (1) exp. fig. équivalente oblique (1)
<b>INFORMATIONS SYSTÉMATIQUES</b>	X		X	X	X
<b>RENVOIS</b>	X		X	X	X
<b>REMARQUES GÉNÉRALES</b>			articles du <i>Manhal</i> et du <i>Abdelnour</i> légèrement différents au niveau des exemples.		articles du <i>Manhal</i> et du <i>Abdelnour</i> légèrement différents au niveau des exemples.

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE: DANS</b>				
- variantes	X	X	X	X
- sous-entrées	X	X	X	X
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française	prép.	prép.	prép.	prép.
- partie arabe	X	X	X	X
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux . présents? si sens omis, de quel type?	✓	✓	✓	✓
- séparation des divers sens? par quels moyens?	✓ 	✓ ●	un seul sens présenté, tous les autres sens donnés dans les ex.	✓ *
- Indications de sens	X	X	X	X
<b>ÉQUIVALENTS</b>	10	5	2	5
- traductionnels	10	5	2	5
- explicatifs	0	0	0	0
- commentaires sur les équivalents			de nombreux éq. sont donnés dans les ex. uniquement.	

DANS	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
EXEMPLES	10	12	24	12
Exemples (LD-LA ou LA)	LD-LA: 0			
- types d'exemples		comb. lib. (7) coll. (2) exp. fig. (3)	comb. lib. (19) coll. (2) exp. fig. (3)	comb. lib. (7) coll. (2) exp. fig. (3)
- ordre de présentation		7 aucun ordre particulier	7 aucun ordre particulier	7 aucun ordre particulier
- un exemple pour chaque sens?	✓	✓	✓ (voir présentation de sens)	✓
- autres constatations				
Traduction des exemples				
- plus d'une traduction?	s/o	X	X	X
- type de traduction	s/o	litt. (7) coll. équivalentes (2) tra du sens (3)	litt. (19) coll. équivalent/s (2) exp. fig. ( 2) sens (1)	litt. (7) coll. équivalentes (2) tra du sens (3)
INFORMATIONS DIASYSTÉMATIQUES	X	X	X	X
RENVOIS	X	X	X	X
REMARQUES GÉNÉRALES		articles du Manhal et du Abdelnour identiques		articles du Manhal et du Abdelnour identiques

	Mounged	Manhal	Kamel	Abdelnour
<b>ENTRÉE DONT</b>				
- variantes	X	X	X	X
- sous-entrées	X	X	X	X
<b>INFORMATIONS GRAMMATICALES</b>				
- partie française	pr. relat.	pr. relat.	pr. relat.	pr. relat.
- partie arabe	fém. des éq.	X	X	X
<b>PRÉSENTATION DE SENS</b>				
- sens principaux présents? si sens or. is, de quel type?	✓	✓	✓	✓
- séparation des divers sens? par quels moyens?	✓    ret. ligne + fig. ret. ligne +- (après ex.)	✓ ●	✓	✓ *
- indications de sens	X	X	X	X
<b>ÉQUIVALENTS</b>	9	4	4	4
- traductionnels	9	4	4	4
- explicatifs	0	0	0	0
- commentaires sur les équivalents				

<b>DONT</b>	<b>Mounged</b>		<b>Manhal</b>	<b>Kamal</b>	<b>Abdelnour</b>
<b>EXEMPLES</b>	14		7	9	8
<i>Exemples (LD-LA ou LA)</i>	LD-LA: 2	LA: 12			
- types d'exemples	comb. lib. (1) exp. fig. (1)	comb. lib. (12)	comb. lib. (6) exp. fig. (1)	comb. lib. (8) exp. fig. (1)	comb. lib. (6) exp. fig. (2)
- ordre de présentation	ex. 1 après le sens ex. 2: aucun ordre apparent	après l'éq. auquel l'ex. se rattache	aucun ordre apparent	aucun ordre apparent	aucun ordre apparent
- un exemple pour chaque sens?	✓		✓	✓	✓
- autres constatations					
<i>Traduction des exemples</i>					
- plus d'une traduction?	X (1 ex.) ✓ (1 ex.: 2 tra)		X	X ✓ (1 ex: 2 tra)	X
- type de traduction	- litt. - exp. fig.		- litt. 6 - exp. fig. 1	- litt. 8 - exp. fig. 1	- litt. 7 - exp. fig. 1
<b>INFORMATIONS DIASYSTÉMATIQUES</b>	X		X	X	comm. (ex.)
<b>RENVOIS</b>	X		X	X	X
<b>REMARQUES GÉNÉRALES</b>			légère différence entre Manhal et Abdelnour: 1 ex. en plus dans ce dernier		légère différence entre Manhal et Abdelnour: 1 ex. en plus dans ce dernier

ANNEXE 3

Marques diasystématiques données dans les articles

Entrée	MOUNGED	MANHAL	KAMEL	ABDELNOUR
Dame1	<i>fam.</i> (sens)	sans marque sans marque	sans marque	sans marque <i>fam.</i> et vx (ex. oh, ~, non !)
Débit (1)	<i>géogr.</i> (sens) <i>fig.</i> (sens)	sans marque sans marque  <i>méd.</i> (ex. ~ du coeur)  sans marque   sans marque	sans marque sans marque  <i>physiol.</i> (ex. ~ cardiaque)	<i>méd.</i> (ex. ~ du coeur)  <i>pétr.</i> (ex. ~ horaire)  vx (ex. n'avoir pas de ~)  <i>fig.</i> (ex. avoir le ~ rapide)
Débit (2)		<i>dr.</i> (ex.~ et crédit)		<i>dr.</i> (ex. ~ et crédit)
Déborder	<i>fig.</i> (2 sens)	sans marque sans marque sans marque	<i>fig.</i> (1 sens) sans marque	sans marque <i>milit.</i> (ex. ~ l'ennemi) vx (ex. il vous débordera) <i>fig.</i> (ex. c'est la goutte d'eau qui fait ~ le vase)
Debout	<i>par ext.</i> (sens) <i>fig.</i> (sens)	sans marque sans marque  <i>dr.</i> (ex. jugement ~)  <i>dr.</i> (ex. magistrature ~)  sans marque  sans marque	sans marque sans marque  sans marque  sans marque  sans marque	sans marque sans marque  <i>dr.</i> (ex. jugement ~)  <i>dr.</i> (ex. magistrature~)  <i>fig.</i> (ex. ne pas tenir ~ )  <i>mar.</i> (ex. vent ~)
Débrouillard	<i>fam.</i> (sens)	sans marque	sans marque	sans marque

<b>Début</b>	<i>fig. (sens)</i>			
<b>Décapage/ Décapement</b>				<i>techn. (éq. takhlil)</i> <i>techn. (ex. bain de ~)</i>
<b>Décider</b>	sans marque	sans marque	sans marque	<i>vx (se ~)</i>
<b>Décisif</b>		sans marque		<i>dr. (ex. arrêt ~)</i>
<b>Décision</b>		<i>dr. (ex. ~ administrative)</i>  <i>log. (ex. problème de la décision)</i>	sans marque	<i>dr. (ex. ~ administrative)</i>
<b>Déclarer</b>		<i>dr. (ex. ~ l'affaire comme non avenue)</i>		<i>dr. (ex. ~ l'affaire comme non avenue)</i>
<b>Décoller</b>	sans marque	<i>aviat. (sens)</i>  <i>fig. (sens)</i>  <i>fam.</i>  <i>sports</i>	sans marque  <i>fig. (sens)</i>   <i>sports</i>	<i>aviat. (sens)</i>     <i>sports</i>  <i>fig., pop. ~ qqn</i>
<b>Découvert</b>		sans marque	sans marque	<i>fig. (agir à visage ~)</i>
<b>Décret</b>	en arabe, pour les éq. [ds la plupart des pays arabes] [en Egypte]			<i>fig. (ex. les ~ de la Providence)</i>
<b>Décrotter</b>		sans marque	~ qqn ( <i>fam.</i> )	~ qqn ( <i>fig. et fam.</i> )
<b>Déculotter</b>		<i>fig. se ~ (s'humilier)</i>		
<b>Défectif</b>	<i>gramm.</i>	<i>gramm. (sens)</i>	<i>gramm. (ex. verbe ~)</i>	<i>gramm. (sens)</i>
<b>Défendre</b>	<i>fig. (ex. à son corps défendant)</i>	sans marque	sans marque	<i>fig. (ex. à son corps défendant)</i>
<b>Dégoût</b>	<i>fig. (sens)</i>			
<b>Dénicher</b>	<i>fig. (sens)</i>	<i>(fig.) (sortir de sa cachette)</i>  sans marque	<i>(fig.)</i> sans marque	<i>(fig.) (sortir de sa cachette)</i>  <i>fig (découvrir)</i>
<b>Département</b>			<i>dr. (ex. ~ du contentieux)</i>	<i>dr. (ex. le ~ du contentieux)</i>  <i>fig. (ex. cela est de son ~)</i>
<b>Dépêcher</b>				<i>fam. (~ qqn ds l'autre monde)</i>

<b>Demier</b>		<i>comm.</i> (ex. le ~ cours)  <i>dr.</i> (~ recours)		<i>comm.</i> (le ~ cours)  <i>dr.</i> (~ recours)
<b>Désert</b>	<i>fig</i> (ex. prêcher dans le ~ )	sans marque	sans marque	<i>fig</i> (ex. prêcher dans le ~ )
<b>Détestable</b>	<i>par ext.</i> (sens: temps ~ )			
<b>Diable</b>	<i>fig. et fam.</i> (ex. avoir le ~ au corps)  <i>technol.</i> (sens: petit chariot à deux roues)  sans marque	<i>ins. sens</i>  sans marque	<i>par extens.</i> sans marque	<i>ins. sens</i>  <i>fig.</i> (ex. bon ~ )
<b>Dictionnaire</b>	<i>fig. et fam</i> (~ vivant)	sans marque	sans marque	sans marque
<b>Dîner</b>		<i>prov.</i> (ex. qui dort dîne)		
<b>Donc</b>				<i>philo</i> (ex. je pense, ~ je suis )
<b>Dont</b>				<i>comm.</i> (ex. ~ quittance)
<b>Dur</b>	<i>fam.</i> (sens)(ex.)	<i>polit.</i>		

## ANNEXE 4

### Table de correspondance des calendriers chrétien (A.D) et musulman (A.H)

Seules les dates de l'ère chrétienne figurant dans la thèse sont données ici avec les dates musulmanes qui leur correspondent. Pour plus d'informations, voir Philips, C.H., *A Handbook of Oriental History*, Londres, Offices of the Royal Society, 1963, p. 33-40.

A. D	A.H	A. D	A.H	A. D	A.H
622	1	1798	1213	1946	1366
661	41	1808	1223	1952	1372
718	100	1818	1234	1961	1381
719	101	1819	1235	1965	1385
750	133	1820	1236	1967	1387
786	170	1821	1237	1969	1389
791	175	1822	1238	1972	1392
808	193	1828	1244	1980	1401
873	260	1830	1246	1989	1410
895	282	1837	1253	1990	1411
981	371	1842	1258	1995	1416
1000	391	1843	1259		
1007	398	1857	1274		
1032	424	1860	1277		
1074	467	1861	1278		
1075	468	1865	1282		
1085	478	1868	1285		
1093	486	1869	1286		
1144	539	1877	1294		
1238	636	1881	1299		
1258	657	1882	1300		
1275	674	1883	1301		
1326	727	1886	1304		
1414	817	1890	1308		
1492	898	1891	1309		
1505	911	1892	1310		
1596	1005	1895	1313		
1653	1064	1898	1316		
1663	1074	1904	1322		
1667	1078	1908	1326		
1784	1199	1923	1342		
1788	1203	1930	1349		

## BISLIOGRAPHIE

### 1- Ouvrages théoriques

#### (a) Sur la lexicographie en général

AL, Bernard P. F. «Dictionnaire bilingue et ordinateur». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Walter de Gruyter, Berlin et New York, 1991, vol. 3, p. 2804-2813.

———. «L'organisation microstructurale dans le dictionnaire bilingue». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Walter de Gruyter, Berlin et New York, 1991, vol. 3, p. 2828-2837.

AL-KASIMI, Ali. *Linguistics and Bilingual Dictionaries*. Leyde, E.J Brill, 1977. 131 p.

BENSCN, Morton. «Collocations and idioms». *Dictionaries, Lexicography and Language Learning*, Oxford et New York, 1985, p. 61-68.

BOUTIN - QUESNEL, Rachel et al. *Vocabulaire systématique de la terminologie*. Québec, Office de la Langue Française, 1985. 38 p.

BOYSEN, G. «Information syntaxique dans les dictionnaires bilingues». *Cahiers de Lexicologie. Revue internationale de lexicologie et de lexicographie*, n° 56-57, 1990, p. 45-49.

BRAY, Laurent. «Consultabilité et lisibilité du dictionnaire: aspects formels». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Walter de Gruyter, Berlin et New York, 1989, vol. 1, p. 135-146.

———. «La lexicographie française des origines à Littré». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Walter de Gruyter, Berlin et New York, 1990, vol. 2, p. 1788-1818.

BURIDANT, Claude. «Lexicographie et glossographie médiévales. Esquisse de bilan et perspectives de recherche». *Lexique 4: La lexicographie au Moyen-Âge*, éd. par C. Buridant. Lille, Presses Universitaires de Lille, 1986, p. 9-46.

CIVIL, Miguel. «Sumerian and Akkadian Lexicography». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1990, vol. 2, p. 1682-1684.

COP, Margaret. *Babel Unravelled. An annotated bibliography of dictionary bibliographies, 1658-1988*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1990. lxxii + 193 p.

- .«Collocations in the Bilingual Dictionary». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2775-2778.
- CREAMER, Thomas. «Beyond the Definition: Some Problems with Examples in Recent Chinese-English and English-Chinese Bilingual Dictionary». *The Dictionary and the Language Learner*, éd. par Anthony Cowie, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, p. 238-245.
- DUVAL, Alain. «Nature et valeur de la traduction dans les dictionnaires bilingues». *Cahiers de Lexicologie. Revue internationale de lexicologie et de lexicographie*, n° 56-57, 1990, p. 27-33.
- . «L'équivalence dans le dictionnaire bilingue». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2817-2824.
- HAUSMANN, Franz Joseph. «Pour une histoire de la métalexigraphie». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1989, vol. 1, p. 216-224.
- . «La lexicographie bilingue anglais-français, français-anglais». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2256-2960 .
- JACOBSEN, Jane Rosenhilde et al. «Examples in the Bilingual Dictionary». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2782-2789.
- KIRKPATRICK, Betty. «User's Guides in Dictionaries». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1989, vol. 1, p. 754-761.
- KROMANN, Hans Peder. «Selection and Presentation of Translational Equivalents in Monofunctional and Bifunctional Bilingual Dictionaries». *Cahiers de Lexicologie. Revue internationale de lexicologie et de lexicographie*, n° 56-57, 1990, p. 17-26.
- . «Principles of Bilingual Lexicography». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2711-2728.
- MACKENZIE, D. «Middle Iranian Lexicography». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2473-2477.

- MARELLO, Carla. «Examples in Contemporary Italian Bilingual Dictionary». *The Dictionary and the Language Learner*, éd. par Anthony Cowie, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, p. 224-237.
- MESSELAAR, P. A. *La confection du dictionnaire général bilingue*. Louvain, Uitgeverij Peeters, 1990. 109 p.
- MIETHANER VENT, Karin. "Das Alphabet in der mittelalterlichen Lexikographie, Verwendungsweisen, Formen und Entwicklung des alphabetischen Anordnungsprinzips". *Lexique 4- La lexicographie au Moyen-Âge*, éd. par C. Buridant, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1986, p. 111-112 (Résumé en français)
- PERRY, John. R. «Modern Iranian Lexicography: Persian / Tajik». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, 1989, vol. 3, p. 2477-2480.
- ROBERTS, Roda P. et al. *Bilingual Dictionary Methodology*. Version 6, April, 1996. 81 p.
- . «Methods of Bilingual Dictionary-Making: the Canadian Experience.» *Symposium on Lexicography V. Proceedings of the Fifth International Symposium on Lexicography* (Université de Copenhague, 3-5 mai 1990), éd. par K. Hyldgaard-Jensens et A. Zettersten, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1992, p. 91-116.
- REY-DEBOVE, Josette. «La métalangue dans les dictionnaires bilingues». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2859-2865.
- SEGERT, Stanislav et Yona SABAR. «Hebrew and Aramaic Lexicography». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 2425-2438.
- SNELL-HORNBY, Mary. «The Bilingual Dictionary - Victim of its Own Tradition». *The History of Lexicography. Papers from the Dictionary Research Centre Seminar* (Exeter, mars 1986), éd. par R.R.K. Hartmann, J. Benjamins, Amsterdam et Philadelphie, 1988, p. 207-218.
- SOELBERG, N. «Les informations du dictionnaire bilingue». *Cahiers de Lexicologie. Revue internationale de lexicologie et de lexicographie: Actes du colloque franco-danois de lexicologie*, n° 56-57, 1990, p. 51-61.
- STEINER, Roger. «Guidelines for Reviewers of Bilingual Lexicography». *Journal of the Dictionary Society of North America*, 1984, vol. 6, p. 166-181.
- SVENSÉN, Bo. *Practical Lexicography. Principles and Methods of Dictionary Making*. Oxford, Oxford University Press, 1993. 285 p.

TOOPE, Michael. *Examples in the Bilingual Dictionary*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1996. 238 p.

VAN SCHERRENBURG, Daniel. *The Arrangement of Information in the General Bilingual Dictionary Entry*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1990. 136 p.

ZGUSTA, Ladislav. *Manual of Lexicography*. The Hague et Paris, Mouton, 1971. 360 p.

———. «Translationai Equivalence in the Bilingual Dictionary». *Lexeter' 83 Proceedings: Papers from the International Conference on Lexicography* (Exeter, 9-12 septembre 1983), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1984, p. 147-154.

———. «Probable Future Development in Lexicography». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991, vol. 3, p. 3158-3168.

## (b) Sur la lexicographie arabe

AL-KASIMI, Ali. «Al-mutañjim wal-mu'jam at-thunâ'i al-lugha: mabâdi' nazariyya ma' dirâsa ta'bîgiyya 'ala mu'jam al-Manhal [Le traducteur et le dictionnaire bilingue: principes théoriques et étude pratique du dictionnaire al-Manhal]». *Al-Lisân al-'arabî*, n° 37, 1993, p. 121-140.

AL-KHAṬĪB, 'Adnan. *Al mu'jam al-'arabî bayn al-mâdî wal-hâdir / Arabic Lexicography. History, Problems and Solutions*. 2<sup>e</sup> éd., Beyrouth, Librairie du Liban, 1994 (1966). 92 p.

AL-KHAṬĪB, Aḥmad Shafiq. *Hawl al-mu'jam al-'arabî al-hâdith* [Sur le dictionnaire arabe moderne]. Beyrouth, Librairie du Liban, 1983. 48 p.

———. *Min qaḍâya al-mu'jamiyya al-'arabiyya al-mu'âşira* [Sur les problèmes de la lexicographie arabe moderne]. Beyrouth, Librairie du Liban, 1986. 76 p.

———. *Al-ma'âjim (al-muta'addida) at-thunâ'iyya* [Les dictionnaires bilingues]. Beyrouth, Librairie du Liban, 1992. 55 p.

COLLISON, Robert L. *Dictionaries of English and Foreign Languages. A Bibliographical Guide to both General and Technical Dictionaries with Historical and Explanatory Notes and References*. New York, The Hafner Publishing Company, 1971. xvii - 303p.

———. *A History of Foreign-Language Dictionaries*. Londres, Andre Deutsch, 1982. 214p.

- DARWĪSH, 'Abdallah. *Al-ma'ājim al-'arabiyya, ma' i'tinā' khāss bi mu'jam al-'ayn, lil Khalīl Ibn Aḥmad* [Les dictionnaires arabes, étude centrée particulièrement sur le dictionnaire de Khalīl Ibn Aḥmad, *al-'ayn*]. Le Caire, Maktabat al-anglo al-misriya, 1956. 168 p.
- EL-BADRY, Nawāi. «The Development of the Bilingual English-Arabic Dictionary from the Middle of the Nineteenth Century to the Present». *The History of Lexicography. Papers from the Dictionary Research Centre Seminar at Exeter, March 1986*, éd. par R.R.K. Hartmann. J. Benjamins, Amsterdam et Philadelphie, 1988, p. 57-63.
- GHALI, Wagdi Rizk. *Mu'jam al-mu'jamāt al-'arabiyya. Rasd ḥaṣrī shāriḥ lil-mu'jam al-'arabī al-maṭbū'* / *Arabic Dictionaries. A Comprehensive Annotated Bibliography of Printed Arabic Dictionaries*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1993. 285 p.
- GRIMWOOD-JONES, D. «Arabic». *A Guide to Foreign Language Courses and Dictionaries*, éd. par A.J. Walford et J.E.O. Screen, 3<sup>e</sup> éd. rev. et aug., Londres, the Library Association, 1977, p. 264-285.
- HAYWOOD, John A. *Arabic Lexicography*. Leyde, E.J. Brill, 1960, 132 p.
- . «Arabic Lexicography». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, 1991-a, vol. 3, p. 2438-2447.
- . «Bilingual Lexicography with Arabic». *Dictionaries, an International Encyclopedia of Lexicography*, 1991-b, vol. 3, p. 3086-3094.
- . «The Entry in Medieval Arabic Monolingual Dictionaries». *The History of Lexicography. Papers from the Dictionary Research Center Seminar at Exeter, March 1986*, éd. par R.R.K. Hartmann, J. Benjamins, Amsterdam et Philadelphie, 1986. p.107-113.
- KESHLI, Hikmat. *Al-mu'jam al-'arabī fi Lubnān* [Le dictionnaire arabe au Liban]. Thèse de doctorat, Beyrouth, Dār ibn Khaldūn, 1982. 344 p.
- LYADRI, Rachid. «Traduction et niveau de langue dans des dictionnaires arabe-français». *Le langage et l'homme*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, vol. 28, n° 2-3 (juin-septembre 1993), p. 165-172.
- Librairie du Liban. *Catalogue of Reference Dictionaries 1993-1994*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1994. 96 p.
- YA'QŪB, Emile. *Al-Ma'ājim al-lughawiyya al-'arabiyya: bidayatūha wa taṭawwurūha* [Les dictionnaires arabes: naissance et développement]. 2<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dār el-Ilm Lilmalayin, 1985 (1981). 208 p.

**(c ) Sur la langue et la culture arabes**

- ABOU, Sélim. «Le problème de la diglossie». *Cahiers d'histoire mondiale, UNESCO*, Éditions de la Baconnière, Neuchatel (Suisse), vol. 14, n° 4, 1972, p. 833-843.
- ARIS, Ghassan. *De Bagdad à Tolède. Aperçu historique des traducteurs, de leurs méthodes, et de leur rôle dans la transmission des patrimoines culturels grec et arabe à l'Occident*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1985. 200 p.
- AUCAGNE, Jean. «Les langues sémitiques au Liban». *Les Conférences de l'ALDEC. Culture libanaise et francophonie*. Beyrouth, Université St-Joseph, Faculté des lettres et des Sciences Humaines, 1991, p. 23-48.
- BLACHÈRE, Régis et M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *Grammaire de l'arabe classique*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1975. 508 p.
- BLACHÈRE, Régis. *Éléments de l'arabe classique*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1985. 174 p.
- FLEISCH, Henri. «Arabe classique et arabe dialectal». *Travaux et Jours*, n° 12 (janvier-mars 1964), p. 23-62.
- HAJJAR, Joseph. *Traité de traduction*. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1991. 428 p.
- LAKHDAR-GHAZAL, Ahmed. «Les trois méthodologies de l'arabisation de niveau dans le cadre d'une politique linguistique rationnelle». *Dialogue entre la langue arabe et la langue française. Actes du colloque de Rabat (6 - 8 mai 1985)*, Paris, Conseil international de la langue française CILF, 1986, p. 29-108.
- EL-SAMIR, F. «La pensée arabe face à la pensée occidentale». *Renaissance du monde arabe. Colloque interarabe de Louvain*, sous la dir. de Anouar AbdelMalek, Abdel-Aziz Bebal et Hassan Hanafi, Gembloux (Belgique), Duculot, 1972, p. 295-308.
- ELISSÉEFF, Nikita. *L'Orient musulman au Moyen-Age. 622-1260*. Paris, Armand Colin, 1977. 324 p.
- Encyclopédie de l'Islam*. Nouv. éd., sous la dir. de H.A.R Gibb et al. Leyde, E.J. Brill et Paris, G. P. Maisonneuve, 1960. 8 vol.
- FERGUSON, Charles A. «Diglossia». *Language in Culture and Society. A Reader in Linguistics and Anthropology*, New York, Evanston et Londres, Dell Hymes, 1964, p. 429-439.
- JALABERT, Henri. *Jésuites au Proche-Orient. Notices biographiques*. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1987. 512 p.

- MEYNET, Roland. *L'écriture arabe en question. Les projets de l'Académie de langue arabe du Caire de 1938 à 1968*. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1986 (1971). 142 p.
- MONTEIL, Vincent. *L'arabe moderne*. Paris, Klincksieck, 1960. 386 p.
- PELLAT, Charles. «Littérature arabe et problèmes de littérature comparée», *Études sur l'histoire socio-culturelle de l'Islam (VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Londres, Valorium Reprints, 1976, p. 3-15.
- PHILIPS, C. H. *Handbook of Oriental History*. Londres, Offices of the Royal Society, 1963. 265 p.
- REKAYA, M. *L'Islam. Religion et Civilisation. Son expansion du VII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hatier, 1978. 80 p.
- RICHERT, Nicole. *Arabisation et technologie*. Rabat, Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation, 1987. 523 p.
- SAID, Edward M. *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris, Éditions du Seuil, 1980. 393 p.
- SALEM, E. «Forces et agents du modernisme et du changement social au Liban». *Renaissance du monde arabe. Colloque interarabe de Louvain (1970)*, sous la dir. de Anouar Abdel Malek, Abdel-Aziz Bebal et Hassan Hanafi, Gembloux (Belgique), Duculot, 1972, p. 457-475.
- TALEB, Saadia. «Poste de travail de traduction par l'informatisation d'un dictionnaire français-arabe». *L'environnement traductionnel. La station de travail du traducteur de l'an 2001: Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche «Lexicologie, terminologie, traduction»* (Mons, 25-27 avril 1991), sous la dir. de André Clas et Hayssam Safar, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec/AUPELF-UREF, Montréal, 1992, p. 135-137.
- TERRASSE, Henri. *Islam d'Espagne. Une rencontre de l'Orient et de l'Occident*. Paris, Plon, 1958. 299 p.

## **2- Dictionnaires et encyclopédies consultés**

- Académie de langue arabe du Caire. *Al-mu'jam al-wasit* [l'intermédiaire]. Le Caire, Dâr al-ma'ârif, 1960. 2 vol.
- ABDELNOUR, Jabbour et A.C ABDELNOUR-AUADE. *Abdelnour: dictionnaire détaillé français-arabe / Mu'jam 'Abdelnûr al-mufaṣṣal; faransî-'arabî*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin, 1995. xvi-1110 p.

- AL-BUSTĀNĪ, Butrus. *Muḥīt al-muḥīt* [au-delà du *Muḥīt*]. Nouv. éd. Beyrouth, Librairie du Liban, 1993 (1987). 994 p.
- ATKINS, Bery T., et al. *Le Robert et Collins: dictionnaire français-anglais, anglais-français senior / Collins-Robert French-English, English French Dictionary Unabridged*. 3<sup>e</sup> éd. Londres et New York, Harper Collins, 1993.
- BA'ALBAKI, Munir. *Al-Mawrid. A Modern English-Arabic Dictionary*. Beyrouth, Dar el-Ilm Lilmalayin. 18<sup>e</sup> éd. 1984. 1118-92 p.
- BELOT, Jean-Baptiste. *Dictionnaire arabe-français*. Nouv. éd. ent. ref. sous la dir. du R.P.R Nakhla. Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1952. 745 p.
- BOCTHOR, Ellious. *Dictionnaire français-arabe*. Nouv. éd. revue et augmentée par Ibed Gallab. Le Caire, Imprimerie V. R. Egyptienne, 1871. Réimpr. Beyrouth, Librairie du Liban, 1995. vii-540-251 p.
- DE BIBERSTEIN KAZIMIRSKI, Albin de. *Dictionnaire arabe-français*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1860. 2 vol.
- DONIACH, N. S. *The Concise Oxford English-Arabic Dictionary of Current Usage*. Oxford, Oxford University Press, 1982. xii-1392 p.
- DOZY, Reinhart Pieter Anne. *Supplément aux dictionnaires arabes*. Leyde, E.J. Brill, 1967 (1881). Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1991 (1968). 2 vol.
- DUBOIS, Jean. *Lexis. Dictionnaire de la langue française*. Paris, Larousse, 1975. Lxxix-1946 p.
- FAGNAN, Edmond. *Additions aux dictionnaires arabes*. Alger, J. Carbonel, 1923. Réimpr., Beyrouth, Librairie du Liban, 1994 (1969). ix-193 p.
- GASSELIN, Edouard. *Dictionnaire français-arabe: arabe vulgaire, arabe grammatical/ Mu'jam faransi 'arabi: al-lugha al-'ammiyya wal-lugha al-fusha*. Paris, Ernest Leroux, 1886-91. Réimpr. Beyrouth, Librairie du Liban, 1974. 2 vol.
- Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Pierre Larousse, 1866. 17 vol.
- Le Grand Larousse de la langue française*. Paris, Librairie Larousse, 1971. 7 vol.
- Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 2<sup>e</sup> éd., ent. rev. et corrigée. Paris, Le Robert, 1987. 9 vol.
- La Grande Encyclopédie*. Paris, H. Lamirault, 1886. 31 vol.

- HAJJAR, Joseph. *Mounged des proverbes, sentences et expressions idiomatiques (français-arabe et arabe-français)*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1983. 245-239 p.
- Le dictionnaire Hachette-Oxford: français-anglais, anglais-français / The Oxford-Hachette French-Dictionary: French-English, English-French*, sous la dir. de Marie-Hélène Corriard et Valérie Grundy. Oxford et Toronto, Oxford University Press, 1994. ix-1943 p.
- IDRISS, Souheil. *Al-Manhal: dictionnaire français-arabe/ Al-Manhal, qâmûs faransî-'arabî*. Beyrouth, Dâr al-âdâb, 1995. 1289 p.
- LACROIX, U. *Les mots et les idées, dictionnaire des termes cadrant avec les idées*. Paris, Fernand Nathan. 312 p.
- LANE, Edouard William. *Arabic-English Lexicon*. Cambridge, The Islamic Texts Society Trust, 1984 (1863-1893). 2 vol.
- LAROUSSE, Pierre et Claude DUBOIS. *Le Petit Larousse illustré*. Paris, Librairie Larousse, 1979. xxxi-1798 p.
- MA'LÛF, Lûis. *Al-munjid fî al-lugha wal-i'lâm [L'aide: langue et noms propres]*. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1986. 1014-799-39 p.
- Mounged, dictionnaire moderne français-arabe/ Al-munjid al-faransî al-'arabî: mû'jam hadîth*. 4<sup>e</sup> éd. Beyrouth, Dar el-Machreq, 1989 (1972). xxiii-981 p.
- REDA, Youssef M. *Al Kamel al-Wasîl: dictionnaire français-arabe détaillé/ Al-kâmel al-wasîl, qâmûs faransî-'arabî mufasssal*. Beyrouth, Librairie du Liban, 1990. xxi-1083p.
- REIG, Daniel. *As-Sabil. Dictionnaire arabe-français; français-arabe*. Paris, Larousse, 1982. n. p.
- REY, Alain et Sophie CHANTREAU. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Nouv. éd. rev. et aug. Paris, Le Robert, 1987. xiii-1035 p.
- ROBERT, Paul. *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Le Robert, 1987. 2173 p.
- Le Trésor de la langue française.*, sous la dir. de Paul Imbs. Nancy, Centre National de la Recherche Scientifique, 1971. 16 vol.
- WEHR, Hans. *A Dictionary of Modern Written Arabic (Arabic-English)*. Éd. par J. Milton Cowen. 4<sup>e</sup> éd., rev. et aug., Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1979. xvii-1301 p.

## Index

actant .....	8, 93, 113, 115-119, 123, 131, 138, 142
arabe	
classique .....	10, 29
dialectal .....	9, 52
littéral .....	9, 10, 30, 47, 52, 56, 146
moderne .....	10, 31, 48, 49, 150
arabisé .....	12, 46, 47, 67, 122
arrangement .....	20-27, 39, 40, 47
alphabétique .....	47
moderne .....	21, 24, 25
phonémique non grammatical .....	21, 22, 23
selon la rime .....	20, 21
article .....	2, 4-8, 14, 20, 23, 26, 45, 47, 48, 51, 52, 57, 61, 63, 66-68, 73, 74, 76, 77, 83, 87, 91-94, 97-102, 104-111, 113, 117, 119-123, 125-133, 137-144, 147, 148
but du dictionnaire .....	3, 6, 27, 38, 58, 62, 65, 66, 72
catégorie grammaticale .....	4, 67, 88, 89, 92, 100, 101, 107
collocation .....	6, 7, 59, 89-90, 93, 94, 123-127, 129, 132, 133, 136, 140
combinaison libre .....	6, 7, 93, 123-127, 132, 135
composé .....	4-8, 22, 39, 48, 50, 68, 69, 73, 80, 94, 99, 123-127, 132, 133, 140, 146
définition .....	4-8, 26-28, 37, 38, 44-46, 93, 107, 108, 111, 119-122
dérivé .....	12, 18, 22, 25, 27, 31, 40, 41, 46, 47, 48, 51, 82
dictionnaire .....	1-7, 13-32, 36-87, 89, 90-94, 97-108, 110-112, 115, 116, 118-127, 129-152
arabe bilingue .....	1, 2, 14, 32, 34, 36-40, 42-45, 47-50, 53, 57, 60, 146, 147, 149-151
arabe monolingue .....	1, 13, 15, 26, 31, 38, 46, 146
bilingue .....	1-3, 13-15, 32, 34, 36-40, 42-45, 47-50, 53, 57, 60-62, 67, 71, 82, 91-93, 100, 108, 111, 116, 118, 145, 146, 147, 149-152
de compréhension .....	62, 72
général .....	1-3, 5, 6, 27, 39, 43, 59, 69, 124, 126, 149
monolingue .....	1, 13, 15, 26, 31, 32, 36, 38, 46, 61, 83, 108, 111, 121, 125, 126, 145, 150
de production .....	72
spécialisé .....	42
discrimination sémantique .....	111, 115-119, 122
division de sens .....	92, 104, 105, 107, 130, 140
entrée .....	4-6, 12, 14, 20, 23-25, 37, 39, 40, 44, 46, 48, 57-59, 63, 67, 68, 72, 76-80, 82-92, 95, 97-100, 104-107, 109-111, 126, 131, 132, 139, 140, 143, 144, 147, 149
équivalent .....	3, 8, 14, 37, 47, 48, 52, 56, 58, 59, 62, 63, 66, 67, 71, 74, 91, 93-95, 101-103, 108-123, 140-142, 144, 147
explicatif .....	109, 110
traductionnel .....	93, 109, 110, 147

exemple	3, 5-7, 14, 18, 26, 28, 58, 59, 63, 66, 75, 80, 84, 88, 91, 93, 96, 99, 100-106, 109, 110, 113, 114-117, 119, 122-144, 148, 149
type d'exemples	6, 7, 29, 96, 123-127, 133
expression idiomatique	8, 58, 138
expression figée	6, 8, 89, 90, 94, 123, 125-127, 129, 132, 133, 137, 140
glossaire	5, 6, 20, 37
homonymie	88
homonymique	89
hyperonyme	119, 120
indication	
sémantique	45, 63, 93, 107
de sens	95, 107, 108
du sens des équivalents	119
informateur	17
information	
diasystématique	63, 94, 96, 139
grammaticale	14, 63, 92, 100, 101, 143
introduction	2, 5, 6, 14, 26, 38, 49, 52, 56, 61, 62, 64, 67-76, 79, 80, 87, 102, 105, 107, 116, 135, 147
langue	
arabe	9, 10, 12, 17, 25, 29-31, 34-36, 40, 42, 43, 46, 47, 49, 52-54, 56-58, 68, 69, 75, 109, 126, 135, 137, 146, 149, 151, 152
écrite	10, 17
parlée	10, 40, 50
lexicographie	
arabe bilingue	1-3, 9, 13, 14, 33-35, 38, 41, 43, 44, 49, 145, 146, 148-150
arabe monolingue	2, 13, 15, 16, 34, 35, 40
lisibilité	144
marque diasystématique	106, 107, 139, 143
méthode de compilation	63, 66, 73
monosémie	88
monosémique	4, 88, 89, 121
niveau de langue	57, 67, 88, 89, 94, 113, 114
nomenclature	2, 4-6, 13, 14, 20, 25-27, 31, 47, 48, 50, 51, 58, 59, 61, 62, 66, 68, 72, 73, 76, 80-87, 89, 98, 100, 135, 143
ordre de présentation	96, 113, 127
orientaliste	26, 41-44, 48, 49, 50, 66, 146
pluriel	
brisé	13, 66, 102
interne	13
irrégulier	47
point diacritique	11, 18, 22
polysémie	88
polysémique	4, 78, 89, 106, 140
préface	6, 46, 52, 64
présentation de sens	92, 95, 104

racine .....	12, 13, 16, 18, 21-25, 27, 29, 31, 38-41, 45-48, 51, 59, 67
bilitère .....	12, 24
quadrilitère .....	12
quinqüilitère .....	12
trilitère .....	12
radicale .....	23, 25, 46, 103
référent .....	8, 93, 115-117, 119
renvoi .....	58, 94, 96, 97-99, 132, 133, 140
source .....	19, 26, 28, 38, 39, 41, 46, 59, 62, 64, 69, 70, 75, 76, 83, 84, 89, 147, 150
sous-catégorie grammaticale .....	88, 92, 100
sous-entrée .....	80, 92, 95, 97, 99, 100
traduction	
littérale .....	135, 136
oblique .....	135
procédé de .....	135
type de .....	96, 135
usager .....	23, 52, 103
variante	
morphologique .....	83, 84, 89, 97, 140
orthographique .....	83, 89, 92, 97, 99
vocabulaire .....	5, 6, 16, 17, 20, 21, 23, 24, 29, 31, 37, 41, 47, 50, 51, 68
vocalisation .....	11, 17, 18, 47, 58, 91
voyellisation .....	11